

RAPPORT Annuel

2017

LES ENTREPRENEURS
DU RECYCLAGE AU COEUR
DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

R E C Y C L I N G

IS NOT AN

OPTION

I T ' S A M U S T !





SOMMAIRE

- 6 **Rencontre avec Jean-Philippe CARPENTIER, Président de FEDEREC**
- 7 **Point de vue de Ranjit BAXI, Président du BIR (Bureau International du Recyclage)**

PARTAGER

- 10 **Les chiffres-clés du recyclage**
- 12 **Évènements 2017**

Les sujets structurants

- 14 Feuille de Route de l'Économie Circulaire (FREC)
- 15 Chine - Restrictions des importations des Matières Premières issues du Recyclage
- 16 Centre d'Expertise du Recyclage (CER)
- 16 FORMAREC, le partenaire formation des professionnels du recyclage
- 17 Paquet Économie Circulaire
- 18 Évaluation environnementale du recyclage selon la méthodologie de l'analyse cycle de vie (C02)

FÉDÉRER

- 22 Qui sommes-nous ?
- 23 Nos Adhérents
- 24 FEDEREC au coeur du dialogue social
- 25 Quali'OP, le système qualité de services de FEDEREC
- 26 Gouvernance
- 27 L'Équipe

ANIMER

8 syndicats régionaux garants de l'animation territoriale

- 30 FEDEREC Centre & Sud-Est
- 31 FEDEREC Est
- 32 FEDEREC Nord-Picardie / Hauts-de-France
- 33 FEDEREC Occitanie
- 34 FEDEREC Ouest
- 35 FEDEREC Région Parisienne
- 36 FEDEREC Sud-Méditerranée
- 37 FEDEREC Sud-Ouest-Atlantique

13 filières représentatives du secteur du recyclage

- 38 BTP
- 40 Déconstruction Automobile
- 42 Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)
- 44 Métal

- 46 Métaux non Ferreux
- 48 Palettes & Bois
- 50 Papiers-Cartons
- 52 Plastiques
- 54 Plumes & Duvets
- 56 Solvants (SYRES)
- 58 Textiles
- 60 VALORDEC
- 62 Verre (CYCLEM)

Commissions & Groupes de travail

- 66 Commission Communication
- 68 Commission Broyeurs
- 69 Commission Déchets issus des Bateaux de Plaisance et de Sport (DBPS)
- 70 Commission Internationale
- 71 Commission Jeunes
- 72 Commission Prospective & Innovation
- 72 Groupe de travail Pneumatiques
- 73 Groupe de travail REP

ACCOMPAGNER

- 76 Federec et les entreprises du recyclage s'engagent pour la RSE
- 77 Enquête de satisfaction
- 78 Veille réglementaire & Certification
- 79 Labellisation

REPRÉSENTER

- 82 Les mandats de FEDEREC
- 83 Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD)
- 83 Conseil National de l'Industrie (CNI) & Comités Stratégiques de Filière (CSF)
- 84 Transferts Transfrontaliers de Déchets (TTD)
- 85 Normalisation
- 85 Visibilité Institutionnelle

INNOVER

- 88 Club Partenaires

- 93 **Rapport financier**

- 94 **Lexique**

RENCONTRE AVEC JEAN-PHILIPPE CARPENTIER

PRÉSIDENT DE FEDEREC

ACCOMPAGNER ET REPRÉSENTER LES PROFESSIONNELS DU RECYCLAGE

Depuis 1945, FEDEREC, la Fédération des Entreprises du Recyclage, accompagne les professionnels dans leur adaptation aux évolutions réglementaires nationales et européennes, informe ses Adhérents sur les sujets d'actualité, définit des actions et des positions d'intérêt général, agit auprès des décideurs publics et des leaders d'opinion dans les orientations à venir, et valorise une image positive de l'industrie du recyclage.

La représentativité de FEDEREC a été reconnue par arrêté du 3 octobre 2017. Nous pouvons nous féliciter de la qualité de nos relations avec nos organisations syndicales, qui ont donné lieu à la signature de nombreux accords cette année encore : l'amélioration des garanties frais de santé de notre régime de prévoyance, les minima conventionnels, l'actualisation de certains articles de notre convention en fonction des évolutions législatives, et enfin un accord sur le financement du dialogue social qui nous permettra de nous doter des moyens financiers nous permettant de continuer à réaliser un travail de qualité en faveur de nos entreprises et de nos salariés.

Par ailleurs, l'organisme de formation dédié aux entreprises du recyclage et à l'économie circulaire FORMAREC a également été réactivé en 2017. Dans un contexte globalisé et en perpétuelle mutation, FORMAREC propose un catalogue de formations sur mesure, ainsi que des outils performants en vue d'optimiser les compétences des entreprises de recyclage et développer leur expertise.

ANTICIPER LES MUTATIONS DE DEMAIN

Annoncée l'été dernier par Nicolas HULOT, Ministre de la Transition écologique et solidaire et sa Secrétaire d'État Brune POIRSON, la **Feuille de Route de l'Économie Circulaire** publiée le 23 avril 2018 est le fruit d'une réflexion collective menée autour de plusieurs axes de travail et ayant pour objectif de passer d'un modèle économique linéaire à un modèle circulaire, intégrant l'ensemble du cycle de vie des produits.

FEDEREC a participé activement à l'ensemble des ateliers organisés dans le cadre de l'élaboration de cette Feuille de Route

de l'Économie Circulaire, en portant notamment les messages suivants : développer les débouchés des Matières Premières issues du Recyclage (MPiR), impulser les bonnes pratiques dans le cadre de la commande publique, ou encore créer le **Centre d'Expertise du Recyclage (CER)**.

Lieu d'intelligence collective regroupant l'ensemble des acteurs du secteur du recyclage, il a pour objectif de mener une réflexion commune sur l'eco-conception et la recyclabilité des matières, en vue d'anticiper au mieux les mutations de demain.

En 2017, FEDEREC a également créé une **13^{ème} filière dédiée aux Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques (DEEE)**, ainsi qu'une Commission Déchets issus des Bateaux de Plaisance et de Sport et a réactivé la Commission Internationale.

2017 a également été marquée par la 2^{ème} Journée Technique Nationale au Musée Air & Espace - Le Bourget. Lieu de rencontre et d'échanges privilégiés entre nos fournisseurs et la profession, c'est aussi l'occasion de découvrir les innovations techniques qui nous permettent des gains de qualité ou de productivité. Cette deuxième édition a été un véritable succès grâce à nos partenaires, mais aussi grâce à vous qui êtes venus en nombre. Rendez-vous en Septembre 2019 pour la prochaine édition !

CRÉER DES OPPORTUNITÉS POUR UNE INDUSTRIE EUROPÉENNE DU FUTUR

La décision du Gouvernement chinois de limiter les importations de 24 catégories de Matières Premières issues du Recyclage (MPiR) à compter du 1^{er} janvier 2018 est déterminante pour l'économie du recyclage.

Jusqu'à présent exportées depuis l'Europe entière, les MPiR doivent en effet trouver de nouvelles solutions de valorisation et de nouveaux marchés qui n'existent pas dans les mêmes proportions à ce jour.

FEDEREC voit ainsi une opportunité majeure de créer l'industrie du futur, qui consommera des MPiR en France et en Europe pour la fabrication et la mise sur le marché des produits de grande consommation. C'est une chance de transformer l'industrie classique de consommation de matières premières primaires en une industrie nouvelle génération, axée sur la consommation de MPiR : l'industrie du 21^{ème} siècle.

JEAN-PHILIPPE CARPENTIER

Président de FEDEREC



“
2017, une année placée sous le signe de
l'embellie dans le secteur du recyclage.
”

POINT DE VUE DE RANJIT BAXI

PRÉSIDENT DU BUREAU INTERNATIONAL DU RECYCLAGE

C'est un grand honneur pour moi que FEDEREC, l'un des plus anciens membres fondateurs du BIR, m'ait sollicité pour son Rapport Annuel.

Dans le cadre des 70 ans du BIR, je voudrais souligner l'importance du précieux soutien que nous ont apporté les Fédérations nationales en général, et FEDEREC en particulier, durant toutes ces années. Sans de solides partenaires et face aux défis que l'industrie internationale du recyclage doit relever, notre combat aurait échoué depuis longtemps. Cependant, **en collaboration avec des organisations aussi compétentes et actives que FEDEREC, nous sommes en mesure d'appréhender et maîtriser les variations imprévisibles des marchés mondiaux.**

En 2017, la Chine a dominé l'ensemble des discussions et les préoccupations du secteur mondial du recyclage. Les restrictions apportées à leur politique d'importation ont constitué une véritable onde de choc, bien que nous sachions que des mesures environnementales figuraient parmi les priorités de leur agenda politique. **En tant qu'acteur de premier plan, nous avons activement défendu les intérêts de l'industrie internationale du recyclage.** Dans le même temps, le BIR a continué d'interagir avec les organes intergouvernementaux et les organisations supranationales, en vue de protéger les intérêts de ses membres, de trouver des solutions concrètes et de maintenir un dialogue constructif en faveur du secteur international du recyclage.

Les restrictions commerciales et les perturbations seront toujours à l'ordre du jour. **Mais c'est en s'interrogeant sur la façon de mieux consommer et de mieux recycler le déchet-ressource, que nous réussirons à relever ce défi.**

Le lancement de notre toute première Journée Mondiale du Recyclage le 18 mars 2018 a suscité un véritable intérêt au niveau mondial auprès des différents acteurs : de la collecte de déchets au niveau local aux programmes éducatifs, en passant par les signatures de pétitions. Cet événement a également été fortement relayé dans les médias et sur les réseaux sociaux.

L'importance du recyclage et les impacts positifs qu'il génère a même été intégré par de grandes marques, élargissant ainsi la portée de notre message. Le succès de cette opération n'aurait pas été possible sans le soutien de nos sponsors et des Fédérations nationales partenaires, notamment **FEDEREC ambassadrice de cet événement en France**, et le travail

mené par le Secrétariat du BIR et de nos membres.

La notion de déchet comme Septième Ressource, est, je crois, l'un des messages les plus importants de l'industrie internationale du recyclage. Nos ressources primaires sont précieuses et limitées. Il est donc de notre devoir de les préserver et de les utiliser intelligemment. En les nommant « Ressource », nous souhaitons valoriser les Matières Premières issues du Recyclage. **L'industrie du recyclage constitue ainsi la clé pour permettre à cette précieuse ressource de bénéficier à tous.**

En tant qu'organisation mondiale, le BIR continuera à promouvoir le rôle central de

l'industrie du recyclage dans une économie circulaire mondiale. Désormais, penser et agir uniquement au niveau national ou régional ne suffit plus. Le BIR est le partenaire mondial qui permet de défendre les intérêts auprès des organisations supranationales et effectuer la veille réglementaire et commerciale pour que nos membres aient toujours une longueur d'avance.



Bureau of
International
Recycling



PARTAGER



INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Avec le recyclage, notre industrie a de l'avenir.

8,2 Mrds€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES

dans le cas de la filière BTP, nous avons considéré la prestation d'enlèvement des déchets.



465,1 M€

D'INVESTISSEMENTS, SOIT ENVIRON 5,7% DU CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL



102 Mt

DE MATIÈRES COLLECTÉES

dont **39,6 Mt** de Déchets Non Dangereux (DND), Déchets Industriels Banals (DIB), déchets du bâtiment et **30,7 Mt** de déchets organiques bruts



NOMBRE D'ENTREPRISES ET D'ÉTABLISSEMENTS



1 250 entreprises de recyclage,
soit **2 160** établissements

RÉPARTITION DES TONNAGES COLLECTÉS PAR FILIÈRES

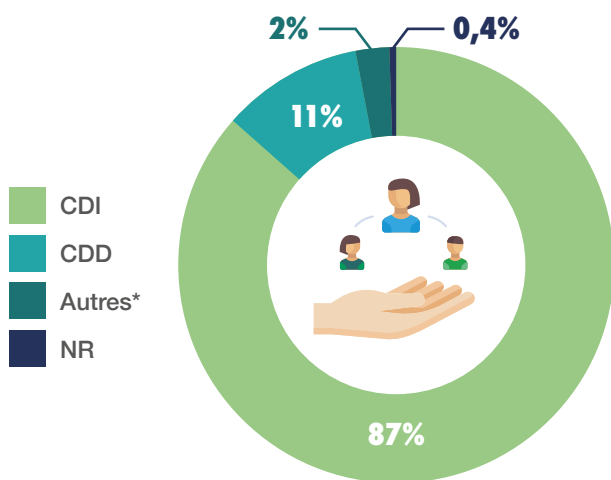
BTP	DÉCHETS ORGANIQUES	DÉCHETS BOIS	FERRAILLES	MÉTAUX NON FERREUX	
39,6 Mt	30,7 Mt	6,05 Mt	12,1 Mt	1,79 Mt	VERRE
					2,31 Mt
PAPIERS-CARTONS	PLASTIQUES	PLUMES & DUVETS	SOLVANTS	TEXTILES	
7,2 Mt	902 000 t	6 000 t	137 000 t	210 000 t	

INDICATEURS SOCIAUX

Le recyclage, un secteur porteur d'emplois locaux et diversifiés.

CONTRATS DE TRAVAIL

26 750 emplois directs
et non délocalisables
dont **87%** de CDI

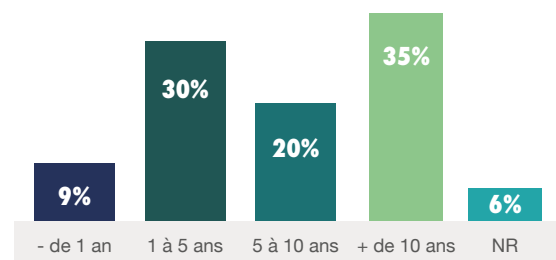


*Autres : contrats d'apprentissage, contrat de travail, contrats aidés

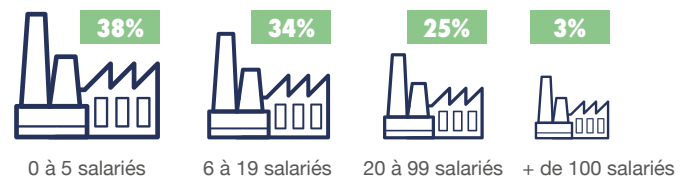
RÉPARTITION DES EFFECTIFS SELON LE SEXE



ANCIENNETÉ DES SALARIÉS DANS L'ENTREPRISE



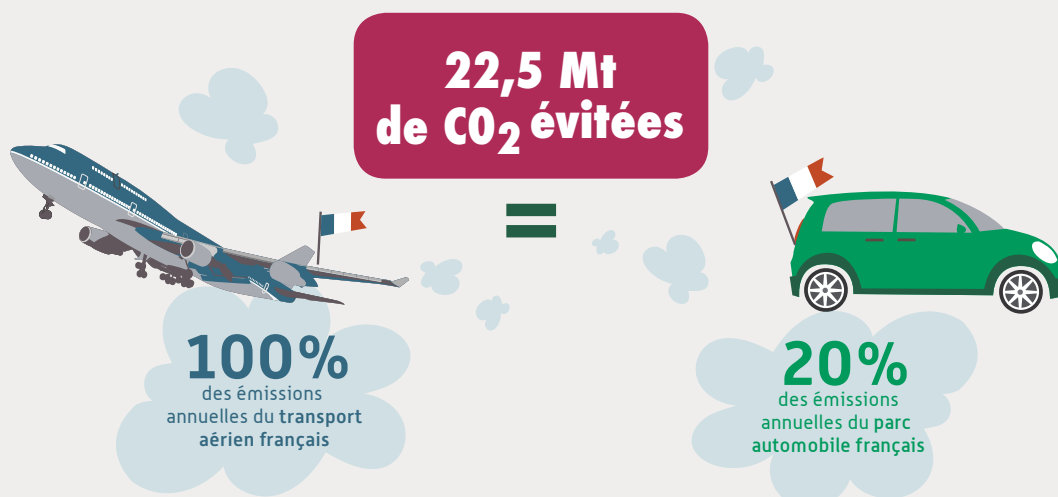
TAILLE DES ENTREPRISES



Sources : Observatoire statistiques 2016 de FEDEREC / Panorama de Branche

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

Le recyclage participe à limiter l'impact de nos sociétés sur l'environnement.



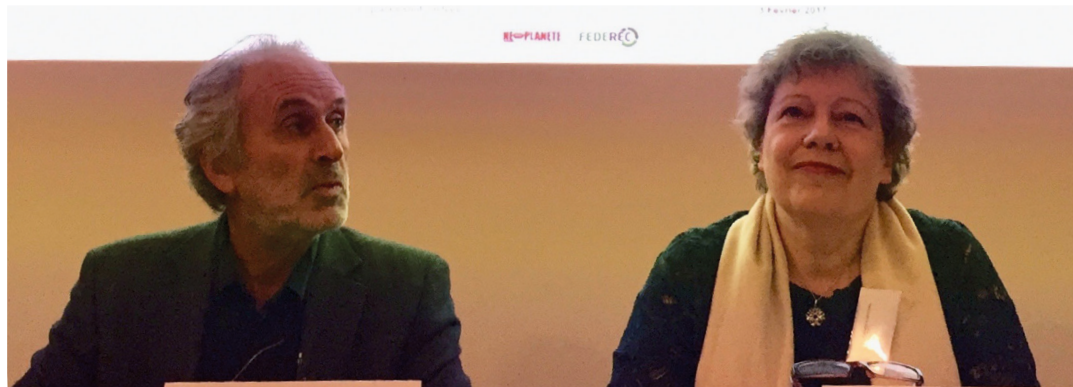
ÉVÈNEMENTS 2017

JANVIER

FEDEREC annonce la création du premier Centre d'Expertise du Recyclage (CER)



Lieu d'intelligence Collective regroupant l'ensemble des acteurs du secteur du recyclage



FÉVRIER

NOCTURNE #5 :

« Le devenir des matériaux et composants des téléphones portables » avec Marie-Christine BLANDIN, Sénatrice du Nord et Jean-Pierre PARISI, Président de FEDEREC DEEE



MARS

Journée d'information des Partenaires
Tous les ans, le Club Partenaires FEDEREC est convié à une journée de cohésion et d'information.



MAI

Conférence de Presse - Bruxelles
Industrie du recyclage et Économie Circulaire - Relever le défi - En collaboration avec Euractiv
Avec Karmenu VELLA, Commissaire
Angélique DELAHAYE, membre du Parlement Européen
Ande SCHRYVER, Directrice Générale Environnement
Jean-Charles CAUDRON, chef du service Produits et Efficacité Matière à l'ADEME
Jean-Philippe CARPENTIER, Président de FEDEREC
Manuel BURNAND, Directeur général de FEDEREC



Assemblée Générale FEDEREC et
Assemblée Générale Région Parisienne à Trouville

JUIN

Journée des Partenaires en région Occitanie



SEPTEMBRE

2^{ème} Journée Technique Nationale FEDEREC

Le rendez-vous B2B des professionnels au service de l'industrie du recyclage.

- Plus de 500 participants
- 40 exposants
- 150 décideurs
- 400 rendez-vous d'affaires au sein de l'un des plus grands musées aéronautiques du monde.

OCTOBRE

Conférence de presse
« Le marché du recyclage en 2016 » (chiffres régionaux et nationaux)



Nocturne #6 : Organisée par la Commission Jeunes présidée par Sébastien MARCHETTO, « Automne des matières premières, printemps des matières secondaires ? La réponse des marchés » en présence de **Philippe CHALMIN**, historien et économiste français.



CONFÉDÉRATION
DES MÉTIERS DE L'ENVIRONNEMENT



NOVEMBRE

Lancement de la
Confédération des Métiers de
l'Environnement (CME) suivie
d'un point presse.



DÉCEMBRE



WORLD EFFICIENCY - Le rendez-vous pour une économie sobre en carbone et économe en ressources / Plénière
« La réduction des émissions CO₂, une action à valoriser »

Avec Manuel BURNAND, Directeur général de FEDEREC, Jean-Philippe CARPENTIER, Président de FEDEREC, Jean-François DELAIRE, relations avec le monde économique WWF, Jean-Charles CAUDRON, chef du service Produits et Efficacité Matière à l'ADEME, Christian De Perthuis, Économiste, professeur d'Université



Cocktail FEDEREC, le rendez-vous incontournable de la Fédération. Plus de 450 personnes étaient présentes aux Jardins du Pont Neuf pour cette soirée festive et conviviale.

alertgasoil
Just Cook More

GRALL ASSOCIÉS
ASSOCIÉ

Aurubis
Metals for Progress

ARDEN
RECYCLING SOLUTIONS

Bollegraaf
RECYCLING SOLUTIONS

FEUILLE DE ROUTE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Le 24 octobre 2017, Nicolas HULOT, Ministre de la Transition écologique et solidaire, et Brune POIRSON, sa Secrétaire d'État ont officiellement lancé les travaux d'élaboration de la Feuille de Route de l'Économie Circulaire.

Annoncés dès l'été 2017, ils ont eu pour objectif de mobiliser l'ensemble des parties prenantes autour de 4 thématiques :

1. DÉPLOYER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LES TERRITOIRES (TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS, RECYCLAGE DES DÉCHETS DU BTP, FISCALITÉ LOCALE)

2. TENDRE VERS 100% DE PLASTIQUES RECYCLÉS D'ICI 2025

3. CONSOMMER ET PRODUIRE DE MANIÈRE DURABLE (ÉCO-CONCEPTION, DURÉE DE VIE DES PRODUITS, RÉEMPLOI ET RÉCUPÉRATION, INCORPORATION DE MPiR)

4. DÉPLOYER DES INSTRUMENTS ÉCONOMIQUES ET FISCAUX.

FEDEREC, membre du comité de pilotage, a participé activement à l'ensemble des ateliers organisés sur ces 4 thèmes. Les messages principaux portés par FEDEREC étaient :

- ✓ Développer des leviers fiscaux et réglementaires pour orienter les flux de déchets vers le recyclage plutôt que vers l'incinération ou l'enfouissement ;
- ✓ Dans le même temps, développer les débouchés des MPiR par le biais d'outils économiques et fiscaux efficaces (TVA réduite sur les produits incorporant un certain taux de MPiR, certificat d'incorporation de MPiR calqué sur le modèle des certificats d'économie d'énergie, éco-modulation dans le cadre des filières REP et une redevance amont pour les déchets hors REP, dispositif d'accompagnement type ORPLAST) ;
- ✓ Créer le Centre d'Expertise du Recyclage ;
- ✓ Montrer l'exemple et impulser des bonnes pratiques dans le cadre de la commande publique ;
- ✓ Clarifier les limites du Service Public de la Gestion des Déchets (SPGD).

En parallèle, une consultation publique via une plateforme internet a été organisée pour que les citoyens puissent également se mobiliser et contribuer à cette réflexion.

La restitution de ces ateliers a eu lieu à la fin du mois de décembre à l'occasion d'un comité de pilotage de mi-parcours. De ces recommandations finales sont nées plusieurs groupes de travail spécifiques pour approfondir les propositions phares telles que l'éco-modulation, la consigne, l'incorporation du plastique recyclé, le tri 5 flux, les déchets du BTP et les limites du Service Public de la Gestion des Déchets.

Les recommandations finales, après arbitrages interministériels, ont été compilées dans un document unique publié le 23 avril 2018.

Cette feuille de route viendra ensuite guider la politique menée par le Gouvernement sur les thématiques touchant l'économie circulaire. Elle sera traduite en droit par le biais des lois de Finances et de la loi de transposition de la Directive Déchets.

CHINE RESTRICTIONS DES IMPORTATIONS DES MATIÈRES PREMIÈRES ISSUES DU RECYCLAGE

L'année 2017 a été riche en actualité pour les Transferts Transfrontaliers de Déchets (TTD). L'élément le plus marquant a été l'annonce de la Chine, le 18 juillet 2017, de sa volonté de limiter/ d'interdire l'importation de certaines Matières Premières issues du Recyclage (MPiR).



Chiffres-clés

Source FEDEREC 2016



378 000 tonnes

Chiffres clés des exports directs de MPiR papiers cartons de la France vers la Chine.

Cela représente 5% des 7,2 millions de tonnes collectées en France en 2016.



98 000 tonnes

Chiffres clés des exports directs de MPiR plastiques de la France vers la Chine.

Cela représente 11% des 902 000 tonnes collectées en France en 2016.

La restriction des importations de MPiR est intervenue dans la continuité de la campagne appelée « National Sword 2017 », lancée par les autorités chinoises et le département des douanes chinois début 2017. L'objectif de la Chine était alors de renforcer la réglementation sur l'importation de certains types de déchets (ferrailles, DEEE, déchets de plastiques, etc.) et de produits (armes, produits agricoles, médicaments...) afin de faire diminuer les transferts illégaux.

Cette campagne a porté ses fruits car en mars 2017, une opération appelée « Blue Sky Operation » a été lancée et a permis de démanteler un réseau de 17 bandes organisées criminelles et d'arrêter environ 70 personnes suspectées d'organiser des importations illégales de déchets (à hauteur de 2,8 millions de tonnes de déchets – en particulier des flux de plastiques et de DEEE).

C'est dans ce contexte que le Gouvernement chinois a annoncé à l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), le 18 juillet 2017, sa volonté de limiter/ d'interdire l'importation de certaines MPiR, aux motifs de protéger l'environnement et la santé humaine.

Afin de mettre en place cette nouvelle politique, la Chine a adopté fin 2017, les « Environmental Protection Control standards » qui sont les normes définissant les nouvelles règles d'importation de plusieurs catégories de déchets en Chine. Ces « standards » précisent notamment :

- les déchets concernés par les restrictions ;
- les règles de contamination et les seuils d'impuretés autorisés qui sont très bas. En effet les seuils d'impuretés autorisés sont fixés à 0,5% pour la plupart des déchets concernés comme le papier/carton, le plastique, le bois, les déchets de moteurs électriques, les fils et les câbles et les métaux déchetés issus d'objets manufacturés ;
- le déroulement des contrôles sur les déchets exportés vers la Chine afin de s'assurer qu'ils respectent la nouvelle réglementation.

Ces normes sont entrées en vigueur le 1^{er} mars 2018.

Il faut également souligner qu'en parallèle, l'Administration Générale chinoise de la Supervision de la Qualité, de l'Inspection et de la Quarantaine (AQSIQ) a publié en début d'année 2018 la première liste des entreprises établies en Chine disposant de licences AQSIQ qui leur permettent d'importer des déchets.

À court terme, les impacts économiques et environnementaux de cette décision sont importants pour les Adhérents de FEDEREC. Les conséquences de cette décision, dont certaines se faisaient déjà ressentir depuis l'été 2017, sont notamment :

- Un risque de surstocks sur les installations ICPE car les tonnages qui étaient exportés en Chine, qui était un gros consommateur, ne pourront pas être absorbés par les marchés.
- Une baisse des prix. Elle s'explique par le fait qu'il n'y aura plus d'équilibre entre l'offre et la demande ; les acheteurs iront davantage vers les qualités élevées qui seront à bas prix.
- Une possible baisse du taux recyclage en France pour les qualités pour lesquelles il n'y aura pas de débouchés en France, en Europe ou dans d'autres pays (qui formeront les surstocks susmentionnés) dans la mesure où ces dernières pourraient être orientées vers des filières d'élimination (incinération ou enfouissement).

Face à cette situation, FEDEREC a travaillé au niveau international avec le BIR (Bureau of International Recycling) et EURIC (la Confédération Européenne des Industries du Recyclage) mais également au niveau national pour proposer des solutions afin de faire en sorte que cette situation devienne une opportunité, sur le long-terme, pour les industries du recyclage françaises et européennes.

FEDEREC a ainsi interpellé les pouvoirs publics sur la nécessité et l'urgence de développer les débouchés des MPiR. Pour y parvenir, il a été demandé, en parallèle d'un accompagnement des investissements des installations de traitement, d'activer des leviers réglementaires et économiques. Parmi les mesures proposées par FEDEREC figurent l'instauration d'un seuil obligatoire d'incorporation de MPiR, la création d'un mécanisme de certificat d'incorporation, un système de bonus/malus en fonction de l'éco-conception des produits dans le cadre à la fois des filières REP (éco-modulation) qu'hors REP (redevance amont) ou encore une TVA réduite sur les produits manufacturés incorporant un certain seuil de MPiR.

FEDEREC a également demandé à ce que des surstocks soient acceptés temporairement sur les sites des installations concernées.

Enfin, FEDEREC a plaidé pour l'instauration d'une taxe sur les produits chinois contenant des déchets interdits à l'importation. Par exemple les produits chinois (bouteilles en plastiques) contenant des déchets/MPiR qui sont soumis à la restriction/interdiction d'importation devront être taxés pour assurer un équilibre.

CENTRE D'EXPERTISE DU RECYCLAGE

À la suite d'une étude de préfiguration finalisée en 2016, FEDEREC a poursuivi en 2017 son travail visant à créer **une structure regroupant l'ensemble des acteurs de la filière du recyclage afin de travailler sur des problématiques communes en lien avec l'écoconception et la recyclabilité des matières**. Cet organe de référence, lieu d'intelligence collective, doit permettre de ne pas revivre des épisodes de discordance entre les acteurs, comme celui de la crise du PET opaque en 2017, qui a illustré le manque, au niveau national, d'une structure de concertation comme pourrait l'être le Centre d'Expertise du Recyclage (CER).

Avec l'appui des pouvoirs publics, notamment la Direction Générale des Entreprises, et le parrainage de, François-Michel LAMBERT, Député des Bouches-du-Rhône, au titre de l'Institut National de l'Economie Circulaire, FEDEREC a réuni, en janvier, les représentants des metteurs en marché, des éco-organismes, et d'autres parties prenantes du recyclage, afin de présenter son projet de création du CER.

Après cette première réunion de présentation, FEDEREC a interrogé une quantité importante de fédérations de metteurs en marché matière et produits, pour construire un projet commun.

Une seconde réunion a ensuite été organisée en avril pour présenter une synthèse des avis recueillis, et proposer une organisation de structure qui s'appuierait sur les metteurs en marché « matière », les metteurs en marché « produits » et les entreprises de recyclage. Les acteurs présents ont fait part de leur volonté de créer une structure « légère », qui

s'appuierait sur le savoir-faire des fédérations et des centres techniques existants, dans une logique de cohérence globale.

FEDEREC a rencontré, durant la seconde moitié de l'année, des grands centres techniques français afin de leur présenter le projet, ses tenants et ses aboutissants, et de les associer à la démarche.

Le CER ne pouvant prétendre à un financement dans le cadre des Plans d'Investissements d'Avenir, FEDEREC mènera des actions en 2018, afin d'obtenir le soutien de l'administration et un portage politique au plus haut niveau (Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et Ministère de l'Economie et des Finances).



FORMAREC

LE PARTENAIRE FORMATION DES PROFESSIONNELS DU RECYCLAGE

Créé en 1993 par les membres fondateurs de FEDEREC, l'organisme de formation dédié aux professionnels du recyclage et à l'économie circulaire FORMAREC a été relancé en 2017. Inscription sur Datadock et réalisation de sessions de formations.

Les formations dispensées par FORMAREC par des spécialistes du recyclage et de l'économie circulaire sont des leviers de compétitivité. Elles ont vocation à apporter aux entreprises une aide concrète et efficace en matière de professionnalisation de leurs collaborateurs, couplée à une vision stratégique des grands enjeux de la profession.



Chiffres-clés

- Plus de **20** sessions de formations en inter et en intra, à Paris et en régions
- **1** comité pédagogique et scientifique composé de dirigeants et DRH de la profession
- **Des formateurs qualifiés**, experts du secteur du recyclage
- **85%** de taux de satisfaction globale

Domaines d'intervention

RH & MANAGEMENT

- Formation de formateur
- Management de projet
- Comment appréhender l'environnement de la formation professionnelle
- Le nouveau paysage de la Formation Professionnelle Continue - Stratégie et pratique post réforme 2018
- Le management d'équipe et les nouvelles générations
- Gérer le contrat de travail de l'embauche à la séparation

RÉGLEMENTATION & VEILLE JURIDIQUE

- Gérer les contrôles administratifs et judiciaires
- Relations contractuelles avec les collectivités et les éco-organismes
- Comment répondre efficacement à un appel d'offres public ?

TECHNIQUES

- Comment remplir et contrôler sa déclaration ADEME-VHU ?
- Transferts Transfrontaliers de Déchets
- Calculer les bénéfices environnementaux du recyclage de mon entreprise

QUALITÉ - SÉCURITÉ - ENVIRONNEMENT

- Bâtir son document unique
- Gérer les incidents et arbres des causes
- Maîtriser les interventions des entreprises extérieures
- Les normes 9001 et 14 001

FORMATIONS CERTIFIANTES MÉTIERS & FORMATIONS TECHNIQUES FILIÈRES

- Certificat de compétence digitale

Lieux d'intervention

- France

PAQUET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La Commission Internationale a suivi de près les négociations menées au niveau européen dans le cadre du Paquet « Économie Circulaire », et l'accord provisoire conclu entre le Parlement et le Conseil européen a été approuvé par les ambassadeurs des États membres le 18 décembre 2017.



RÉVISION DES DIRECTIVES EUROPÉENNES LIÉES AUX DÉCHETS

Six directives encadrant la gestion des déchets en général, et certaines filières en particulier, ont fait l'objet d'une révision. C'est le cas pour la directive-cadre-déchets (2008/98/EC), la directive sur les VHU (2000/53/CE), la directive sur les batteries et accumulateurs usagés (2006/66/EC), la directive sur les DEEE (2012/19/EU) et la directive sur les déchets d'emballages (94/62/EC).

La directive-cadre sur les déchets a fait l'objet des travaux et discussions les plus intenses. En effet, de nombreuses définitions ont été mises à jour ou introduites, comme la définition des déchets municipaux, les critères de sortie du statut de déchets, les systèmes de responsabilité élargie du producteur (REP), l'harmonisation des méthodes de calcul des taux de recyclage ou encore l'intégration d'une liste des incitations économiques pour promouvoir la hiérarchie de traitement des déchets,

STRATÉGIE SUR LES PLASTIQUES

La Commission européenne a mené une réflexion sur une stratégie sur les matières plastiques qui protégera l'environnement de la pollution par les plastiques tout en favorisant la croissance et l'innovation. Elle a pour objet la conception des produits, leur utilisation et leur recyclage. L'Union européenne souhaite avoir un rôle moteur dans cette transition avec un fort intérêt économique (investissement et emplois). Cette stratégie, qui a fait l'objet d'une publication en janvier 2018, sera structurante pour les années à venir.

INTERFACE DES RÉGLEMENTATIONS « CHIMIE – PRODUITS – DÉCHETS »

L'enjeu est extrêmement important car les réglementations relatives à la mise en marché de « produits » et au recyclage des « déchets » ont évolué de façon totalement indépendante. Les déchets étant devenus une source majeure de ressources de matières premières en Europe, la Commission européenne cherche à rendre compatibles les deux réglementations. En 2018, plusieurs options seront proposées par la Commission européenne aux parties prenantes au travers d'une consultation publique.

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU RECYCLAGE SELON LA MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE CYCLE DE VIE

Après plus de deux ans de travaux, FEDEREC a finalisé en 2017 son étude d'Évaluation Environnementale du Recyclage réalisée par RDC Environment en partenariat avec l'ADEME. Un travail conséquent a été fourni, notamment par le comité de pilotage de l'étude, composé d'Adhérents volontaires de FEDEREC, et par l'équipe de la Fédération qui a été mise à contribution.

L'étude a également fait l'objet d'une revue critique par les membres du comité de pilotage du Bilan National du Recyclage, piloté par l'ADEME, car FEDEREC a souhaité s'assurer qu'aucun biais méthodologique ne remette en cause les résultats de l'étude. La restitution de l'étude et la présentation du rapport final ont eu lieu le 30 mai 2017 à la Maison de la Chimie, en présence de Bruno LECHEVIN, Président de l'ADEME et Jean-Charles CAUDRON, Chef du service efficacité matière.



Parmi les résultats importants, nous constatons que les filières de recyclage ont permis d'éviter, sur les matériaux étudiés, pour l'année 2014 :

ENVIRON 22,5 MT CO2-EQ SOIT L'ÉQUIVALENT DE 9,6 MILLIONS DE VÉHICULES EN MOINS SUR LES ROUTES SUR L'ANNÉE, ce qui correspond à 20% du parc automobile français en 2014, mais aussi à l'équivalent de l'ensemble des émissions du trafic aérien français.

ENVIRON 124 TWH D'ÉNERGIE PRIMAIRE, CE QUI ÉQUIVAUT À LA TOTALITÉ DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE DE L'ENSEMBLE DU SECTEUR RÉSIDENTIEL EN FRANCE, mais aussi à l'équivalent de la production finale de 18 réacteurs nucléaires.

Grâce à cette étude, FEDEREC continue d'améliorer l'état des connaissances des bénéfices environnementaux du recyclage des déchets en se basant notamment sur les indicateurs relatifs à la consommation d'énergie et aux émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

CETTE ÉTUDE DÉMONTRE LA CONTRIBUTION MAJEURE DU RECYCLAGE ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET L'ÉPUISEMENT DES RESSOURCES MINÉRALES ET FOSSILES.

Au-delà de l'étude réalisée, FEDEREC a souhaité que les entreprises du recyclage et leurs partenaires puissent quantifier les bénéfices environnementaux de leur activité en comparaison des filières équivalentes consommant des ressources primaires ou fossiles.

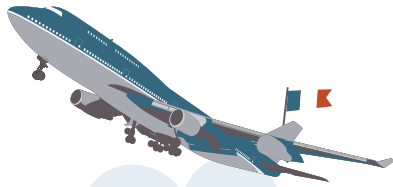
C'est pourquoi, avec l'appui de RDC, FEDEREC propose aujourd'hui à ses Adhérents un logiciel de calcul simple d'utilisation, permettant de réaliser cette quantification personnalisée, afin de communiquer et de mettre en avant les résultats par tonnages et matières. Le logiciel, créé en 2017, a été testé par un panel d'adhérents volontaires, qui ont proposé des améliorations substantielles.

L'année 2018 sera celle du déploiement du logiciel auprès des Adhérents de FEDEREC, notamment par des formations d'une journée délivrées dans le cadre de FORMAREC.

FEDEREC a en effet souhaité apporter un réel gain de connaissances à ses Adhérents sur l'analyse de cycle de vie dans le secteur du recyclage, en les formant à l'évaluation environnementale, à l'ensemble des événements qui ont permis l'émergence des questions relatives aux Gaz à Effet de Serre et plus spécifiquement au CO2 dans le monde. La formation prévoit également l'apprentissage de l'utilisation du logiciel pour les inscrits, et est un prérequis pour pouvoir disposer d'une licence et se servir de l'outil CO2 proposé par la Fédération.

Dans une dynamique prospective et sur la base de cet outil opérationnel, FEDEREC se mobilise pour que ces externalités positives soient prises en compte dans le prix des matières premières issues du recyclage (MPiR) et inciter ainsi les acteurs économiques à se tourner vers l'utilisation de ces matières aujourd'hui limitée par les variations de coûts des matières premières primaires. Pour y parvenir, FEDEREC propose une version évolutive du système des quotas carbone au niveau européen afin qu'il intègre le couple producteur de MPiR / consommateur de MPiR au titre de leur économie de CO2. Des échanges avec la Commission européenne ont été initiés à la fin de l'année 2017 et continueront en 2018.

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX



100%
des émissions
annuelles du transport
aérien français

22,5 Mt
de CO₂ évitées

=



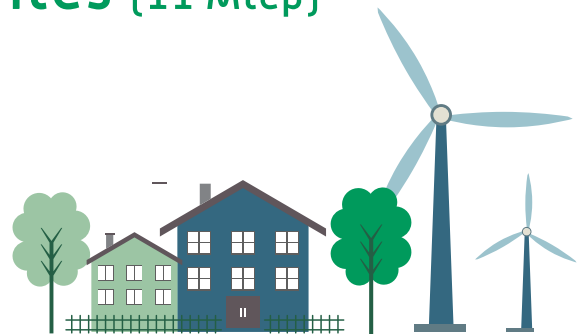
20%
des émissions
annuelles du parc
automobile français

124 TWh évités (11 Mtep)

18
réacteurs nucléaires
en France



=



80% de la consommation électrique de l'ensemble des foyers français

Le recyclage
des ferrailles
en France
représente
l'équivalent
de



ou

300 Porte-avions Charles de Gaulle

Pour fabriquer

1t d'aluminium,

il faut **5X** plus de
bauxite que de matières
premières de recyclage



Il faut **2X** plus de fibres
pour fabriquer du carton
à partir de fibres vierges
qu'à partir de fibres
recyclées





FÉDÉRER



QUI SOMMES-NOUS ?

FEDEREC, la Fédération professionnelle des entreprises du recyclage

Créée en 1945, FEDEREC représente 1 250 entreprises, des multinationales aux PME en passant par les ETI, répartis sur l'ensemble du territoire français et dont l'activité consiste en la collecte, le tri, la valorisation matière des déchets industriels et ménagers ou le négoce/courtage de Matières Premières issues du Recyclage (MPiR).

NOS MISSIONS

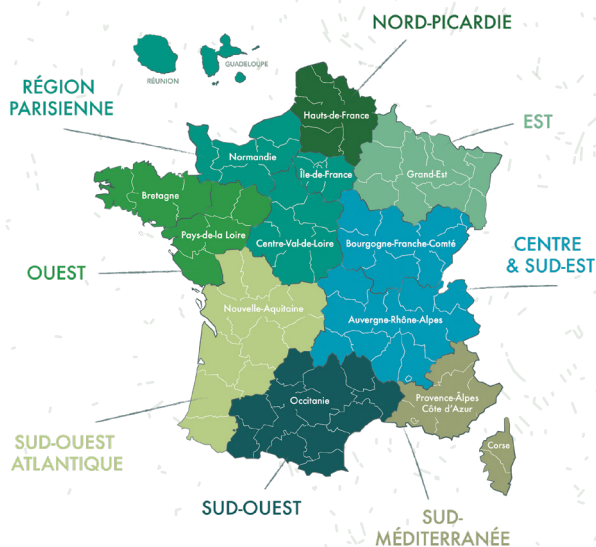
- ✓ **Représenter et défendre** les intérêts de nos Adhérents auprès des pouvoirs publics et des leaders d'opinion
- ✓ **Promouvoir et valoriser** les métiers et les MPiR comme ressource de demain
- ✓ **Accompagner** nos Adhérents dans leur adaptation aux évolutions réglementaires nationales et européennes au moyen d'une expertise et d'une assistance personnalisée : dialogue social, veille réglementaire, fiscalité, certification et labellisation, sécurité, transport
- ✓ **Fédérer et animer** le secteur en tant que tête de réseau
- ✓ **Négocier** la convention collective

Innovation
Emploi
Transition énergétique
RSE
Croissance verte
Protection de l'environnement

Économie circulaire

Écologie industrielle CO2 évité

FEDEREC EST STRUCTURÉE EN 8 SYNDICATS RÉGIONAUX



“ FEDEREC est un partenaire essentiel pour le Groupe, aussi bien pour le développement des marchés historiques, que pour la création de nouvelles filières de valorisation. Elle permet également aux professionnels d'avoir une visibilité accrue auprès des différentes instances institutionnelles et de mieux nous faire connaître du grand public. ”

HUGUES BAPST

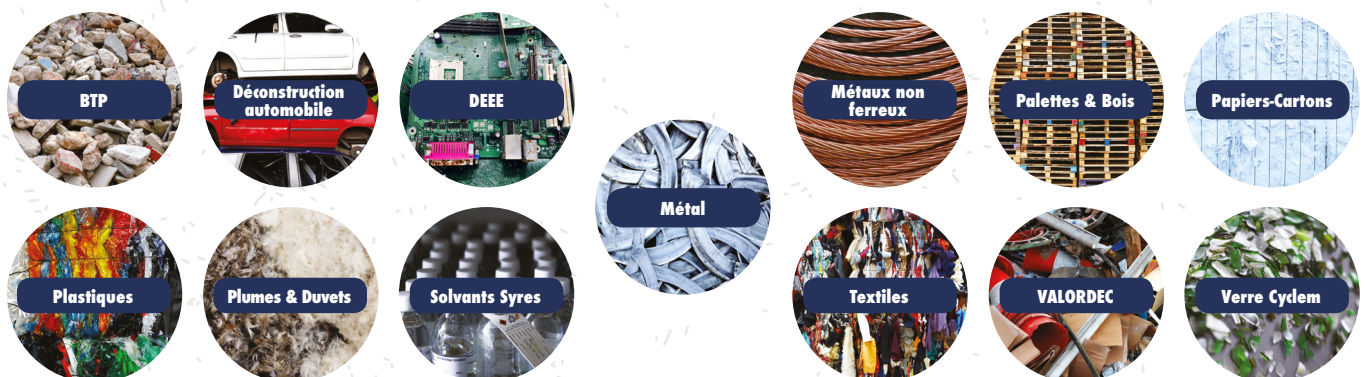
Directeur Commercial Ventes, Schroll



Membre du Conseil d'Administration de
FEDEREC Est et Vice-Président de la filière
FEDEREC Papiers-Cartons



ET EN 13 FILIÈRES



NOS ADHÉRENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble de nos Adhérents pour leur engagement et leur fidélité.

13RECYCLAGE / 2B RECYCLAGE / 3B EMBALLAGES / AB SERVE / ACTECO / ACTIFRIP / ACYCLEA / AD ARNAUD DEMOLITION
 LA TALAUDIÈRE / ADNOT PERE & FILS / AER / AER RECYCLAGE / AEROMETAL / ALBA CONSEIL ENVIRONNEMENT / ALBERDI /
 ALCYON ENVIRONNEMENT SERVICES / ALFA RECYCLING / ALGORA ENVIRONNEMENT / ALLO ASSE AUTO / ALLO RECUP / ALPACK
 / ALPES ENVIRONNEMENT / ALPHAPAL / ALTRIOM / AM ECO NEGOCE / AM ENVIRONNEMENT / AM2C / APF ENTREPRISE 34 /
 AQUIPLAST / ARC EN CIEL RECUP / ARCA CHUDEAU / ARMA BESSAIRE STE / ARMAND MOULET SA / ART RECYCLING / ARTEMISE
 / ASTRADÉC / ATLANTIQUE ECUERATION / AUBIN Paul / AUBORD RECYCLAGE / AZUR METAUX / BAPTISTE FER ET METAUX /
 BARBAZANGES TRI OUEST / BARUCH ET FISCH / BAUDELET ENVIRONNEMENT / BBCI / BDT / BELTRAN & FILS / BEZNER FRANCE
 / BIC / BIEHLER / BIEYSSE PERE & FILS / BIG BENNES SA / BILANCI- PESAGE / BM ENVIRONNEMENT / BNE / BONTEMPI / BORNES
 B. RECYCLAGE / BOURGOGNE RECYCLAGE GRPE / BOVIN ETS / BPA CENTRE DE TRI / BRABANT CHIMIE / BRALEY ROUERQUE
 LOCA BENNE / BRANGE ENVIRONNEMENT / BRIANE ENVIRONNEMENT / BRIANE JEAN / BRION / BRONZO / BROYAGE DU MIDI ET
 DE LA MEDITERRANEE / BRUNEL FRERES / BS ENVIRONNEMENT / BTS / BENNES TRANSPORTS SERVICES / BURBAN SA PALETTES
 / C.M.R. RECYCLAGE / C.SERRAND / CAKTUS / CAP RECYCLAGE / CAPY BERNARD / CARCANO PIERRE / CAVAILLON MULTI
 TRANSPORTS / CDIF / CEDRE / CENTRE PARISIEN DE RECYCLAGE / CENTRE VALORISATION ALCYON / CERNAY ENVIRONNEMENT
 / CEVENNES DECHETS / CHIMIE CIRCUIT / CHRISTIAN VITSE / CIE DES MATIERES PREMIERES / CIE FRANCAISE DES MNF / CITF
 / CLYDE INTERNATIONAL / CMS HIGH TECH / CODINA & FILS / COMET ROUEN / COMFER / COMMINGES METAUX SERVICES /
 COMMUNAUTÉ AGLO LIMOGES / COMPAS ALAIN / COOLREC FRANCE SAS / CORNEC / CORREZE RECUPERATION / CORUDO /
 COSTELLA ETS / COTALIS SERVICES / COUTRAS AUTO-CASSE / COVALREC / CRMM / CSR ENVIRONNEMENT / CUB INDUSTRIE
 / CYCLAMEN / CYCLEVA / CYCLIA / DA COSTA METAUX / DADDI-SRI SAS / DAINVILLE RECYCLAGE / DALOREC / DAVID DREYFUS
 / DBS / DECAMP DUBOS / DECONS / DELABRE / DELAUNAY & CIE SA / DELCROIX TRANSPORTS / DELILE & FILS / DELTA GOM /
 DELTA RECYCLAGE / DELTA VALORISATION / DEMAIN GRPE / DEMOFER SARL / DEMOLITION AUTOMOBILE AUTERIVE / DEPOLIA
 / DEROO RECUPERATION RECYCLAGE / DHESDIN / DISLAUB / DOBIGES / DOLAV / DOUBS RECYCLAGE / DRI (DEMANTELEMENT
 RECUPERATION INDUSTRIEL) / DS RECYCLAGE / DUBOST P ET F / DUMAS RECUPERATION / DURR / EARTHMINDED / ECO
 LOGISTIQUE / ECOMICRO / ECOPHYSE / ECOREFER / ECOSYS / EDECIMO RECUPERATION / EGGER / ELECTRO RECYCLING / EMRI
 / ENVIRONNEMENT MASSIF CENTRAL / EPUR / EPUR CENTRE / EPUR MEDITERRANEE / EPUR METAL / ERGER STE / ETS BEAL /
 ETS BRUHAT / ETS STROH / ETS WITTMANN / EUROPE METAL CONCEPT / EUROTRADES / EVERGLASS / EXCOFFIER RECYCLAGE
 / EXTRUSION SERVICE / FABRUDE RECYCLAGE TRANSAC AUTO 3 / FER & METAUX DE LA MEUSE / FERGEX / FERRIOL METAUX /
 FERT DEMOLITION / FERVET / FL INDUSTRIES / FOURMENT CHRISTIAN & FILS / FOURMENT RECYCLAGE / FRAMINEX / FRANCE
 RECUPERATION RECYCLAGE / FRIGOPOLIS / GALLO FRANCE / GALTIER / GARDET ET DE BEZENAC / GARNIER & FILS / GASTALDI
 FRERES / GCC / GDA ENVIRONNEMENT / GDP EMBALLAGES / GEBETEX / GECCO / GESTECO PENA / GIMENEZ / GIREV / GIRON
 PERE & FILS / GLOBAL MONNOYEUR / GODARD / GOMEZ - ANDREO / GRANULATÉX / GREEN RECUPERATION / GROUPE COVANORD
 / GUY DENGASC & FILS / GUYOT ENVIRONNEMENT / HARMONIE RECYCLAGE / HD SERVICES / HELLARD / HENAUT / HENON
 FRERES / HENRI BOUCHAUD SARL / HERSAND SA / HIRSCH (GINIOUX) / HYDRO ENVIRONNEMENT / IDEAL TECHNOLOGIE / INDRA
 S.A.S / INSIDENS / JALABER DIFFUSION / JESTIN AUTOS / JOUANCHICOT / JPM CONSEIL / K.F.B INDUSTRIE / KINSHOFER FRANCE
 / KINTZ FRERES / LA BOITE A PAPIERS / LANFRANCHI ENVIRONNEMENT / LANG RECYCLING / LARMANDE / LARROUDE / LE PETIT
 PLUS / LEFEUVRIER / LEGROS / LES RECYCLEURS BRETONS / LG SERVICES / LINARES SOEURS / LINGENHELD ENVIRONNEMENT
 LORRAINE / LOCA RECUPER / LORRAINE DE REVALORISATION / LORRAINE PLAST RECYCLING - LPR / LOSTIS RECYCLAGE / LOUIS
 VIAL / LUMIVEROPTIM / MAISON DEYA / MAISON PIETRA / MALAQUIN / MARIA VALORISATION / MARSMETAL / MARTIN BRUNO SARL
 / MAURICE STE D'EXP. DES ETS / MB RECYCLAGE / MEGA PNEUS / MELI / MENUT / METACONCEPT RECYCLAGE / METAL BLANC
 / METAL FER / METAL PARIS / METAL REUNION / METALCOR JJP CORREGE / METAUX PICAUD / METOSTOCK / METSO MINERAL
 FRANCE / MORPHOSIS / MTB RECYCLING / MULTIMETAL SARL / MW RECYCLAGE / NADAL / NEGO METAL / NEOCYCLE / NG FRANCE
 / NICOLAY FILS / NORD PAL PLAST / NORO PERE ET FILS / NPPM / ORNE METAUX / P P M CHIMIREC / PALETTES ARTOIS SERVICES /
 PASSARD / PASSENAUD RECYCLAGE / PATRICK TUBERT / PCMB / PERFORMANCE ENVIRONNEMENT / PERISSER ET FILS / PIERRE
 BRABANT / PINET / PIOMBO RECYCLAGE / PLANCHER / PPL / PRADAT RECYCLAGE / PRAXY / PRAXY CENTRE BOURBIE / PRE
 FER NORD / PRECIMECA / PRIVACIA RECYCLAGE / PROCAR / PROFER / PROFERMET / PROVENCE RECUPERATION / PROVENCE
 TLC / PROVER / PSI / PSS TECHNOLOGIES / QUALIREC / QUEYRAS ENVIRONNEMENT / QUINSON FONLUPT / R.M.B. MONSIGNY
 / RAMERY ENVIRONNEMENT / RCCA ROUVIER / RDS GRPE VENISSIEUX / RECCHIA DOMINIQUE / RECORDIER / RECUPERATION
 ALESIEENNE / RECYCAL / RECYCLAGE MATERIAUX BERGHEIM / RECYMONTANE / RECYTEP / REGAIN ECO PLAST / REMONDIS
 ELECTRO RECYCLING TCM SERVICES / REMONDIS FRANCE / RESSOR / REVAL (SITA) / REVIPLAST / ROLANFER RECYCLAGE /
 ROMI RECYCLAGE / ROSSI SAS / ROUVREAU RECUPERATION / RSB / RUEGGER PHILIPPE / RUVALOR / SABAFAER J2S / SAICA
 NATUR SUD / SALBER RECYCLAGE / SAREC / SARL TERRIER ROBERT (BUTIN TERRIER) / SCA RECYCLING FRANCE DS SMITH /
 SCHMIDT ALAIN / SCHMIDT FRERES / SCHROLL (ALTEM, SARDI, SC, CITRAVAL) / SDV (STE DE DISTRIBUTION DE VETEMENTS) /
 SEM ARDEL / SEOSSE ECO-TRANSFORMATION / SIBELCO GREEN SOLUTIONS (PATE) / SICSA / SIRMET / SLR (SOCIÉTÉ LANDAISE
 DE RECUPERATION) / SM EPERNAY / SNBL / SNH / SNVP BOIS / SOCIÉTÉ DE RECUPERATION METALLURGIQUE DE L'ARTOIS
 (SRMA) / SOFOVAR / SOFREST DIFFUSION / SOLARZ & CIE / SOLOVER / SORECA / SOREPAR / SOREPAR (COVED) / SOREVO
 ENVIRONNEMENT METAUX 116 / SOSAREC / SOTRAVAL / SOULARD / SOVAMEP / SPIELMANN / SPLM COUDOURET / SRCE / SRPM
 / SRPV INDUSTRIELS / SRV VACHER / STAS / STE ROGER GOUVERNAYRE ET FILS / STEPHAN / SUD-RECYCLAGE BALSALOBRE / T
 R I (TECHNIQUE RECYCLAGE INDUSTRIEL) / TD3E ALSACE / TECNOMED / TER / TERECHOVAL / TEXILOOP / THIOUET RECYCLAGE /
 TILLET / TIO CREATEX / TRACAUTO / TRAIT D'UNION / TRANSPORTS AGOSTINI / TREVAL / TRI 37 ENTREPRISE / TRI-O / TRIGENIUM /
 TRIGONE / TRISELEC / UNIFER ENVIRONNEMENT / UP AND CYCLE / VAILLANT RECYCLAGE / VALDEC / VALECOBOIS / VALECOBOIS
 PROVENCE / VALEOR / VALIKA / VALMETAL / VALOMETAL / VALORPOLE / VALPAQ / VALTRI ENVIRONNEMENT / VANHEEDE
 ENVIRONNEMENT / VERGER / VERGNE PERE & FILS ETS / VIDALIES SA / VIGNIER F / WEEE METALLICA / WILLIAM SABATIER
 RECYCLAGE / WTP 41 / YONNE RECYCLAGE / YPREMA / COVED / DERICHEBOURG ENVIRONNEMENT / FERINOX / GDE / LE
 RELAIS / MALTHA GLASS RECYCLING FRANCE / PAPREC / SECHE ECO INDUSTRIES / SUEZ / TRIADE ELECTRONIQUE / VEOLIA /

COMMISSION SOCIALE & CPNEFP

FEDEREC AU COEUR DU DIALOGUE SOCIAL



LA COMMISSION SOCIALE NATIONALE PARITAIRE

Confortée en 2016 par les résultats de la représentativité patronale, FEDEREC maintient un dialogue social actif et constructif avec ses partenaires sociaux, dans le cadre des négociations de branche.

Dans un contexte politique marqué par la reconnaissance et la clarification du rôle des Branches, les partenaires sociaux ont vu en 2017 leurs prérogatives renforcées dans des domaines précis relevant de l'intérêt général des entreprises et des salariés.

Pour autant, conscients que la réalité économique et sociale des entreprises doit être prise en compte au plus près du terrain, les partenaires sociaux sont attentifs à encadrer de manière souple, les normes conventionnelles afin de maintenir l'esprit d'entreprendre qui caractérise le secteur.

Le climat de confiance instauré depuis des années entre FEDEREC et les organisations syndicales permet ainsi un dialogue de qualité, au plus près des enjeux des entreprises et des intérêts des salariés.

De nombreux accords ont de nouveau été signés en 2017 ; parmi eux, on notera les minimas conventionnels, l'amélioration des garanties frais de santé, les congés pour événements familiaux.

Autre dossier majeur pour la profession sur lequel les partenaires sociaux souhaitent s'engager, la transition numérique et son impact sur les organisations de travail et les métiers. 2018 sera ainsi, pour une partie, consacrée à ces réflexions.

Force est donc de constater, depuis quelques années, l'accroissement des travaux paritaires de la branche afin de doter les entreprises de normes et de dispositifs conventionnels adaptés à l'évolution de la profession. L'ensemble de ces actions a été très constructif pour le secteur mais a nécessité un grand nombre de réunions paritaires.

C'est pourquoi, les partenaires sociaux ont souhaité signer, en décembre 2017, un accord sur le financement du dialogue social afin de se doter de moyens financiers et humains leur permettant de réaliser un travail de qualité au profit des entreprises et des salariés de la branche.

Cet accord garantit la pérennité des travaux engagés par la Fédération dans un souci de professionnalisme et de constance. Pascal SECULA, Président de la Commission nationale, est le garant de cette rigueur et de la qualité des travaux paritaires.

LA COMMISSION PARITAIRE NATIONALE POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE (CPNEFP)

Dans un contexte en transformation permanente, l'un des enjeux majeurs de la Branche est de définir de manière prospective les évolutions de l'emploi en lien avec les mutations du secteur.

Cette définition n'est pas toujours aisée, mais elle est pourtant indispensable en termes d'évolution économique et de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences.

Dans cette logique, FEDEREC a su développer des liens étroits avec les pouvoirs publics pour mettre en place des travaux collaboratifs sur les sujets emploi – formation.

Ce partenariat entre l'État et la Branche a toujours représenté une véritable force sur le plan opérationnel et sur le plan politique et a permis d'engager une dynamique sectorielle ambitieuse pour accompagner les collaborateurs dans leurs parcours professionnels.

De nombreux dossiers ont ainsi été lancés ces dernières années :

- le soutien à l'apprentissage et à la professionnalisation,
- la promotion des métiers auprès des collégiens et lycéens, grâce à une convention avec le Ministère de l'Éducation,
- une sensibilisation au handicap avec le soutien de l'Agefiph
- la valorisation des collaborateurs à travers la création des CQP et CQPI de branche

Aujourd'hui, face aux défis du numérique qui touchent l'ensemble des entreprises, FEDEREC s'est de nouveau engagée dans un accord de partenariat avec le Ministère du Travail (EDEC) qui prévoit un certain nombre de dispositifs pour épauler les entreprises dans cette phase de transformation.

Les actions prévues dans le cadre de cette contractualisation sont fondamentales pour le secteur : le numérique impacte en effet les emplois, les métiers et les besoins en compétences, recompose l'organisation du travail et appelle à de nouvelles formes de collaboration.

Les initiatives engagées dans le cadre de l'EDEC permettront de capitaliser sur les évolutions technologiques et la révolution digitale. L'ensemble de ces travaux sont visibles grâce à la réalisation d'un site sur les métiers du recyclage. Celui-ci est la vitrine des réalisations et engagements paritaires de la branche en faveur de l'emploi. <https://www.metiers-recyclage.info/>

Bernard FAVORY continue sa mission au niveau de la Présidence de la Commission et maintient un dialogue de qualité avec les partenaires sociaux.

QUALI'OP

LE SYSTÈME QUALITÉ DE SERVICES DE FEDEREC

FEDEREC est engagée depuis 2007, dans une démarche de certification de services QUALI'OP qui est une démarche Qualité appliquée aux Organisations Professionnelles.

Cette démarche, audité de nouveau avec succès en 2017, permet à la Fédération de s'assurer d'une organisation interne optimisée et de la qualité de ses prestations dans ses missions d'influence, de communication, d'animation de réseau et de services à ses Adhérents.



Nos engagements pour les adhérents de FEDEREC

Les engagements de la Fédération sont basés sur les thèmes détaillés dans le référentiel QUALI'OP.

I. STRATÉGIE DE FEDEREC

- FEDEREC base sa stratégie d'influence et de lobby sur les besoins de ses Adhérents et les évolutions réglementaires et technologiques
- Le Conseil d'Administration et le Bureau Fédéral prennent les décisions qui sont mises en application et déclinées en Région et dans les différentes filières.
- La stratégie de FEDEREC est définie pour 3 ans et correspond au mandat du Président

II. MISSIONS EXTERNES (TOURNÉES VERS LES PARTIES EXTÉRIEURES À LA FÉDÉRATION)

Actions d'influence / Lobbying

- Les équipes de FEDEREC rencontrent régulièrement les instances décisionnaires pour interpellier sur les enjeux de la filière (Parlement, Ministères, Commissions des filières REP, EURIC, PNTTD etc.)
- Des indicateurs permettent de mesurer l'efficacité des actions d'influence de FEDEREC (par exemple en 2017, 427 courriers ont été envoyés aux députés élus sur un territoire d'implantation d'entreprises de recyclage et plusieurs rencontres ont été organisées notamment avec les conseillers « environnement » du Gouvernement)

Communication externe

- Le Pôle Communication de FEDEREC organise plusieurs événements : Pollutec, la Journée Technique Nationale FEDEREC, le cocktail FEDEREC, les Nocturnes, les conférences de presse, etc.
- Les élus de FEDEREC présentent la Fédération, nos entreprises et nos métiers lors d'événements.

III- MISSIONS INTERNES (DÉDIÉES AUX ADHÉRENTS DE FEDEREC)

Organisation de FEDEREC

- **Organisation statutaire** : FEDEREC a adopté un règlement intérieur et des statuts qui sont consultables librement
- **Suivi du budget / cotisations** : les cotisations de FEDEREC sont revues annuellement et le budget est suivi et présenté pour validation aux Adhérents en Assemblée Générale
- **Gestion et management des RH des équipes** : un organigramme des équipes est disponible librement.
- **Gestion des prestataires** de FEDEREC : un suivi des prestataires est réalisé annuellement.

Services offerts aux Adhérents

- **Veille** : Les dossiers techniques mensuels permettent de diffuser aux Adhérents la veille technique, sociale et réglementaire réalisée par FEDEREC

- **Communication interne** : De nombreux supports de communication sont mis à la disposition des Adhérents : les dossiers techniques, le Fil FEDEREC, les guides pratiques (TTD, achats au détail, etc.), le rapport annuel, l'annuaire des Adhérents, etc.
- **Réponses aux questions** : Nous nous engageons à répondre aux questions écrites de nos membres dans les 7 jours et aux questions téléphoniques dans les 48h.
- **Accueil** : FEDEREC est joignable par téléphone/mail et s'engage à vous orienter vers le bon interlocuteur
- **Organisation de réunions** : FEDEREC organise très régulièrement des réunions de filières (métaux, DEEE, BTP, bois, Papiers-Cartons, plastiques, etc.) ; des groupes de travail (TTD, DBPS, etc.) et des commissions (broyeurs, internationale, etc.). Nous nous engageons à informer nos Adhérents de la date et de l'ordre du jour de réunions au minimum 15 jours avant et à envoyer le compte-rendu au maximum 1 mois après.

GOUVERNANCE



BUREAU FÉDÉRAL



**Jean-Philippe
CARPENTIER**
Président de
FEDEREC



**Jean-Luc
PETITHUGUENIN**
Vice-Président de
FEDEREC et
Président de
la Commission
Communication



**Albert
AZOUBEL**
Trésorier de
FEDEREC
et Président de
FEDEREC Région
Parisienne



**Dominique
MAGUIN**
Président d'honneur
de FEDEREC



**Pascal
SECUA**
Président d'honneur
de FEDEREC et
Président de la
Commission Sociale



**Sandra
ROSSI**
Présidente de
FEDEREC
Sud-Méditerranée



**Pierre-Yves
BARBAZANGES**
Président de
FEDEREC Ouest



**PASCAL
GENNEVIÈVE**
Président de
FEDEREC Papiers
Cartons



**Patrick
KORNBERG**
Président de
FEDEREC Métaux
Non Ferreux



CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Nicolas
BEQUAERT**
Président de
la Commission
Prospective &
Innovation



**Pierre
CAPELOT**
Président de
FEDEREC Plumes
et Duvets



**Étienne
CHAZELLE**
Président de
FEDEREC
Sud-Ouest



**Florent
COLON**
Président de
FEDEREC Centre
et Sud-Est



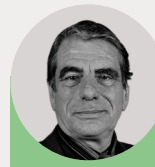
**Thierry
DE CHIRÉE**
Président de
FEDEREC Est



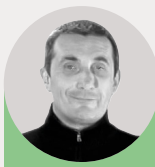
**Fabien
DESSPORT**
Président de
FEDEREC SYRES
Solvants



**Bertrand
DOOLAEGHE**
Président de
FEDEREC
Nord-Picardie



**Bernard
FAVORY**
Président
d'honneur de
FORMAREC



Olivier FERT
Président de
FEDEREC
Déconstruction
Automobile



**Olivier
FRANÇOIS**
Président de
la Commission
Internationale



**Alban
GROSVALLET**
Président de
la Commission
Broyeurs



**Olivier
LE FICHOUS**
Président de
la Commission
DBPS¹



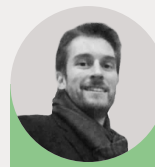
**Erwan
LE MEUR**
Président de
FEDEREC BTP



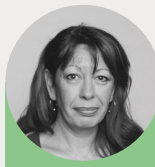
**Pascal
LEON**
Président de
FEDEREC Palettes
et Bois



**Jean-Pierre
LUTHRINGER**
Président de
FEDEREC
VALORDEC



**Sébastien
MARCHETTO**
Président de
la Commission
Jeunes



**Marie Pierre
MESCAM**
Présidente de
FEDEREC Métal



**Jean-Pierre
PARISI**
Président de
FEDEREC DEEE²



Marc PENA
Président de
FORMAREC



**Mathieu
SZOSTAK**
Président de
FEDEREC
CYCLEM Verre



Diane VIDALIES
Présidente de
FEDEREC Sud-
Ouest-Atlantique



**Christophe
VIANT**
Président de
FEDEREC
Plastiques



Mehdi ZERROUG
Président de
FEDEREC Textiles

¹DBPS : Déchets de Bateaux de Plaisance ou de Sport

²DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

L'ÉQUIPE



SIÈGE SOCIAL FEDEREC

PÔLE DIRECTION GÉNÉRALE



Manuel BURNAND
Directeur
Général



Alexandra ROUAULT
Assistante de
Direction



Cyrille MARTIN
Chargé de
mission¹ auprès du
Directeur Général

PÔLE INSTITUTIONNEL



Marie-Ange BADIN
Chargée
des affaires
publiques et
institutionnelles

PÔLE COMMUNICATION



Carina ORRU
Directrice de la
Communication



Gaëlle ROBERT
Chargée de
Communication



Laura PERROT
Chargée de
Communication



Agathe PERNET
Graphiste Junior

PÔLE QSE



Marie ZADEM
Responsable
Pôle QSE /
Qualité

PÔLE TECHNIQUE



Tess POZZI
Responsable du
Pôle Technique²



Clément VIGNOT
Chargé de
mission³



Marion HALBY
Chargée de
mission⁴



NOÉMIE LAURENT
Chargée de
mission⁵



Blandine de RAUGLAUDRE
Chargée de
mission⁶

PÔLE SOCIAL ET FORMATION



Sylvie FLECHEAU
Responsable du
Pôle social



Hélène VAN WAES
Relations
partenaires sociaux
et Formation

PÔLE TERRITORIAL



Anne - Claire BEUCHER
Responsable du
Pôle territorial



Cécile BENITO
Chargée de
mission

PÔLE ADMINISTRATIF



Géraldine NADIN
Hôtesse
d'accueil
polyvalente

¹ VALORDEC (Biodéchets, CSR) / ² DEEE, Métaux Non Ferreux, Métal, GT REP et Commission Internationale / ³ SYRES, Palettes et Bois, Textiles, GT Pneumatique et Cellule Sites illégaux / ⁴ Papiers-Cartons, Plastiques, REP Piles et accu, REP Emballages / ⁵ BTP, Verre, VHU et Commission Broyeurs / ⁶ Plumes et duvets et Commission DBPS



FEDEREC EN RÉGION



Gisèle BOSSU
FEDEREC
Sud-Méditerranée



Laurence BURNICHON
FEDEREC Centre
et Sud-Est



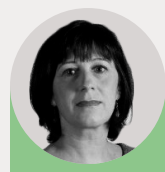
Stéphanie TRIFAUD
FEDEREC Région
parisienne et
FEDEREC Est



Anne-Claire BEUCHER
FEDEREC Ouest



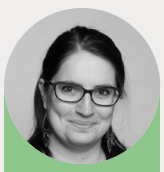
Hélène VAN WAES
FEDEREC
Nord-Picardie



Brigitte JACQUART
FEDEREC
Nord-Picardie



Cécile BENITO
FEDEREC
Sud-Ouest
Atlantique



Blandine de RAUGLAUDRE
FEDEREC
Occitanie



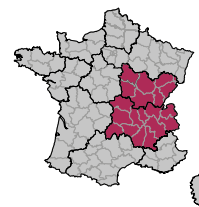
ANIMER



**8 SYNDICATS RÉGIONAUX
GARANTS DE L'ANIMATION
TERRITORIALE**

**13 FILIÈRES REPRÉSENTATIVES
DU SECTEUR DU RECYCLAGE**

FEDEREC CENTRE & SUD-EST



Rencontre avec
FLORENT COLON

Président de FEDEREC Centre & Sud-Est

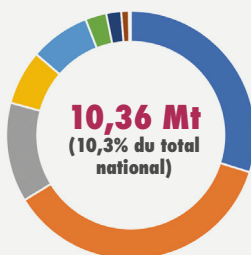


“ FEDEREC doit être la référence incontournable concernant les activités liées au recyclage et à l'économie circulaire. ”

DÉCHETS COLLECTÉS 2016

SECTEUR DU RECYCLAGE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES AU 31/12/2016*

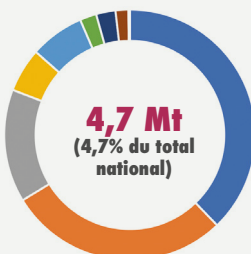
29,8%	DND DIB ET DÉCHETS
7,1%	PAPIERS CARTONS
1,9%	MÉTAUX NON FERREUX
36,4%	DÉCHETS ORGANIQUES
12,9%	MÉTAUX FERREUX
2,7%	VERRE
7,8%	DÉCHETS BOIS
0,2%	PLASTIQUES
1,0%	TEXTILES



176 entreprises pour 306 sites
72% d'entreprises de moins de 20 salariés
Environ 3885 employés
Environ 10,36 Mt de déchets collectés et recyclés
(10,3% du total national)
2,25 Mt CO2 eq et 12,18 TWh économisées
grâce au recyclage

SECTEUR DU RECYCLAGE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE AU 31/12/2016*

37,8%	DND DIB ET DÉCHETS
5,7%	PAPIERS CARTONS
2,5%	MÉTAUX NON FERREUX
28,5%	DÉCHETS ORGANIQUES
14,6%	MÉTAUX FERREUX
1,9%	VERRE
7,0%	DÉCHETS BOIS
0,2%	PLASTIQUES
1,6%	TEXTILES



64 entreprises pour 107 sites
73% d'entreprises de moins de 20 salariés
Environ 1 290 employés
Environ 4,70 Mt de déchets collectés et recyclés
(4,7% du total national)
1,20 Mt CO2 eq et 5,63 TWh économisées
grâce au recyclage

*Ces chiffres représentent les chiffres du secteur du recyclage

BILAN 2017

En mars, FEDEREC CSE a réuni 40 participants lors d'une journée d'information à Lyon proposant un tour d'horizon des actualités et un focus spécifique sur les PRPGD.

Notre Assemblée générale s'est tenue le 15 juin au domaine de Divonne les Bains, réunissant 80 participants, en présence de Jean-Philippe CARPENTIER et Carina ORRU.

Le 7 novembre, nous avons organisé une journée d'information en présence de 50 participants qui ont eu le plaisir d'embarquer à Lyon sur une péniche qui a navigué entre Rhône et Saône. Cette journée a été l'occasion de faire un point complet sur les marchés. À ce titre, les responsables régionaux de filières ont chacun présenté l'actualité de leur filière, et s'en est suivi un long et très enrichissant moment d'échanges entre les participants et les intervenants.

FEDEREC CSE a été précurseur sur les dossiers d'accompagnement de la mise en place des futurs PRPGD, en se préparant en amont à cette future réforme. Un groupe de travail Influence a été mis en place afin de répartir les représentants du syndicat régional dans les différentes assemblées et commission de travail. Le GT Influence s'est également réuni à 3 reprises dans le but de valider les enjeux, les éléments de langage, ainsi que les positions stratégiques « métier » à faire porter par nos représentants, que je remercie à nouveau pour leur implication et participation active en faveur de cette cause collective.

Les travaux d'élaboration des plans ont maintenant démarré pour chacune des deux régions administratives nous concernant (Auvergne Rhône Alpes & Bourgogne Franche Comté), et nous participons activement à chacun d'entre eux. Des rencontres et contacts réguliers ont également lieu avec l'ADEME, le Sindra, etc ...

Nous avons pu constater que notre présence est importante, et même, maintenant souhaitée.

ENJEUX & PERSPECTIVES 2018

L'enjeu principal de cette année 2018 est de porter nos messages et la vision de nos métiers pour la finalisation des projets de PRPGD.

Une réunion d'information régionale est d'ailleurs organisée à l'Hotel de Région Auvergne Rhône Alpes afin que nos Adhérents puissent être plongés au cœur du sujet et débattre des enjeux des plans.

Il nous faut aussi pour cela intégrer les nouveaux contours de notre région FEDEREC, et faire concorder notre organisation aux régions administratives. Nous avons également prévu d'ouvrir les portes de certains sites adhérents à des visites de parlementaires afin de mieux faire connaître les métiers du recyclage.

Le traditionnel évènement phare biennuel qu'est Pollutec Lyon sera une nouvelle fois un temps fort de notre région.

Nos Adhérents seront présents en nombre sur le salon, et les représentants du CA FEDEREC CSE s'impliquent activement pour faire venir un maximum d'adhérents, partenaires, prospects, élus, etc...

Nous organiserons d'ailleurs comme cela est devenu une coutume une soirée de gala le jeudi 29 Novembre.

L'ensemble du Conseil d'administration a été remobilisé afin de décliner, au plus près de nos adhérents, les messages et services de FEDEREC.

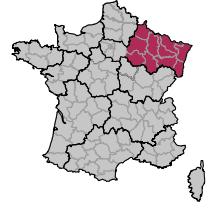
Nous travaillons également à la poursuite d'un meilleur maillage de notre région, car celle-ci s'étend sur 20 Départements.

Une démarche a été entreprise afin d'aller à la rencontre des prospects exerçant nos métiers, afin de faire connaître le Syndicat régional et la Fédération.

Nous souhaitons ainsi que nous rejoignent les entreprises dont les valeurs sont conformes à nos engagements et à notre éthique.

Contact - Laurence Burnichon - 04 78 72 42 97 - federec.cse@wanadoo.fr

FEDEREC EST



Rencontre avec

THIERRY DE CHIRÉE

Président de FEDEREC Est



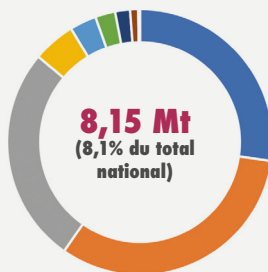
“

Notre Syndicat a décidé de développer ses moyens de communication et d'augmenter sa visibilité auprès des élus régionaux et des acteurs du recyclage. ”

DÉCHETS COLLECTÉS 2016

SECTEUR DU RECYCLAGE GRAND EST AU 31/12/2016*

27,3%	DND DIB ET DÉCHETS
5,2%	PAPIERS CARTONS
1,8%	MÉTAUX NON FERREUX
32,4%	DÉCHETS ORGANIQUES
26,4%	MÉTAUX FERREUX
2,4%	VERRE
2,2%	DÉCHETS BOIS
0,2%	PLASTIQUES
1,0%	TEXTILES



114 entreprises pour 197 sites

72% d'entreprises de moins de 20 salariés

Environ 2 280 employés

Environ 8,15 Mt de déchets collectés et recyclés

(8,1% du total national)

3,17 Mt CO₂ eq et 11,04 TWh économisées

grâce au recyclage

*Ces chiffres représentent les chiffres du secteur du recyclage

BILAN 2017

L'année 2017 a été marquée par le départ anticipé de Jean-François GROBOT, Président de FEDEREC EST depuis de nombreuses années. Jean-François GROBOT est désormais Vice-président et toujours très impliqué dans la vie de notre Syndicat. Le Conseil d'administration, que je remercie, m'a confié la présidence de FEDEREC EST. Le 22 juin, a eu lieu notre assemblée générale à Strasbourg.

En octobre, nous nous sommes rendus à Sainte-Marie-aux-Mines où nous avons visité le laboratoire et le site de SALBER Recyclage. Jacques CATTIN, député du Haut-Rhin, nous a fait l'honneur de sa présence.

En novembre, nous avons organisé une conférence de presse à Strasbourg pour présenter les chiffres du recyclage 2016 de notre région. Cette conférence nous a permis d'échanger avec les acteurs et parties prenantes du PRPGD.

Nous poursuivons notre implication au sein des groupes de travail et auprès de la Région Grand Est. La troisième Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES) du Plan des Déchets a eu lieu en février dernier, présentant notamment un état des lieux de la situation des déchets du Grand Est et proposant une méthodologie d'élaboration des scénarios du plan.

ENJEUX & PERSPECTIVES 2018

L'élaboration des Plans Régionaux de Prévention et de Gestion des Déchets et Plan d'Économie Circulaire est l'occasion de proposer des solutions pour préserver l'outil industriel et les emplois.

Les chiffres du recyclage ne concernent pas que le plan régional des déchets, ils sont issus d'un tissu de TPE/PME locales et d'implantations de groupes nationaux dépendant des choix stratégiques de filières des pouvoirs publics État et Régions.

Dans notre région, le développement de la collecte et du recyclage ne se fera pas sans :

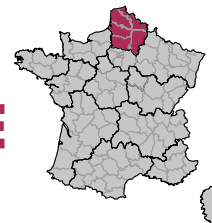
- Repenser les filières de valorisation notamment les filières bois et plastiques.
- Développer les exutoires.
- Développer la valorisation énergétique des flux sans débouchés matières (valorisation énergétique des déchets de bois, CSR).
- Réfléchir à la création de nouveaux marchés.
- Harmoniser la réglementation européenne

Les entreprises du recyclage de la Région Grand Est connaissent une baisse des tonnages du fait de leur redirection vers les pays transfrontaliers. Le manque d'harmonisation concernant le paiement en liquide impacte directement nos filières. Une harmonisation de la législation Européenne est nécessaire.

Notre Syndicat a décidé de développer ses moyens de communication et d'augmenter sa visibilité auprès des élus régionaux et des acteurs du recyclage. Nous avons prévu de participer à un ou deux salons régionaux, ce qui nous permettrait d'aller à la rencontre des Adhérents et prospects, d'éditer des supports d'information et d'organiser des réunions thématiques.

FEDEREC

NORD-PICARDIE / HAUTS-DE-FRANCE



Rencontre avec

BERTRAND DOOLAEGHE

Président de FEDEREC Nord-Picardie / Hauts-de-France



“

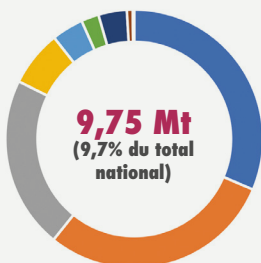
Notre région a bénéficié de la politique de professionnalisation impulsée au niveau national par les partenaires sociaux.”

”

DÉCHETS COLLECTÉS 2016

SECTEUR DU RECYCLAGE EN HAUTS-DE-FRANCE AU 31/12/2016*

31,4%	DND DIB ET DÉCHETS
7,0%	PAPIERS CARTONS
3,6%	MÉTAUX NON FERREUX
29,4%	DÉCHETS ORGANIQUES
21,6%	MÉTAUX FERREUX
2,2%	VERRE
4,0%	DÉCHETS BOIS
0,2%	PLASTIQUES
0,7%	TEXTILES



148 entreprises pour 256 sites

66% d'entreprises de moins de 20 salariés

Environ 3 620 employés

Environ 9,75 Mt de déchets collectés et recyclés

(9,7% du total national)

3,46 Mt CO2 eq et 15,13 TWh économisées

grâce au recyclage

*Ces chiffres représentent les chiffres du secteur du recyclage

BILAN 2017

Dans le cadre de la politique nationale impulsée par la Fédération sur le renforcement des échanges avec les partenaires institutionnels en Région, FEDEREC Nord-Picardie a resserré ses liens avec les acteurs d'influence en matière de politique recyclage et valorisation des MPIR.

La Région Hauts de France est particulièrement active en matière d'économie circulaire et les travaux initiés à l'occasion du PRPGD ont été un véritable levier pour accompagner le territoire et les acteurs du déchet dans l'identification des actions permettant de répondre aux nouveaux objectifs de prévention, de valorisation et d'économie circulaire de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (TECV).

Dans ce contexte, FEDEREC Nord-Picardie a su, grâce à l'implication de ses entreprises, devenir un interlocuteur central du dispositif et des échanges entre acteurs.

Ses apports en termes de connaissance des flux et de perspectives d'avenir ont été extrêmement bien reçus par la Région qui a pris conscience de l'importance de la profession.

L'Assemblée Générale du 29 juin 2017 a été un temps fort pour le syndicat et le symbole de ses collaborations fructueuses en rassemblant la DREAL, l'ADEME et le Conseil Régional sur ses enjeux.

FEFEREC Nord-Picardie est désormais incontournable dans le paysage régional et je suis fier de notre profession et de son engagement.

Les dossiers de fond engagés par Jean-Philippe CARPENTIER, Président de FEDEREC et ses élus portent leurs fruits et nous sommes désormais clairement identifiés comme un maillon incontournable dans l'économie circulaire.

ENJEUX & PERSPECTIVES 2018

Nos enjeux sont multiples ; notre profession a à cœur d'être un levier pour l'innovation, l'emploi et le développement intelligent des territoires.

Notre Région a de nombreux défis à relever et nous devons être pro-acteur des transformations qui doivent les accompagner.

C'est en ce sens que notre Syndicat participe au Schéma Régional de Développement Économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et au Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPDFOP), lancés par le Conseil Régional.

Notre implication au sein des concertations régionales avec l'ensemble du monde économique doit permettre de répondre collectivement aux enjeux du développement économique et de l'emploi en Hauts-de-France.

La Région Hauts-de-France a du potentiel et a su relever de nombreux défis suite aux crises qu'elle a traversées.

Nos administrateurs et Adhérents sont extrêmement actifs et je les remercie.

Grâce à eux, nous pouvons répondre présents aux sollicitations et assurer une présence de proximité.

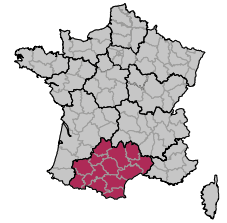
Nous ambitionnons désormais d'œuvrer en faveur des Quotas de CO2 qui viendront renforcer les bénéfices environnementaux mis en valeur dans le cadre de l'étude nationale menée par FEDEREC en partenariat avec l'ADEME.

Par ailleurs, je souhaite que nous puissions augmenter le nombre de nos Adhérents et partenaires afin de démultiplier notre influence ; un important travail sera également réalisé dans ce sens.

2018 sera comme toujours également l'occasion de se rencontrer et d'échanger avec nos Adhérents ; des dates sont d'ores et déjà fixées, notamment notre Assemblée Générale au cours de laquelle nous procéderons à nos élections régionales.

Les dossiers sont nombreux mais captivants, notre profession s'est profondément modifiée ces dernières années en faveur d'une professionnalisation de nos métiers. Nous devons continuer à défendre nos intérêts au niveau national et régional. Notre profession reste soudée et je m'en félicite, nos valeurs sont intactes et font la force de notre Fédération.

FEDEREC OCCITANIE



Rencontre avec
ÉTIENNE CHAZELLE
Président de FEDEREC Occitanie

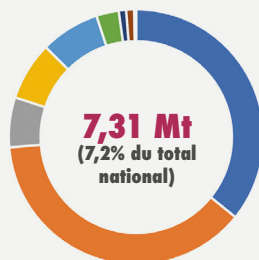


“
Nous suivons de près le projet d'évaluation
environnementale du recyclage qui permet
d'apporter une reconnaissance de l'activité des
Adhérents en matière d'environnement, de bilan
CO2 et d'économie d'énergie.”

DÉCHETS COLLECTÉS 2016

SECTEUR DU RECYCLAGE EN OCCITANIE AU 31/12/2016*

35,8%	DND DIB ET DÉCHETS
7,4%	PAPIERS CARTONS
0,9%	MÉTAUX NON FERREUX
37,9%	DÉCHETS ORGANIQUES
6,3%	MÉTAUX FERREUX
2,9%	VERRE
7,5%	DÉCHETS BOIS
0,3%	PLASTIQUES
1,0%	TEXTILES



115 entreprises pour 190 sites

78% d'entreprises de moins de 20 salariés

Environ 1 850 employés

Environ 7,31 Mt de déchets collectés et recyclés

(7,2% du total national)

0,83 Mt CO2 eq et 6,76 TWh économisées

grâce au recyclage

*Ces chiffres représentent les chiffres du secteur du recyclage

BILAN 2017

En juin 2017, nous avons couplé notre Journée des Partenaires et notre Assemblée Générale sur le site de COVED-VALORSYS à Montblanc (34) en présence de 100 personnes autour des 23 partenaires régionaux et nationaux qui ont présenté leur savoir-faire et innovations techniques aux Adhérents. Cet évènement fut une nouvelle fois un succès.

Nous avons vu le démarrage des travaux du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets de la Région Occitanie. La quinzaine de réunions a mobilisé Adhérents et administrateurs au cours du 2nd semestre 2017 à travers les différents ateliers thématiques et commissions. Nous les remercions de leur implication et espérons voir continuer cette mobilisation jusqu'à la fin des travaux en 2018.

Nous continuerons à être force de propositions auprès des institutions régionales sur la fin des travaux du plan régional et sa mise en application. Ces travaux ont également été l'occasion de rencontrer les différents acteurs de l'économie circulaire dans la région et d'augmenter la visibilité de FEDEREC Occitanie, nous souhaitons poursuivre le développement des liens de confiance vers ce réseau régional qui s'est construit.

Pour la première fois cette année, nous avons présenté les chiffres du recyclage 2016 sur la région Occitanie lors d'une conférence de presse qui a rassemblé une trentaine d'adhérents, associations et journalistes. Cet exercice a montré une nouvelle fois la volonté de FEDEREC Occitanie d'apporter son expertise sur son territoire avec l'aide de l'observatoire statistique de la Fédération.

ENJEUX & PERSPECTIVES 2018

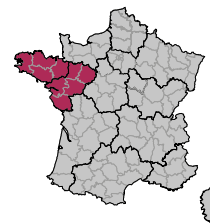
La Région Occitanie est structurée avec un ensemble plus important de petites entreprises de recyclage que d'autres régions françaises par son territoire étendu et sa diversité de typologie. Il y a 2 grandes métropoles qui concentrent les activités économiques et contrastent avec le reste des zones montagneuses, rurales et côtières. Cette structuration met en évidence une disparité économique entre ces zones et amène nos Adhérents vers une activité multi-matériaux car les volumes en zones rurales sont moindres.

Animer ce maillage territorial et agir auprès des pouvoirs publics est primordial. C'est pourquoi nous suivons de près les projets menés par la Fédération notamment l'évaluation environnementale du recyclage qui permet de mesurer l'impact environnemental du recyclage des Adhérents.

Nous allons continuer d'animer notre réseau à travers des événements et des moments de convivialité, tels que notre Assemblée Générale, la Journée des Partenaires, des réunions d'informations et visites de sites. Le développement des liens inter-régions FEDEREC se poursuit par des visites et réunions d'informations et nous souhaitons faire participer FEDEREC Occitanie à des projets lancés par les filières, tel l'opération de nettoyage des plages de méditerranée en lien avec la filière Plastiques.

L'année 2018 est aussi l'année des élections d'un nouveau conseil d'administration et d'un nouveau Bureau.

FEDEREC OUEST



Rencontre avec

PIERRE-YVES BARBAZANGES

Président de FEDEREC Ouest



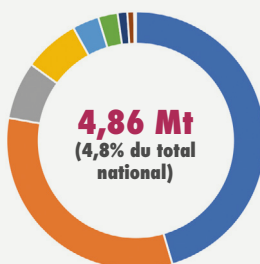
“

L'implication des adhérents est essentielle pour aborder ensemble les mutations à venir. On n'attend pas l'avenir comme on attend un train. L'avenir, on le fait. ”

DÉCHETS COLLECTÉS 2016

SECTEUR DU RECYCLAGE EN BRETAGNE AU 31/12/2016*

44,5%	DND DIB ET DÉCHETS
7%	PAPIERS CARTONS
1,2%	MÉTAUX NON FERREUX
32,4%	DÉCHETS ORGANIQUES
7,2%	MÉTAUX FERREUX
2,4%	VERRE
3,3%	DÉCHETS BOIS
0,2%	PLASTIQUES
0,8%	TEXTILES



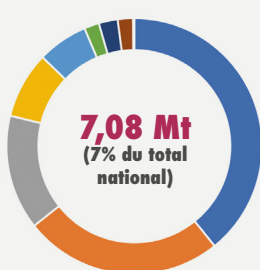
58 entreprises pour 96 sites
78% d'entreprises de moins de 20 salariés
Environ 890 employés

Environ 4,86 Mt de déchets collectés et recyclés (4,8% du total national)

0,62 Mt CO₂ eq et 4,55 TWh économisées grâce au recyclage

SECTEUR DU RECYCLAGE EN PAYS DE LA LOIRE AU 31/12/2016*

39,2%	DND DIB ET DÉCHETS
8,4%	PAPIERS CARTONS
2,4%	MÉTAUX NON FERREUX
25,1%	DÉCHETS ORGANIQUES
14,5%	MÉTAUX FERREUX
1,9%	VERRE
6,4%	DÉCHETS BOIS
0,2%	PLASTIQUES
1,9%	TEXTILES



75 entreprises pour 130 sites
68% d'entreprises de moins de 20 salariés
Environ 1 735 employés

Environ 7,08 Mt de déchets collectés et recyclés (7% du total national)

1,76 Mt CO₂ eq et 9,89 TWh économisées grâce au recyclage

*Ces chiffres représentent les chiffres du secteur du recyclage

BILAN 2017

L'Assemblée Générale de FEDEREC OUEST s'est tenue le 6 avril au Terra Botanica d'Angers (49). Ce fut l'occasion de remercier Jacqueline AILLET pour ses 30 années de collaboration et lui souhaiter une retraite heureuse. Pour la remplacer, nous avons accueilli Anne-Claire BEUCHER en tant que Secrétaire Générale du Syndicat Régional et Responsable du Pôle territorial de FEDEREC. Son arrivée coïncide avec une volonté de renforcer la présence du syndicat régional dans les différents projets régionaux en lien avec le recyclage et l'économie circulaire.

Une Réunion FEDEREC Palettes et Bois s'est tenue le 13 juin dans les locaux du groupe PAPREC à Saint-Herblain (44), avec la visite du site ECOSYS. Une réunion d'information a été organisée le 26 octobre à Dinan (22) avec une présentation par Hydro'Environnement, partenaire régional, de la mise en conformité environnementale des installations de traitement d'eau existantes, un point sur la labellisation pour la reprise des déchets ménagers et la visite du site d'AZ Métal à Quévert (22). Enfin, le 16 novembre, une conférence de presse et une visite de la déchèterie professionnelle de Tri Ouest à Couëron (44) ont été organisées pour présenter les chiffres 2016 du marché du recyclage dans l'Ouest. Une dizaine d'articles ont ainsi relayé dans l'apresse locale dans les territoires nos activités et notre poids économique.

FEDEREC OUEST s'est beaucoup investie dans les Plans Déchets et Schéma Biomasse des régions BRETAGNE et PAYS DE LA LOIRE. Le GT Influence du Syndicat régional compte une vingtaine d'Adhérents qui ont participé à la soixantaine de réunions. Des rencontres bilatérales avec les élus, des visites de site et des contributions FEDEREC sont venues compléter notre coopération et appuyer nos recommandations pour développer les filières de recyclage.

ENJEUX & PERSPECTIVES 2018

La Bretagne et les Pays de la Loire sont les 2 régions championnes du tri sélectif des déchets ménagers avec respectivement 47% et 34% de plus que la moyenne nationale de 47,6 kg/hab. La collecte des déchets des entreprises est également bien développée et les professionnels ont constaté une petite relance depuis le dernier trimestre 2017.

Pour les Pays de la Loire, les collectes de Ferrailles et Métaux non ferreux sont plus fortes que la moyenne nationale, ce qui est lié au poids des industries de construction et réparation navales.

Pour les 2 régions, la part Plastiques est plus forte qu'en France, grâce à une activité importante en plasturgie, industries de la navigation de plaisance et déchets agricoles (films). La filière de recyclage des bateaux est notamment très en avance en Bretagne. Les 2 représentants FEDEREC titulaires de la commission de suivi de la filière REP DBPS (Déchets issus des Bateaux de Plaisance ou de Sport) sont d'ailleurs des Adhérents FEDEREC OUEST.

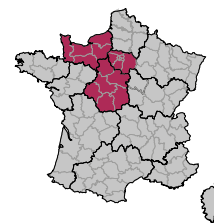
Un des enjeux du développement de la collecte et du recyclage est la nécessité d'accompagner sur le territoire le développement des exutoires : consommation des matières recyclées, valorisation énergétique des flux sans débouchés matière. Le rôle des collectivités doit être mieux défini au regard de l'offre privée. L'équilibre économique des filières est primordial pour la survie et le développement des entreprises du recyclage.

En 2018, FEDEREC OUEST participera à la finalisation des travaux sur les Plans déchets et Biomasse des 2 régions. FEDEREC OUEST collabore par ailleurs avec EDF dans le cadre des réflexions de conversion des centrales charbon de Cordemais et Le Havre et intégration d'un mix de combustibles issus de biomasse, déchets de bois et CSR.

D'autres actions sont prévues en faveur de l'emploi et de la formation. L'EDEC Numérique et l'Indicateur BIOM qui permet de mettre en avant le service social et environnemental qu'une entreprise apporte à son territoire seront également abordés.

Je remercie vivement les administrateurs et Adhérents qui participent aux différents travaux et représente notre Fédération au niveau des territoires. L'implication des Adhérents est essentielle pour aborder ensemble les mutations à venir. « On n'attend pas l'avenir comme on attend un train. L'Avenir, on le fait. » (Georges Bernanos).

FEDEREC RÉGION PARISIENNE



Rencontre avec

ALBERT AZOUBEL

Président de FEDEREC Région Parisienne



“

Concernant les PRPGD, notre ambition est de continuer à suivre les groupes de travail et de confirmer notre position d'acteur principal du secteur du recyclage. ”

BILAN 2017

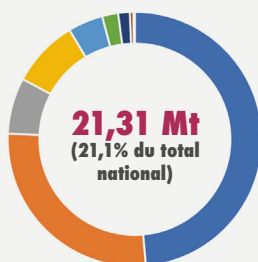
En mars 2017, nous avons visité le site de Refinal Industries (Derichebourg Environnement), affinerie d'aluminium située à Lomme (59). En mai, FEDEREC a organisé la 24ème édition du Trophée Golf FEDEREC à Baillargues au Golf du domaine de Massane (34). L'occasion de réunir une soixantaine d'adhérents et partenaires dans une ambiance décontractée et informelle. Le 8 juin, l'Assemblée Générale a eu lieu à Trouville-sur-mer et a été couplée avec l'Assemblée Générale nationale de FEDEREC en présence d'Alexandre MOUSTARDIER, Adjoint au Maire de Trouville et chargé de l'urbanisme et Bertrand NIVARD, ancien leader de la patrouille de France et pilote de canadaïr, sur le thème de « à la recherche de l'excellence ». Nous avons terminé l'année par la visite du site de Sibelco Green Solutions (recyclage du verre) située à Crouy (60).

Au niveau de l'avancement des PRPGD des différentes régions : la Région Ile-de-France poursuit ses groupes de travail thématiques ; la Région Normandie a élaboré un avant-projet de plan et lancé les consultations administratives ; la Région Centre Val-de-Loire prépare son projet de plan pour avril 2018 avant de lancer les consultations publiques entre mai 2018 et mai 2019, enfin, les DROM-COM qui dépendent de FEDEREC Région Parisienne, poursuivent les réunions thématiques et groupes de travail.

DÉCHETS COLLECTÉS 2016

SECTEUR DU RECYCLAGE EN ILE-DE-FRANCE AU 31/12/2016*

48,6%	DND DIB ET DÉCHETS
8,6%	PAPIERS CARTONS
1,5%	MÉTAUX NON FERREUX
27,1%	DÉCHETS ORGANIQUES
7,1%	MÉTAUX FERREUX
2,0%	VERRE
4,4%	DÉCHETS BOIS
0,2%	PLASTIQUES
0,4%	TEXTILES



160 entreprises pour 292 sites
62% d'entreprises de moins de 10? salariés
Environ 4 425 employés
Environ 21,31 Mt de déchets collectés et recyclés
(21,1% du total national)
2,66 Mt CO2 eq et 22,75 TWh économisées
grâce au recyclage

ENJEUX & PERSPECTIVES 2018

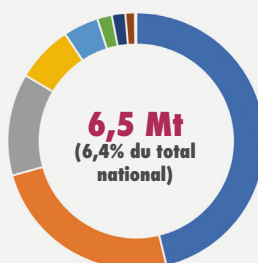
L'année 2018 est une année d'élections. Le Conseil d'Administration et le Président seront élus pour un mandat de trois ans. Cet événement se déroulera lors de notre Assemblée Générale, qui aura lieu à Augerville-la-Rivière (45) en Région Centre Val-de-Loire. Nous aurons le plaisir d'accueillir Bernard THELLIER, négociateur du GIGN de 1997 à 2007 et chargé de cours en psychologie comportementale à l'Université Panthéon-Assas. Mais avant cela, les 25 et 26 mai se déroulera le 25ème Trophée GOLF FEDEREC à Evian, haut lieu du golf mondial.

Nous programmons une visite de site pour la rentrée dont les dates et le lieu seront indiqués sur notre site internet, federec-rp.com, régulièrement mis à jour. Je profite de ce temps de parole pour remercier le conseil d'administration, ainsi que nos Adhérents et Partenaires pour leur implication et leur confiance.

Concernant les PRPGD, notre ambition est de continuer à suivre les groupes de travail et de confirmer notre position d'acteur principal du secteur du recyclage.

SECTEUR DU RECYCLAGE EN NORMANDIE AU 31/12/2016*

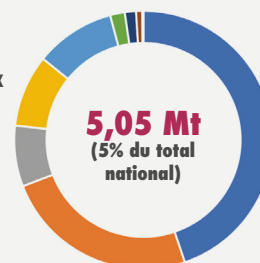
46,2%	DND DIB ET DÉCHETS
7,2%	PAPIERS CARTONS
1,7%	MÉTAUX NON FERREUX
24,4%	DÉCHETS ORGANIQUES
12,8%	MÉTAUX FERREUX
1,8%	VERRE
4,4%	DÉCHETS BOIS
0,2%	PLASTIQUES
1,2%	TEXTILES



69 entreprises pour 130 sites
78% d'entreprises de moins de 20 salariés
Environ 1390 employés
Environ 6,5 Mt de déchets collectés et recyclés
(6,4% du total national)
1,36 Mt CO2 eq et 7,51 TWh économisées
grâce au recyclage

SECTEUR DU RECYCLAGE EN CENTRE-VAL DE LOIRE AU 31/12/2016*

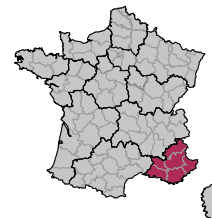
44,8%	DND DIB ET DÉCHETS
9,0%	PAPIERS CARTONS
1,4%	MÉTAUX NON FERREUX
24,3%	DÉCHETS ORGANIQUES
7,6%	MÉTAUX FERREUX
1,8%	VERRE
10,0%	DÉCHETS BOIS
0,2%	PLASTIQUES
0,8%	TEXTILES



53 entreprises pour 101 sites
75% d'entreprises de moins de 20 salariés
Environ 1135 employés
Environ 5,05 Mt de déchets collectés et recyclés
(5,0% du total national)
0,66 Mt CO2 eq et 5,62 TWh économisées
grâce au recyclage

*Ces chiffres représentent les chiffres du secteur du recyclage

FEDEREC SUD-MÉDITERRANÉE



Rencontre avec

SANDRA ROSSI

Présidente de FEDEREC Sud-Méditerranée



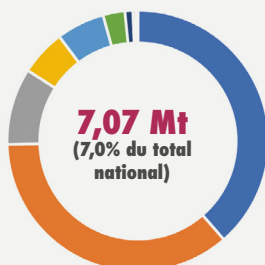
“

Plus que jamais, notre objectif est de conserver et d'enrichir la proximité avec nos Adhérents pour répondre à leurs demandes et être proactifs pour la génération de nouveaux prospects.”

DÉCHETS COLLECTÉS 2016

SECTEUR DU RECYCLAGE EN PACA ET CORSE AU 31/12/2016*

38,6%	DND DIB ET DÉCHETS
5,7%	PAPIERS CARTONS
1,0%	MÉTAUX NON FERREUX
36%	DÉCHETS ORGANIQUES
9,5%	MÉTAUX FERREUX
2,7%	VERRE
6,0%	DÉCHETS BOIS
0,2%	PLASTIQUES
0,4%	TEXTILES



93 entreprises pour 143 sites

77% d'entreprises de moins de 20 salariés

Environ 1 730 employés

Environ 7,07 Mt de déchets collectés et recyclés

(7,0% du total national)

1,07 Mt CO₂ eq et 6,04 TWh économisées

grâce au recyclage

*Ces chiffres représentent les chiffres du secteur du recyclage

BILAN 2017

En 2017, nous avons œuvré sur deux axes prioritaires. Maintenir notre proximité avec nos Adhérents et leur fournir un service de qualité comme nous nous y sommes toujours attachés d'une part et participer à la mise en place des plans régionaux d'autre part. Nous travaillons sur ce point en étroite collaboration avec les différents acteurs de la région en assistant et participant aux différents échanges lors des réunions et groupes de travail assimilés.

Nous sommes sur cet engagement de plus en plus reconnus, tant par les institutionnels que par les autres instances régionales.

Cela s'est traduit, par l'organisation, en novembre, de la première conférence de presse sur les chiffres régionaux du recyclage 2016 à l'ECO POLE RECYCLAGE de Fréjus. Cette conférence, relayée par France 3 et différents médias de la presse, a été très suivie et nous avons eu le plaisir d'accueillir une quarantaine d'invités, notamment le Président de la CAVEM ainsi que les institutionnels de la Région.

FEDEREC SUD MEDITERRANEE rassemble des entreprises implantées en région PACA et CORSE. Notre tissu d'Adhérents est majoritairement composé de TPE et PME indépendantes, généralement investies dans le recyclage et le négoce des métaux ferreux et non ferreux. Aujourd'hui, nous accueillons de plus en plus d'entreprises traitant d'autres flux tels que déchets du bâtiment, déconstruction automobile, palette et bois, papiers-cartons, plastiques, textiles, solvants et les CSR (Combustibles Solides de récupération).

La région PACA représente 8.3 % de la population française pour 7.2 % du PIB national et regroupe 8 départements sur lesquels sont réparties 93 entreprises, soit 143 sites et environ 1 727 salariés. Cela constitue un maillage important au service des politiques environnementales régionales.

Notre production de recyclage, prenant en compte l'ensemble des filières, a représenté pour l'année 2016, 7 millions de tonnes de matières collectées avec un impact environnement direct.

En effet, la valorisation de cette activité a généré 1,07 Mt CO₂ économisées et une réduction de consommation d'énergie d'un volume de 6,04 Twh.

Notre implication forte auprès des régions nous a permis d'apporter notre contribution à l'élaboration des plans régionaux.

ENJEUX & PERSPECTIVES 2018

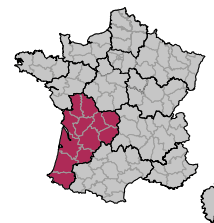
Au mois de juin, notre région sera à l'honneur puisque nous organisons, à la Seyne sur Mer, les Assemblées Générales Régionale et Nationale sur notre territoire.

En outre, nous nous sommes attachés à continuer à proposer des réunions avec visites de sites qui permettent de mêler information et convivialité tout au long de l'année.

Citation

Plus que jamais, notre objectif est de conserver et d'enrichir la proximité avec nos Adhérents pour répondre à leurs demandes et être proactifs pour la génération de nouveaux prospects.

FEDEREC SUD-OUEST-ATLANTIQUE



Rencontre avec

DIANE VIDALIES

Présidente de FEDEREC Sud-Ouest Atlantique



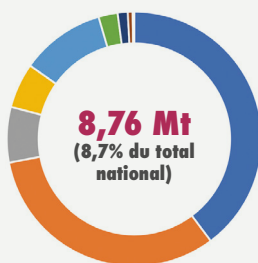
“

Nous suivons de près le projet d'évaluation environnementale du recyclage qui permet d'apporter une reconnaissance de l'activité des Adhérents en matière d'environnement, de bilan CO2 et d'économie d'énergie. ”

DÉCHETS COLLECTÉS 2016

SECTEUR DU RECYCLAGE EN NOUVELLE AQUITAINE AU 31/12/2016*

39,8%	DND DIB ET DÉCHETS
5,7%	PAPIERS CARTONS
1,3%	MÉTAUX NON FERREUX
32,2%	DÉCHETS ORGANIQUES
7,0%	MÉTAUX FERREUX
2,4%	VERRE
10,7%	DÉCHETS BOIS
0,2%	PLASTIQUES
0,6%	TEXTILES



1282 entreprises pour 212 sites

72% d'entreprises de moins de 20 salariés

Environ 2 530 employés

Environ 8,76 Mt de déchets collectés et recyclés

(8,7% du total national)

1,11 Mt CO2 eq et 7,31 TWh économisées

grâce au recyclage

*Ces chiffres représentent les chiffres du secteur du recyclage

BILAN 2017

Ce sont principalement les actions de lobbying qui ont mobilisé notre Syndicat cette année. Je tiens d'ailleurs à remercier les administrateurs et les adhérents impliqués, puisque nous avons réussi à participer à l'ensemble des rendez-vous de travail dédiés à l'élaboration du Plan régional de Gestion de Déchets mais aussi du Coderst et de diverses commissions régionales. Cela représente une vingtaine de réunions qui nous offrent la possibilité de faire passer des messages précis et de renforcer notre réseau.

Le CA a également mené une réflexion relative aux actions de communication régionale. Le groupe de travail dédié travaille sur un projet de marquage de messages sur les moyens de transport de nos adhérents (camions, utilitaires etc), qui devrait voir le jour en 2018.

L'autre versant de notre action est tournée vers les Adhérents ; nous leur proposons trois rencontres annuelles. La première, organisée par la Commission Jeunes sous la houlette de Frédéric FAGES en vue de traiter le thème du risque incendie et des mesures à prendre ; pour notre AG en juin nous avons abordé le bois de classe B, et enfin en octobre, nous avons proposé un format plus restreint et convivial à nos adhérents avec une présentation sur le marché des ferrailles et les chiffres de la région 2016 : des thèmes variés et des formats différents toujours dans le but satisfaire nos adhérents et partenaires.

ENJEUX & PERSPECTIVES 2018

Superposé à la région Nouvelle Aquitaine, FEDEREC SOA regroupe 12 départements sur lesquels sont répartis près de 150 sites de recyclage où travaillent plus de 2500 salariés.

Il ressort des chiffres collectés par FEDEREC que notre région est peu industrialisée, d'où des collectes et traitements en métaux ferreux et non ferreux inférieures à la moyenne nationale. À contrario, l'industrie du bois est surreprésentée (Landes).

La collaboration avec la gendarmerie reste un sujet d'actualité, notamment en raison de la position frontalière de notre région.

En 2018, nous continuerons évidemment notre travail avec les institutions, qui manquent de chiffres sur les déchets hors collectivités. À cet effet, nous allons nous associer avec l'agence chargée de collecter les chiffres pour la Région Nouvelle Aquitaine, l'AREC. L'idée étant, à travers ce partenariat, de faire bénéficier le Conseil Régional de données sur les volumes de déchets traités par nos Adhérents ; mais aussi de mettre l'accent sur le recyclage et la valorisation qu'ils en font. Nous sommes très enthousiastes sur ce projet « pilote » au sein de la Fédération.

Nous allons également poursuivre le recrutement de futurs Adhérents et Partenaires, le CA ayant validé une feuille de route à ce sujet.

Cela sera également une année d'élections et nous espérons que les candidats au conseil d'administration seront nombreux, le syndicat ne relèvera ses défis que parce que ses adhérents s'y impliqueront.



BTP

Rencontre avec

ERWAN LE MEUR

Président de FEDEREC BTP



“

Une année très chargée en actualités pour une filière en pleine croissance.

”

Chiffres-clés

Sources MTEs - SOES & FEDEREC



185,3 MT

QUANTITÉ DE DÉCHETS DES TRAVAUX PUBLICS PRODUITE EN FRANCE EN 2014 (DONT 97% D'INERTES)



42,2 MT

QUANTITÉ DE DÉCHETS DU BÂTIMENT PRODUITE EN FRANCE EN 2014 (DONT 72% D'INERTES ET 26 % DE NON-DANGEREUX NON-INERTES)



39,6 MT

DE DÉCHETS ISSUS DU BÂTIMENT COLLECTÉES (2016)



1 742 M€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES (2016)

BILAN 2017

La fin de l'année 2017 marque le début d'un second mandat pour FEDEREC BTP, avec l'élection d'un nouveau Conseil d'Administration.

Dans la continuité du précédent mandat, un des sujets prioritaires suivi par FEDEREC BTP est resté la coordination avec l'ensemble des acteurs concernés par l'obligation de reprise des matériaux de construction incombant aux distributeurs de matériaux de construction (article 93 de la LTECV). Entamé en 2015, ce travail a continué en 2017 avec les fédérations représentant les distributeurs et négociants (Fédération des Négoce de Bois et Matériaux de Construction, Fédération Nationale de la Décoration, Confédération du commerce de gros et international) et les associations représentant les structures publiques (Associations des Maires et des Régions de France, AMORCE - Association de collectivités). Ces échanges ont notamment porté sur la question d'engagements « Collectivité - Distributeurs - Recycleur » permettant à la fois aux distributeurs d'être en conformité vis-à-vis de leurs obligations et aux flux de matériaux d'être orientés vers les installations les plus adaptées à leur valorisation.

S'inscrivant dans une actualité forte concernant la valorisation de déchets inertes (notamment dans le cadre des travaux du Grand Paris), FEDEREC BTP a réaffirmé son souhait de voir se développer le recours aux MPIR et s'est rapproché à ce titre des travaux menés par le CEREMA concernant l'acceptabilité des matériaux alternatifs. La question de la facilitation de Sortie du Statut de Déchet des granulats reste une réflexion majeure. Par ailleurs, en association avec le Syndicat des Recycleurs du BTP et la Société du Grand Paris, FEDEREC BTP poursuit dans sa volonté de création d'un label à destination des plateformes de recyclage des terres de la région parisienne. Ces travaux participent directement à la mise en valeur des installations de recyclage dans un contexte très concurrentiel où la valorisation en remblais de carrière est dominante.

PERSPECTIVES 2018

Pour les trois années à venir, FEDEREC BTP souhaite collaborer activement et de manière constructive avec les Fédérations professionnelles ou structures individuelles impliquées sur les enjeux des déchets liés aux activités Bâtiments et Travaux Publics. Les sujets majeurs suivants se dégagent :

- Poursuite de la coordination entre les acteurs publics et privés concernés par l'obligation de reprise des déchets en vue de permettre la meilleure captation et valorisation des flux de matériaux du BTP.
- Réflexion sur la sortie du statut de déchet des granulats issus du recyclage et sur le développement du recours à ces matériaux dans une perspective d'économie circulaire et de réduction des coûts de chantier.
- Poursuite de la réflexion sur l'intégration de critères de fin de vie et de recyclabilité des matériaux intégrés dans les bâtiments neufs au travers de l'outil de modélisation des données du bâtiment (BIM), suite au succès des travaux sur le projet « Atelier BIM Virtuel » qui se sont clôturés en avril 2017.
- Contribution aux travaux collaboratifs menés dans le cadre du projet DEMOCLES II, suite à l'intégration de FEDEREC BTP au comité de pilotage.
- En tant que partenaire du projet européen INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen RE C2, FEDEREC BTP sera amenée à animer plusieurs groupes de travail ou événements visant à identifier ou créer des synergies à l'échelle du territoire en matière de gestion des déchets, notamment dans le cadre de projets de (dé)construction. Les territoires ciblés par ce projet sont principalement les Hauts-de-France, les Ardennes, ainsi que les provinces flamandes et wallonnes frontalières.

Dossier principaux

- **OBLIGATION DES DISTRIBUTEURS DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION RELATIVE À L'ARTICLE 93 DE LA LOI SUR LE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE**
- **PARTICIPATION DE FEDEREC AUX TRAVAUX SUR LE GRAND PARIS ET CRÉATION D'UN LABEL VISANT À VALORISER LES PLATEFORMES DE RECYCLAGE**
- **PRISE EN COMPTE DE LA FIN DE VIE DES MATÉRIAUX, ET PLUS SPÉCIFIQUEMENT DE LEUR RECYCLAGE, DANS UNE MAQUETTE NUMÉRIQUE (BIM)**

Faits marquants

La Filière BTP a réélu un conseil d'administration pour les trois années à venir, qui a, lui-même renouvelé le mandat d'Erwan LE MEUR comme Président de la Filière.

14e Assises nationales des déchets à Nantes : FEDEREC BTP a copiloté l'atelier Déchets du BTP co-piloté par FEDEREC BTP le 27 septembre 2017.

Salon BATIMAT - table ronde « Déchets du BTP : les acteurs s'engagent » le 6 novembre 2017.

Cycle de vie





DÉCONSTRUCTION AUTOMOBILE

Rencontre avec

OLIVIER FERT

Président de FEDEREC Déconstruction Automobile



“

Le marché de la pièce continue de s'étendre dans un contexte où la vente en ligne se généralise, cependant l'évolution du parc automobile, réduisant la part de véhicules thermiques au profit des véhicules électriques, soulève des questionnements pour la profession.

”

Chiffres-clés

Rapport ADEME 2017 - données 2015



EN 2016, LA FILIÈRE ATTEINT UN TAUX DE RÉUTILISATION ET DE RECYCLAGE DE 87% (SUPÉRIEUR À L'OBJECTIF DE 85%) ET UN TAUX DE RÉUTILISATION ET DE VALORISATION DE 95% (OBJECTIF À ATTEINDRE).



882 COUPLES CENTRES VHU - BROyeurs ATTEignent L'OBJECTIF DE RÉUTILISATION ET DE RECYCLAGE, SOIT 72% DES ACTEURS DE LA FILIÈRE



812 COUPLES CENTRES VHU - BROyeurs ATTEignent L'OBJECTIF DE RÉUTILISATION ET DE VALORISATION, SOIT 67% DES ACTEURS DE LA FILIÈRE.

BILAN 2017

De manière générale, la remontée du cours des matières a été plutôt bénéfique pour la profession en 2017. Les acteurs restent engagés et on constate une évolution conséquente des performances de recyclage et de valorisation, selon les chiffres nationaux élaborés par l'ADEME. La profession, en dépit de cette situation complexe, a poursuivi sur la voie de l'amélioration continue.

Par ailleurs, la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), au travers de l'obligation pour les professionnels de la réparation automobile de proposer de la pièce d'occasion, a participé à une médiatisation sans précédent de la promotion de la pièce de réemploi. Cette communication a contribué à faire connaître au grand public l'activité de recyclage de Véhicules Hors d'Usage et de préparation de pièces automobiles. Certains acteurs, tels que les assureurs, se sont également saisi du sujet et encouragent le réemploi. Le recours aux pièces de réemploi devrait progressivement entrer dans les habitudes.

PERSPECTIVES 2018

La prime à la conversion, mesure entrée en vigueur le 1er janvier 2018 dans le cadre de la loi de finances 2018 et pilotée par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et le Ministère de l'Économie et des Finances, a pour objectif de renouveler le parc automobile en remplaçant les véhicules les plus polluants. Cette mesure permet également de mettre en avant les centres VHU agréés, seuls autorisés à reprendre les VHU, et garants d'une empreinte environnementale minimisée grâce à leurs installations conformes aux réglementations environnementales et à leur inscription dans une économie circulaire.

La profession attend également la sortie du décret sur la Sortie du Statut de Déchet des pièces issues du démontage des VHU ayant fait l'objet de préparation en vue de la réutilisation. Celui-ci a reçu un accueil favorable de tous les acteurs lors de sa mise en consultation du public et fait l'objet d'une notification auprès de la Commission européenne. Ce texte devrait faciliter les échanges entre acteurs économiques.

Dossier principaux

DÉCLARATION DE LA PRISE EN CHARGE DES VÉHICULES EN FIN DE VIE DANS LE SIV

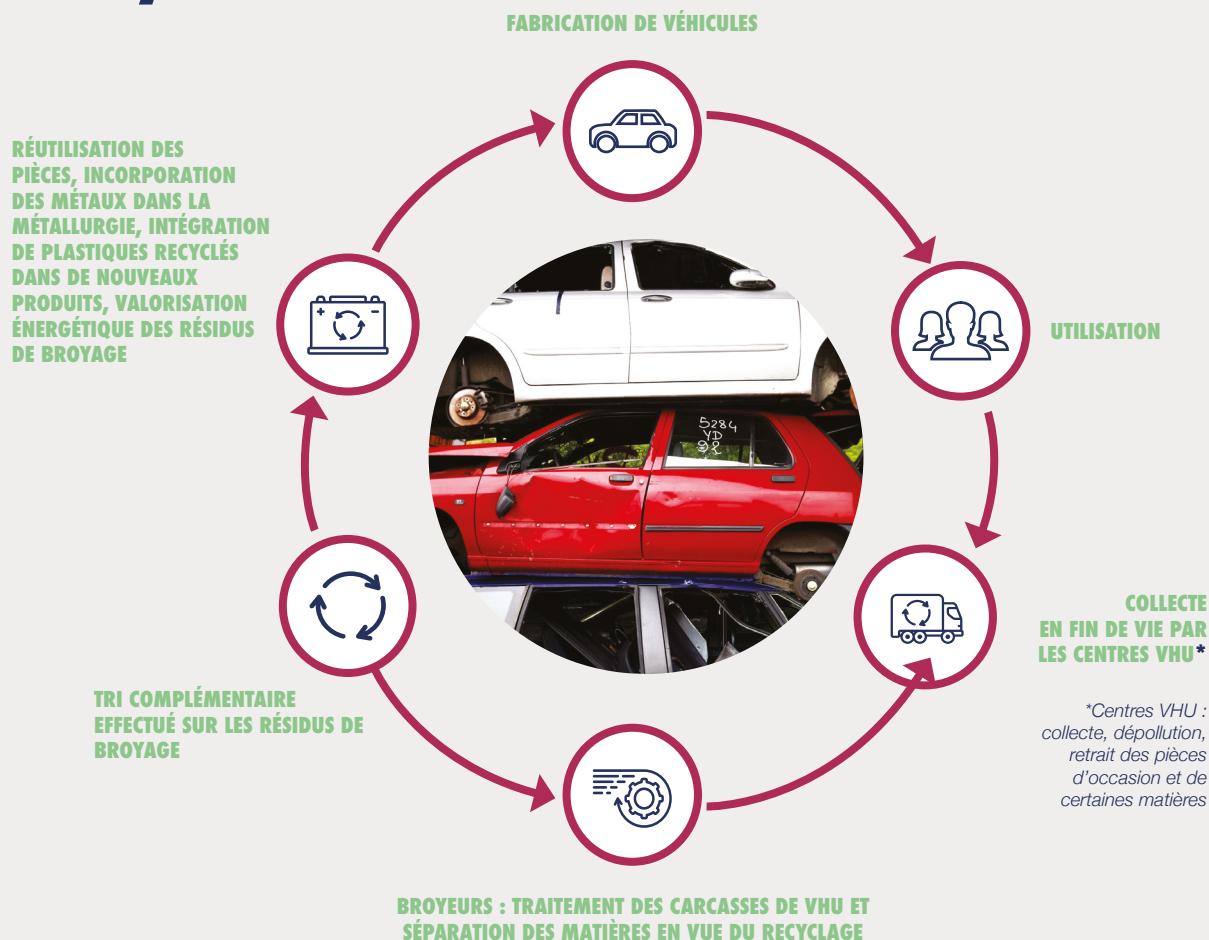
Suite à la fermeture physique des guichets des préfectures en charge de l'immatriculation des véhicules, FEDEREC Déconstruction Automobile a pu établir des contacts avec le Ministère de l'Intérieur, et plus spécifiquement avec la Direction de la Sécurité Routière, afin de suivre les évolutions des procédures dématérialisées impactant les activités de prise en charge des véhicules en fin de vie.

Fait marquant

En 2017, pour la première année, d'après les données ADEME, la filière VHU atteint les taux de recyclage et de valorisation fixés par la directive européenne.

La filière Déconstruction Automobile a donné mandat à un nouveau conseil d'administration pour les trois années à venir. Le Bureau est désormais constitué d'Olivier FERT, Président, et de Fabrice HENRIOT et Olivier GAUDEAU, Vice-présidents.

Cycle de vie





DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

DEEE

Rencontre avec

JEAN-PIERRE PARISI

Président de FEDEREC DEEE



“

L'action soutenue et l'expertise de la filière DEEE se traduisent par la reconnaissance des pouvoirs publics et des éco-organismes, qui désormais consultent spontanément FEDEREC. ”



LES TRAVAUX DU COMITÉ D'ORIENTATIONS OPÉRATIONNELLES

FEDEREC a participé aux travaux du Comité d'Orientations Opérationnelles, instance paritaire réunissant éco-organismes et organisations professionnelles représentatives qui permet d'avancer sur les problématiques concrètes (indices plastiques, mise en œuvre de la loi de transition énergétique, gestion des plastiques bromés, confidentialité des données, présence de composants dangereux dans les flux des collectivités).

EXTERNALISATION DES INDICES PLASTIQUES

FEDEREC calcule et publie depuis 2014 des indices de variations des prix de vente des plastiques issus de 3 catégories de DEEE (gros électroménagers froid, petits appareils ménagers, écrans). Afin de disposer d'indices indépendants et acceptés notamment par les éco-organismes, FEDEREC a décidé en 2016 d'externaliser l'élaboration de ces indices en s'appuyant sur le cabinet KPMG, avec l'accord des membres du Comité d'Orientations Opérationnelles. KPMG a constitué un panel représentatif d'entreprises à consulter chaque mois et une méthode adaptée à la profession a été développée par KPMG. Le panel accepte que KPMG réalise des contrôles des commandes et des factures de vente. Ces indices, publiés dans la presse spécialisée depuis mai 2017, constituent les valeurs de référence des contrats passés entre les entreprises de recyclage et les éco-organismes.

BILAN ÉCONOMIQUE 2017

La filière DEEE est étroitement impactée par l'évolution des marchés des filières plastiques, métaux ferreux et non ferreux : la tendance économique est donc fortement liée aux fluctuations que connaissent ces matières. La situation est plus spécifique sur les plastiques issus des DEEE, puisque l'obligation de tri de ces matières pour en extraire les fractions contenant des retardateurs de flamme bromés, engendre des coûts additionnels. Par ailleurs, la décision du Gouvernement chinois de limiter certaines importations de matières premières issues du recyclage, dont les plastiques, a impacté les ventes de plastiques à partir du mois de mai.

PERSPECTIVES 2018

FEDEREC va poursuivre son implication au niveau européen, afin de mettre en avant le modèle d'excellence français.

Une étude nationale va être lancée au premier trimestre, à la demande notamment de FEDEREC, sur le diagnostic et l'état des lieux de la filière de traitement mécanisé des DEEE en France. FEDEREC membre du comité de pilotage, suivra de près ces travaux.

Un accompagnement des entreprises concernant les évolutions liées à l'ouverture du champ d'application des produits couverts par la directive DEEE à compter du 15 août 2018 (« open scope ») est nécessaire. Si certains fabricants de petite taille préfèrent rejoindre un éco-organisme pour des questions de facilité de gestion, une grande partie des entreprises est tentée de se mettre en système individuel pour gérer en direct les appels d'offres avec les entreprises de collecte et de recyclage.

FAIT MARQUANT

Création d'une filière DEEE au sein de FEDEREC

L'évolution de la Commission DEEE en « Filière DEEE » a été validée lors de l'Assemblée Générale Nationale en juin 2017. La Commission DEEE est ainsi devenue la 13^{ème} filière de FEDEREC : à ce titre, elle s'est dotée d'un Conseil d'Administration et d'un Bureau dont les membres ont été élus pour 3 ans en septembre 2017. Le Président, Jean-Pierre PARISI, dispose désormais d'un droit de vote au sein du Conseil d'Administration National de FEDEREC.

Dossier principaux

FUSION DES ÉCO-ORGANISMES ECO-SYSTÈMES ET RÉCYLUM

L'État a communiqué en juillet 2017 sur le changement de gouvernance des éco-organismes Eco-systèmes et Récylum. L'Autorité de la Concurrence n'a pas formulé d'objection, les pouvoirs publics ont été associés au processus et en ont validé les étapes. FEDEREC a rencontré les représentants des deux éco-organismes afin de lever un certain nombre d'interrogations. Après le 1er janvier 2018, la société titulaire de l'agrément ministériel est la société ESR (Eco-systèmes et Récylum restant des marques). Si les contrats actuels avec les entreprises de recyclage ne sont pas remis en cause, FEDEREC n'en demeure pas moins vigilante et veillera au déroulement des prochains appels d'offres.

FEDEREC PRÉSIDE LE GROUPE DE TRAVAIL LANCÉ PAR EURIC

EuRIC, la confédération européenne des industries du recyclage dont FEDEREC est membre fondateur, a lancé en mai 2017 un groupe de travail dédié aux DEEE, en raison de la complexité croissante des sujets relatifs à ce secteur d'activité, et aux actions nécessaires au niveau européen. FEDEREC a accueilli la seconde réunion en septembre 2017 sur un site de recyclage en Ile-de-France, réunissant plusieurs fédérations nationales (Pays-Bas, Grèce, Allemagne, Royaume-Uni, Espagne, Belgique) afin de définir des positions communes sur certains dossiers stratégiques. Isabelle VEDIE, vice-Présidente de la filière DEEE, préside cette nouvelle instance.

ECOCONCEPTION

FEDEREC a participé aux travaux du comité européen de normalisation CENELEC, sur l'élaboration de deux normes relatives à l'écoconception des équipements électriques et

électroniques. Les standards visent à évaluer la recyclabilité des équipements mis sur le marché, ainsi qu'à mesurer leur contenu en recyclé. Ces standards, qui devraient être finalisés en 2018, sont particulièrement importants pour la profession, à la fois pour faciliter les opérations de recyclage des entreprises, et pour développer l'incorporation de matières premières issues du recyclage dans les nouveaux produits.

Par ailleurs, FEDEREC est impliquée aux côtés de EuRIC, dans la révision des règlements relatifs à l'écoconception (directive « Ecodesign ») de plusieurs produits spécifiques (ex : serveurs, décodeurs, réfrigérateurs, lave-linge). Pour chaque catégorie de produits, nous recommandons l'intégration d'exigences permettant de faciliter les opérations de démantèlement et de dépollution, et l'amélioration des informations disponibles relatives aux substances présentes dans les composants.

CONTRIBUTION À UNE ÉTUDE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

La Commission européenne a mené tout au long de l'année une étude portant sur la conformité des États-Membres à la directive sur les DEEE. Afin de recueillir les bonnes pratiques et retours d'expériences de différents États-membres, des séminaires de travail ont eu lieu dans 8 pays. La France a été retenue parmi les États « exemplaires » : une audition de la filière a été organisée en avril 2017, en présence de représentants de la Commission européenne et de l'ensemble des parties prenantes du secteur. Un atelier de restitution de l'étude s'est tenu à Bruxelles en octobre 2017. Afin de compléter les recommandations à destination de la Commission européenne, FEDEREC a mobilisé l'ensemble des acteurs français (ADEME, éco-organismes et fédérations de fabricants) afin de porter les messages prioritaires au sein d'une position commune.

Cycle de vie

FABRICATION DE PRODUITS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

TRANSFORMATION
PAR LES INDUSTRIES
CONSUMMATRICES EN
DEMI-PRODUITS



UTILISATION

COLLECTE EN FIN DE VIE
PAR UN PROFESSIONNEL DU
RECYCLAGE AUPRÈS DE LA
GRANDE DISTRIBUTION, DES
DÉCHÈTERIES PUBLIQUES
ET DE DÉTENTEURS DU
TERTIAIRES

DÉPOLLUTION, TRI ET
TRAITEMENT PAR CATÉGORIE
D'APPAREILS = PRODUCTION
DE MATIÈRES PREMIÈRES
ISSUES DU RECYCLAGE
(MÉTAUX, PLASTIQUES)



MÉTAL

Rencontre avec

MARIE-PIERRE MESCAM

Présidente de FEDEREC Métal



“

Même si certains consommateurs ont annoncé avoir renoué avec les bénéfiques en 2017, et sont confiants pour 2018, nous devons rester attentifs à l'adaptation des capacités sidérurgiques. Nous savons également que nos marchés sont cycliques et invitent à la prudence. ”

Chiffres-clés

Sources FEDEREC & World Steel Association



12,1 Mt

VOLUME DE MATIÈRES PREMIÈRES FERREUSES PRODUIT PAR LES ENTREPRISES FRANÇAISES DE RÉCYCLAGE (2016)



2,1 Mds €

DE CHIFFRES D'AFFAIRES (2016)



Production d'acier

UE 28 : ENVIRON 168 MT (2017)
MONDE : ENVIRON 1,69 MDT (2017)



Equivalent de 17 Mt de CO2 évitées

= ÉMISSIONS DE 10 HAUTS-FOURNEAUX
= PRODUCTION ANNUELLE D'ÉNERGIE DE 5 RÉACTEURS NUCLÉAIRES

Depuis janvier 2017, Marie-Pierre MESCAM a succédé à Jean-Pierre GAUDIN à la Présidence de la Filière Métal, qu'il présidait depuis 2013.

BILAN ÉCONOMIQUE 2017

De manière globale, l'industrie mondiale de l'acier a montré des signaux positifs tout au long de l'année 2017, et le marché sidérurgique européen se porte mieux qu'en 2016, les mesures antidumping de la Commission européenne ayant limité l'impact de la concurrence de certains aciers chinois. En Europe, la fermeté des prix et des carnets de commandes était liée à la bonne tenue de la construction et du secteur automobile, malgré des surcapacités encore présentes. Aux États-Unis, les infrastructures ne se sont pas développées, contrairement à l'annonce du lancement de grands chantiers, mais une légère augmentation a pu être constatée pour le secteur privé. En Chine, l'arrêt de certaines aciéries en cours d'année, pour des raisons environnementales, a entraîné une diminution des exportations depuis l'Europe. La production d'électrodes est concernée par ces fermetures : la hausse du coût du graphite, utilisé dans la production d'acier par les fours électriques, entraîne un surcoût de production pour les aciéristes européens.

PERSPECTIVES 2018

En redressement judiciaire depuis le 22 novembre 2017, le groupe sidérurgiste français Ascométal, spécialiste de la production d'aciers spéciaux en aciéries électriques, a été repris au 1er février 2018 par le groupe suisse Schmolz + Bickenbach. Si FEDEREC se réjouit de la continuité de l'activité, elle n'en reste pas moins inquiète sur les conséquences en matière de débouchés des MPIR au niveau national, sur le court et moyen terme, en raison de l'arrêt de plusieurs activités d'Ascométal. Par ailleurs, la transition énergétique aura un impact important sur la demande d'acier dans les années à venir : par exemple, le marché de l'éolien va exiger d'ici à 2050 près de trois fois plus que la production actuelle d'acier mondiale.

Dossier principaux

L'EXTERNALISATION DES INDICES DE RÉFÉRENCE DE LA PROFESSION

Suite à la suspension définitive en février 2016 de la publication par la sidérurgie des indices « N17 », il n'existait plus au niveau national d'indices de référence pour les déchets métalliques ferreux, à l'exception des indices « Q06 » publiés chaque mois par FEDEREC dans la presse spécialisée, n'indiquant pas de valeur absolue, mais faisant apparaître une variation régionale mensuelle constatée a posteriori.

Afin de disposer d'indices indépendants et acceptés par les acteurs du secteur, FEDEREC a pris la décision d'externaliser l'élaboration des indices relatifs aux variations des prix de vente des métaux ferreux en s'appuyant sur le cabinet KPMG.

KPMG a été chargé de constituer un panel représentatif d'entreprises à consulter chaque mois, constitué aussi bien de sociétés adhérentes de FEDEREC, que de sociétés non adhérentes. Une méthode adaptée à la profession a été développée par KPMG et une période de test a été instaurée entre septembre 2016 et mars 2017. Le panel a accepté que KPMG réalise des contrôles des commandes et des factures de vente. Ces indices sont publiés dans la presse spécialisée depuis le mois d'avril 2017.

NORMALISATION

FEDEREC a suivi les travaux de normalisation nationaux liés à la qualité des ferrailles issues du recyclage, au travers du Bureau de Normalisation de l'Acier (BNAcier), désormais intégré à l'Union de Normalisation de la Mécanique (UNM). La norme AFNOR NFA08-821 « Catégories de ferrailles d'acier au carbone non allié et spécifications associées » a tout particulièrement fait l'objet de discussions entre les parties prenantes.

Cycle de vie

FABRICATION DE PRODUITS ET BIENS DE CONSOMMATION

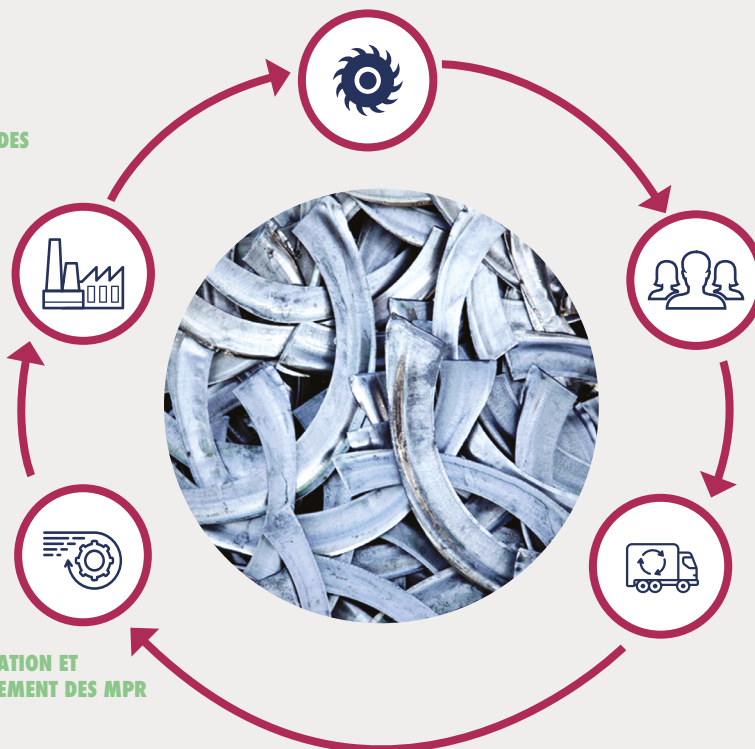
TRANSFORMATION PAR LES USINES CONSOMMATRICES DES MPR EN DEMI-PRODUITS*

* Usines sidérurgiques, en particulier les fours électriques, pour fabriquer de l'acier. Les principaux aciers fabriqués au four électrique sont des aciers spéciaux pour l'automobile, des ronds à béton et des poutrelles pour le secteur de la construction et du bâtiment, ainsi que des laminés marchands destinés à l'industrie mécanique.

TRI, PRÉPARATION ET CONDITIONNEMENT DES MPR

UTILISATION

COLLECTE EN FIN DE VIE PAR UN PROFESSIONNEL DU RECYCLAGE (CHUTES NEUVES DE TRANSFORMATION, FERRAILLES DE RÉCUPÉRATION)





MÉTAUX NON FERREUX

Rencontre avec

PATRICK KORNBERG

Président de FEDEREC Métaux Non Ferreux



“ La profession a connu une belle année 2017 et a bénéficié de la reprise économique dans de nombreux secteurs d'activités. La situation mondiale géopolitique reste compliquée dans certains pays producteurs de minerais et nous devons être vigilants face à l'évolution du marché asiatique. ”

Chiffres-clés

Source FEDEREC 2016



1,79 Mt

**MATIÈRES PREMIÈRES
ISSUES DU RECYCLAGE
COMMERCIALISÉES**



2,7 Mds€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES

BILAN ÉCONOMIQUE 2017

Les cours des métaux ont été en progression tout au long de l'année (notamment pour le plomb, le cuivre et le zinc) et les volumes étaient au rendez-vous, ce qui a permis aux entreprises de reconstituer des marges. L'évolution du cours du dollar a été significative en 2017, et l'euro a regagné 17% face à ce dernier. La reprise mondiale de l'industrie automobile, du secteur de la construction et de l'ensemble du monde industriel, s'est traduite par une demande continue en MPIR, ce qui n'a pas empêché les industriels de rencontrer certaines difficultés à écouler le cuivre car les usines des affineurs étaient surchargées.

Le dernier trimestre de 2017 fut plutôt positif en Europe, malgré les évolutions du marché liées à la décision du Gouvernement chinois de réduire les licences d'importation des métallurgistes chinois, en raison de la nouvelle politique environnementale du pays. De nombreuses licences ne sont pas renouvelées, ou bien le sont pour des quantités considérablement réduites : ce contexte se poursuivra sur 2018. La fermeture de ces débouchés a freiné une grande partie de l'exportation de produits comme les câbles et les moteurs électriques. Il est à noter que cette situation a contribué à encourager certaines entreprises de recyclage à investir (par exemple dans des grenailleuses) pour recycler des produits désormais difficiles à exporter.

PERSPECTIVES 2018

Les tendances du marché semblent toujours aussi bonnes pour 2018, bien que la profession demeure en attente des évolutions du marché chinois. Concernant l'industrie du cuivre, selon les experts, le développement du marché des voitures électriques devrait entraîner une forte hausse de la demande de cuivre au cours des 10 prochaines années.

Dossier principaux

HARMONISATION EUROPÉENNE DE L'INTERDICTION DU PAIEMENT EN ESPÈCES

FEDEREC a répondu à la consultation publique de la Commission européenne concernant la limitation des paiements en espèces dans tous les secteurs d'activité, afin de lutter contre les réseaux criminels organisés et le financement du terrorisme. Par ailleurs, FEDEREC a initié des rencontres avec plusieurs parties prenantes, comme l'industrie des transports, afin de convenir d'une stratégie d'influence commune.

VOLS DE MÉTAUX

Suite au départ de l'adjudant-chef en poste, FEDEREC a changé d'interlocuteur au sein de la Cellule Métaux de l'Office Central de la Délinquance Itinérante (OCLDI) et a renforcé les échanges avec deux Offices Centraux de la Gendarmerie Nationale : l'OCLAESP (attachés à l'environnement et à la santé publique) et l'OCLTI (travail illégal) afin de déterminer les sujets d'intérêt commun, tels la lutte contre les sites illégaux et les transferts transfrontaliers de déchets illégaux.

RECYCLAGE DES MÉTAUX STRATÉGIQUES

FEDEREC participe activement à la réflexion menée par les milieux institutionnels et académiques sur le recyclage des métaux critiques. Tout en faisant partie du comité pour les métaux stratégiques (COMES), nous intervenons également au sein de colloques dédiés à cette thématique. Les résultats de l'étude lancée en 2016 par l'ADEME ont été publiés en décembre 2017. Celle-ci a pour but de définir les orientations prioritaires pour le développement de compétences R&D françaises de recyclage des métaux critiques, pour répondre aux besoins des industriels. Les thématiques au cœur des discussions sont également les métaux stratégiques nécessaires à la transition énergétique (énergies renouvelables et mobilité électrique) et au déploiement des technologies du numérique. Les recommandations du COMES se concentrent à ce jour notamment sur les cartes électroniques, l'indium issu des écrans plats, les aimants permanents et les batteries.

Cycle de vie

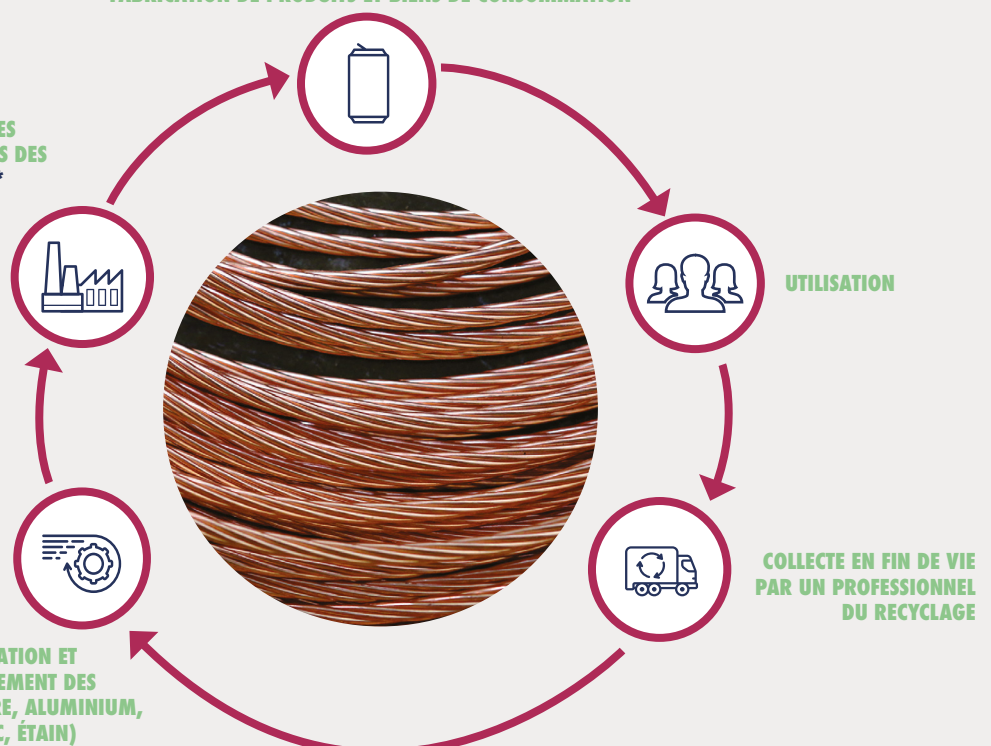
FABRICATION DE PRODUITS ET BIENS DE CONSOMMATION

TRANSFORMATION PAR LES USINES CONSOMMATRICES DES MPR EN DEMI-PRODUITS*

* Cathodes de cuivre, lingots d'aluminium et de laiton, billettes, tôles, destinés à faire des produits finis (ex. électroménager, smartphones, automobile, câbles électriques, canettes de boisson).

MPIR : Matières Premières issues de Recyclage

TRI, PRÉPARATION ET CONDITIONNEMENT DES MPIR (CUIVRE, ALUMINIUM, PLOMB, ZINC, ÉTAÏN)





PALETTES & BOIS

Rencontre avec

PASCAL LÉON

Président de FEDEREC Palettes & Bois



“

L'année 2017 a été dense en activité fédérale, on peut se féliciter d'avoir activement fait avancer les dossiers stratégiques. ”

Chiffres-clés

Source CSF Bois



169 M€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES (2016)
HORS PALETTES



+5,8%

DE BOIS COLLECTÉ PAR
RAPPORT À 2016



1,3 Mt

ANNUELLES SUPPLÉMENTAIRES
DE BOIS À VALORISER
À L'HORIZON 2025

BILAN 2017

L'année 2017 n'a pas fait exception à la dégradation continue que l'on observe sur la filière bois déchets depuis maintenant plusieurs années. Montée en puissance des éco-organismes, amélioration des consignes de tri, avarie d'exutoires, hiver doux limitant les consommations... Toutes ces raisons ont de nouveau conduit nos plateformes à recevoir les gisements collectés, sans pour autant être en mesure d'assurer la commercialisation vers des exutoires déjà saturés, induisant d'importants stocks et de nombreux incidents sur les sites.

Face à ce constat, FEDEREC a de nouveau interpellé le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire en juin afin d'alerter sur les problématiques rencontrées sur la filière. A ce titre, nous avons reçu une réponse du Ministère qui prend en compte ce point de vigilance.

L'activité de la palette demeure pérenne. L'année 2017 a été plutôt une bonne année pour le métier de reconditionneur. On sent une réelle reprise de la croissance économique. Un groupe de travail (composé de FEDEREC, EPALIA, SYPAL, EPAL) a été mis en place afin de proposer un rapport sur l'arrêt du paiement comptant en espèces des palettes, dont l'objectif est de mettre un terme aux trafics et pratiques illégales qui existent actuellement. Les premiers travaux du GT consisteront en la rédaction d'un fond de dossier qui servira d'appui aux discussions avec les ministères qui seront approchés pour travailler sur le sujet.

FEDEREC Palettes & Bois a également participé à de nombreuses réunions en 2017, dans le cadre des travaux de ré-agrément de la REP DEA.

PERSPECTIVES 2018

Les travaux déjà engagés cette année se poursuivront, particulièrement sur le déploiement de l'indice bois déchet impulsé par FEDEREC Palettes & Bois, qui aura pour vocation de dépasser le périmètre de la Fédération pour être alimenté par tous les acteurs de la filière.

Par ailleurs, FEDEREC Palettes & Bois demeurera active dans la phase 2 des travaux du CSF, particulièrement concernant la future classification des déchets de bois proposée par le groupe de travail.

Les expérimentations des sites pilotes choisis et engagés dans l'Engagement pour la Croissance Verte prendront effet au cours de l'année 2018.

Dossier principaux

ECV SUR L'UTILISATION DES DÉCHETS DE BOIS DANS LA FABRICATION DU CIMENT

Aux côtés du Syndicat Français de l'Industrie Cimentière (SFIC), du Syndicat des Recycleurs du BTP (SRBTB), et du Syndicat National des Entreprises de Démolition (SNED), FEDEREC Palettes & Bois a signé fin 2017 un Engagement pour la Croissance Verte (ECV) sur l'utilisation des déchets de bois dans la fabrication du ciment.

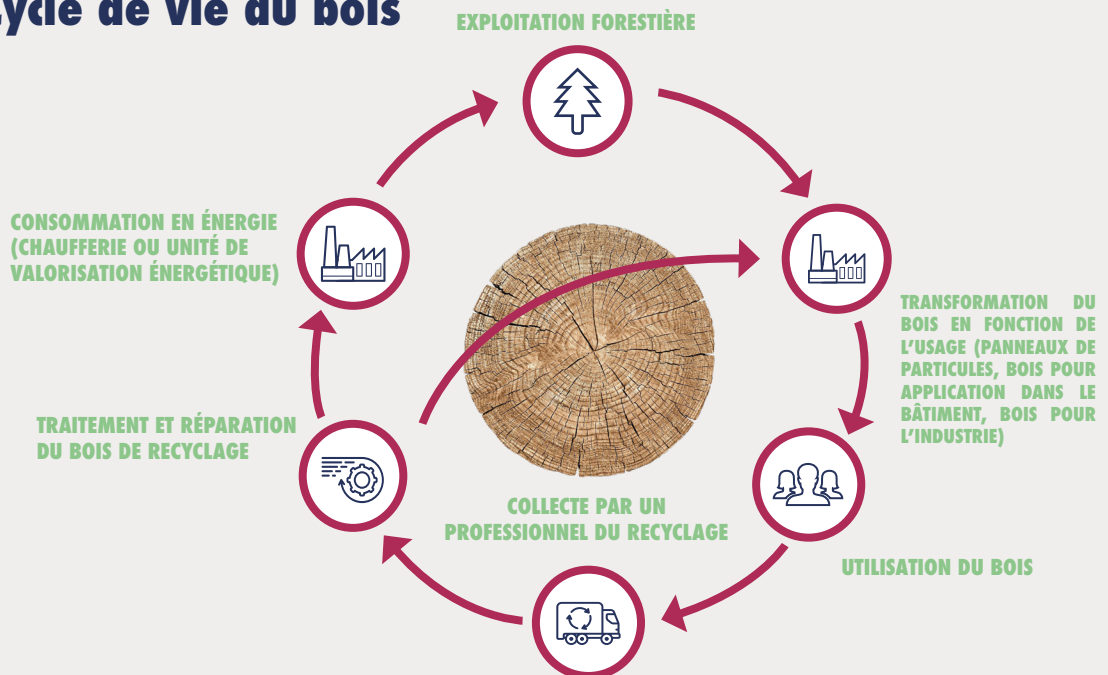
À travers la mise en place d'un groupe de travail, les professionnels signataires s'attacheront à atteindre l'objectif fixé par l'Engagement d'augmenter de 90% la quantité de déchets de bois utilisée dans les processus de production du ciment à l'horizon 2020 par rapport à 2015. Cela représente une

consommation annuelle supplémentaire de 80 000 tonnes de bois, qui seront principalement issues de la construction et la démolition.

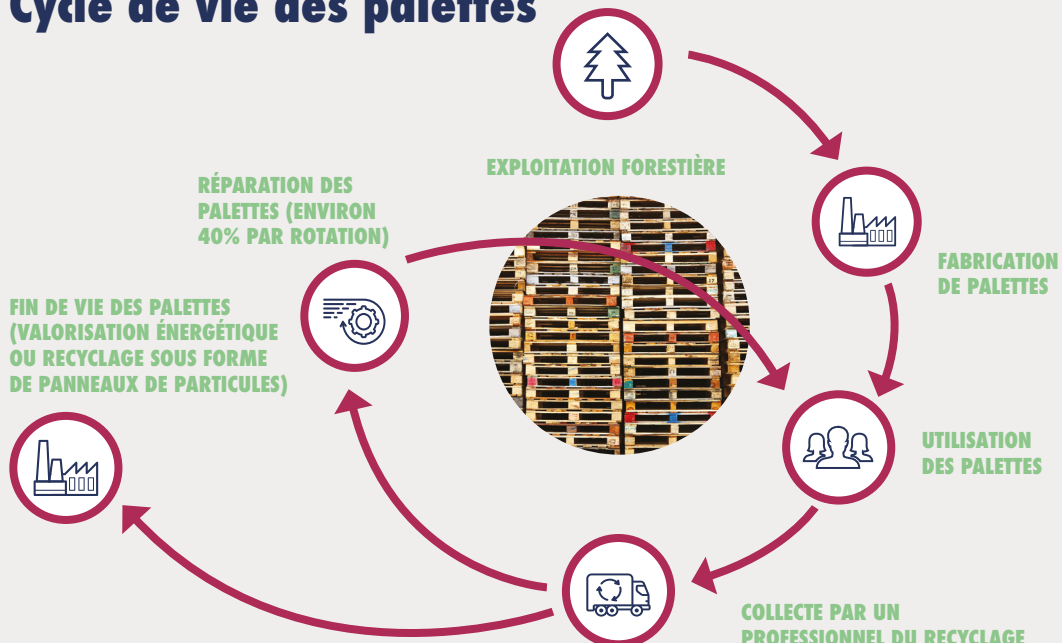
PARTICIPATION DE FEDEREC PALETTES & BOIS AUX TRAVAUX DU CSF

Initiés en avril 2016, les travaux du Comité Stratégique de la Filière Bois auxquels FEDEREC participe activement, ont abouti en octobre 2017 à la rédaction d'un Plan déchets, concluant la première phase des travaux. Ce document présente un état des lieux de la filière Bois ainsi qu'un scénario élaboré avec l'ambition de recycler et de valoriser 1,3 Mt de déchets de bois supplémentaires par an à l'horizon 2025, sur le territoire national.

Cycle de vie du bois



Cycle de vie des palettes





PAPIERS - CARTONS

Rencontre avec
PASCAL GENNEVIÈVE
Président de FEDEREC Papiers-Cartons



“

La France, qui exportait relativement peu en Chine, est « victime collatérale » de la déstabilisation du marché européen et du marché mondial des papiers-cartons récupérés. ”

Chiffres-clés

2016 - Source FEDEREC



7,2 Mt

DE PAPIERS-CARTONS COLLECTÉS



88,2%

DE TAUX DE RÉCUPÉRATION
(MOYENNE EUROPÉENNE DE
71,5%)



1,9 Mt

D'EXCÉDENT PAR RAPPORT À
LA CONSOMMATION DES USINES
EN FRANCE



887 M€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES

BILAN 2017

Le premier semestre 2017 a été très favorable aux activités de recyclage avec une différence d'évolution de plus en plus contrastée entre le marché du papier graphique, dont la consommation continue de baisser et celui du carton, en croissance. Le marché était demandeur sur toutes les qualités, avec une hausse des niveaux de prix sur toutes les sortes et surtout sur le carton.

Cependant, l'été 2017 a été marqué par l'annonce du gouvernement chinois de limiter ses importations à compter du 1er janvier 2018, bouleversant le marché du recyclage, notamment la filière papiers-cartons. Ainsi, dès l'annonce, les prix ont baissé avec un marché de l'exportation bloqué et des usines européennes saturées.

Enfin, la pénurie de chauffeurs a constitué une contrainte tout au long de l'année.

PERSPECTIVES 2018

L'année 2018 a débuté en situation de crise, avec des papeteries saturées, des stocks en excès sur les centres de tri, et de grandes difficultés d'écoulement pour certaines sortes comme les « sortes mêlées ».

Malgré une augmentation des capacités de production et la demande soutenue dans le secteur de l'emballage (carton), les usines papetières européennes ne pourront pas absorber la totalité des tonnages de papiers-cartons récupérés produits en Europe. Les entreprises de la filière papiers-cartons devront faire face et s'adapter à la fermeture définitive de la Chine pour les « papiers-cartons mêlés » et à ses exigences très élevées de qualité pour les cartons.

La question est de savoir pendant combien de temps l'industrie papetière chinoise, qui alimente le secteur de l'emballage chinois, pourra se priver de fibres de récupération.

ENJEUX 2018

- Trouver de nouveaux débouchés en remplacement des exportations en Chine, afin d'assurer le recyclage de la totalité des tonnages de papiers-cartons récupérés et éviter de devoir en détruire une partie.
- Parvenir, sur certains lots, à atteindre le niveau de qualité exigé par la Chine.
- Définir et mettre en œuvre, avec les parties prenantes, des plans d'action pour améliorer la qualité de la matière et surmonter les difficultés d'écoulement des « papiers-cartons mêlés » issus de la collecte sélective des collectivités.
- D'une manière générale, nos entreprises devront conduire une réflexion sur la maîtrise de la qualité des sortes produites, et admettre que l'après 2017 ne sera plus « comme avant ».
- Intensifier la collecte et le recyclage des papiers de bureau imposés aux entreprises de plus de 20 salariés en 2018 selon le Décret n° 2016-288 du 10 mars 2016, qui constitue une opportunité de croissance de l'activité papiers récupérés.
- Poursuivre et développer le dialogue avec l'industrie papetière sur certains sujets.

Dossier principaux

ÉLABORATION D'UNE NOUVELLE CONVENTION AVEC CITEO SUR LA REP EMBALLAGE

FEDEREC a contribué aux travaux sur la Convention entre les fédérations FNADE/FEDEREC et l'éco-organisme (CITEO) pour la mise en œuvre des dispositions prévues dans le cadre de l'agrément 2018, qui concerne, notamment, le carton. Les engagements sont repris dans les nouvelles labellisations pour la « Reprise Fédération » (cf. page 79 Labellisation).

COLLABORATION AVEC COPACEL SUR LES RISQUES QUE REPRÉSENTENT LES « PETITES BALLES »

Un groupe de travail a été lancé par FEDEREC avec COPACEL sur le problème de sécurité que posent les balles issues de la grande distribution qui sont de plus petite taille que celles généralement sur le marché. Des représentants de deux fédérations sont mandatés pour définir les modalités de leur interdiction.

LE RECOURS CONTRE LA POSTE

FEDEREC avait initié, en 2013, un recours contre l'activité de collecte des papiers de bureau, l'offre Recy'go de La Poste. Après plusieurs années d'instruction, une décision a été rendue au second semestre 2017. L'Autorité de la Concurrence a conclu que les préoccupations de concurrence concernaient l'utilisation d'avantages non reproductibles liés au service universel postal et la politique tarifaire et a imposé des engagements contraignants à La Poste lors de l'Audience du 22 novembre 2017. Ces engagements portent notamment sur les modalités de calcul du coût des prestations et sur l'interdiction d'utiliser le Service Universel Postal pour la promotion et la commercialisation des prestations Recy'Go.

Faits marquants

La restriction des importations en Chine

Face au bouleversement radical dans l'écoulement de ses flux, FEDEREC a envoyé des courriers aux autorités françaises, mais aussi à l'Organisation Mondiale du Commerce via EuRIC et le BIR pour tenter de limiter l'impact économique de la décision chinoise.

Au second semestre, les usines européennes, qui ne sont pas en capacité de consommer la totalité des papiers-cartons collectés en Europe (l'excédent représenté 8,3 Mt sur 56,4 Mt collectées) ont été saturées entraînant une baisse des débouchés et des prix. Les opérateurs sont restés dans une période de flou quant aux

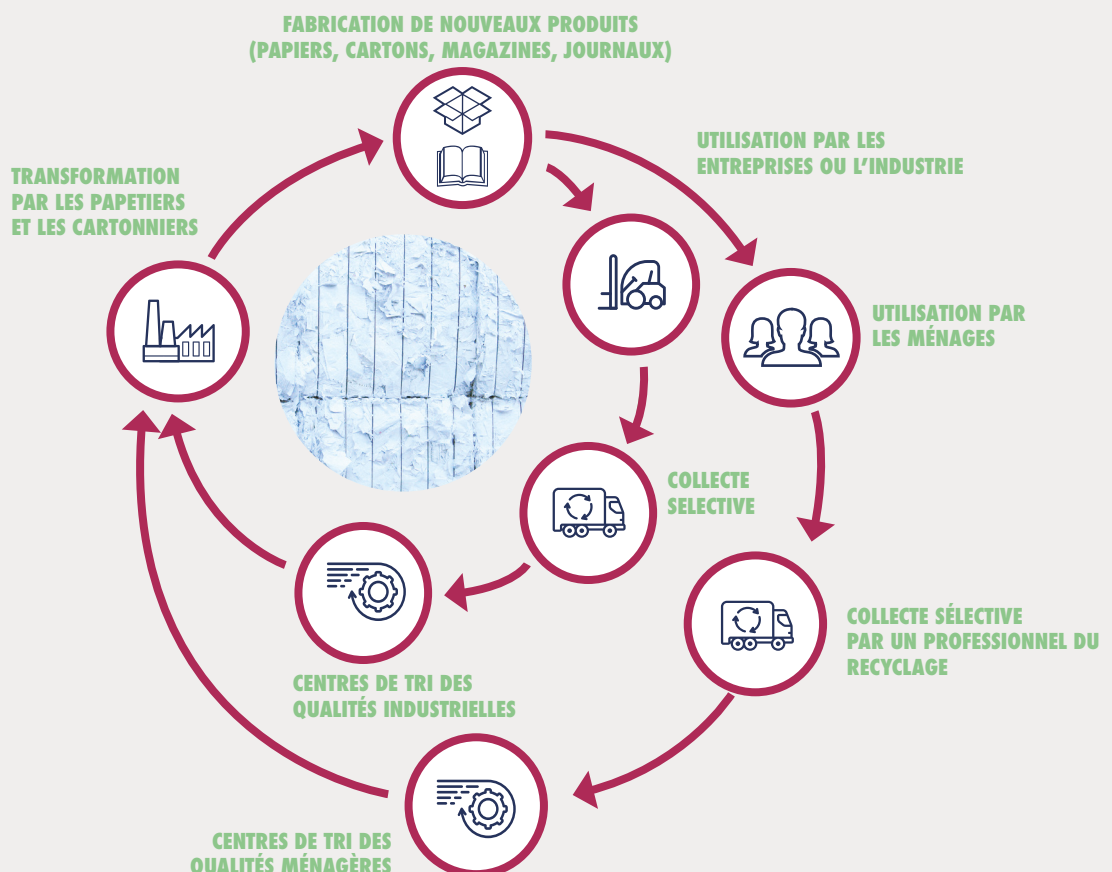
modalités d'application de la décision et aux seuils d'impuretés imposés par les autorités chinoises (désormais officiels à 0.5%).

La France qui exportait relativement peu en Chine (5 à 6% du tonnage collecté) se trouve donc « victime collatérale » de la déstabilisation du marché européen et du marché mondial.

Les standards et les soutiens des filières papiers et cartons

Le nouvel agrément de la filière a conduit l'éco-organisme CITEO, en concertation avec FEDEREC, à des adaptations concernant les contrôles et autocontrôles, les audits, le calcul des soutiens.

Cycle de vie des papiers-cartons





PLASTIQUES

L'ANNÉE 2017 A ÉTÉ UNE ANNÉE RICHE EN ACTUALITÉS, AVEC, NOTAMMENT, UN BOULEVERSEMENT DU MARCHÉ CHINOIS ET UN POSITIONNEMENT POLITIQUE FORT AU NIVEAU NATIONAL ET EUROPÉEN.

Rencontre avec

CHRISTOPHE VIANI

Président de FEDEREC Plastiques



“

Seul on va vite, ensemble on va loin.

”

Chiffres-clés

Source FEDEREC - 2016



0,902 Mt

MATIÈRES COLLECTÉES



194 M€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES



3200

EMPLOIS

BILAN ÉCONOMIQUE 2017

Les prix de reprise sont restés stables pour le PET clair et pour le PEHD. Le PET foncé a, quant à lui, connu une forte baisse avec une demande en berne.

Le marché des qualités industrielles est moins impacté, les prix sont globalement stables avec une légère baisse pour le PET en fin d'année. Enfin, les films ont bénéficié d'une demande stable jusqu'à l'écroulement du marché en milieu d'année.

Le second semestre 2017 a été marqué l'annonce de l'importante limitation des importations chinoise au 1er janvier 2018, bouleversant le marché des plastiques.

FAITS MARQUANTS

Agrément de CITEO et nouvelle convention

Les travaux d'agrément ont pris fin avec la publication d'un nouveau cahier des charges de la filière emballages. Plusieurs Adhérents se sont impliqués. Parallèlement FEDEREC a contribué aux travaux sur la Convention entre les fédérations FNADE/FEDEREC et l'éco-organisme pour la mise en œuvre des dispositions et la détermination des engagements (prix de reprise, traçabilité, cadre juridique) et a déployé, pour 2018-2022, les labellisations dans le cadre de la reprise option Fédération (cf. page 79 Labellisation).

La restriction des importations en Chine

En Août 2017, il y a eu une onde de choc en provenance de la Chine à la suite de la décision du Gouvernement de limiter ou arrêter, suivant les résines et les qualités, ces importations à compter du 1er janvier 2018.

Cette annonce a provoqué un tsunami à court terme. FEDEREC a envoyé des courriers d'alerte aux autorités françaises et fédérations européennes et internationales. En parallèle, les opérateurs ont cherché de nouveaux exutoires pour l'écoulement de ses flux.

À la fin de l'année, les seuils et les quotas sont devenus officiels et effectifs mais la crise semble avoir un impact limité grâce à l'adaptation du tri et des exutoires.

PERSPECTIVES 2018

- Actualisation / Faire évoluer de façon concertée de la méthodologie des indices plastiques ;
- Poursuite du renouvellement des labellisations pour 2018-2020 ;
- Accompagnement dans la nouvelle phase de déploiement de l'extension des consignes de tri et participation aux travaux sur l'évolution des standards plastiques (réflexions et concertation sur la création d'un nouveau standard, actuellement appelé « flux tampon ») ;
- Contribution à la Feuille de Route de l'Économie Circulaire et participation aux GT sur l'incorporation de plastiques recyclés ;
- Implication dans la lutte contre la pollution plastique des océans avec notamment la contribution des Adhérents à la collecte et recyclage des déchets de la côte méditerranéenne.

Dossier principaux

LA CONCERTATION

Globalement la filière plastiques a mis l'accent sur les rencontres et la concertation avec l'ensemble des acteurs. Ce dialogue a permis à FEDEREC de bénéficier d'une oreille attentive et de faire progresser efficacement les projets.

LA PARTICIPATION À DE MULTIPLES PROJETS ET GROUPES DE TRAVAIL AVEC NOS PARTIES PRENANTES

- Contribution active aux travaux de la Feuille de Route de l'Économie Circulaire, notamment l'atelier sur le recyclage de 100% des plastiques en 2025,
- Participation aux divers comités sur la reprise des matières et l'extension des consignes de tri,
- Participation aux projets d'incitation à l'incorporation de plastique recyclé dans les produits, avec le renouvellement du dispositif ORPLAST de l'ADEME, le Workshop sur l'utilisation du PE recyclé de la fédération de la plasturgie, l'adhésion au Conseil National de l'Emballage.
- Rapprochement des acteurs des plastiques biosourcés et biodégradables.

LA MOBILISATION À L'ARRIVÉE DU PET OPAQUE SUR LE MARCHÉ

FEDEREC a soulevé et communiqué, avec le Syndicat des Régérateurs de Plastiques, sur les difficultés de recyclage du PET opaque

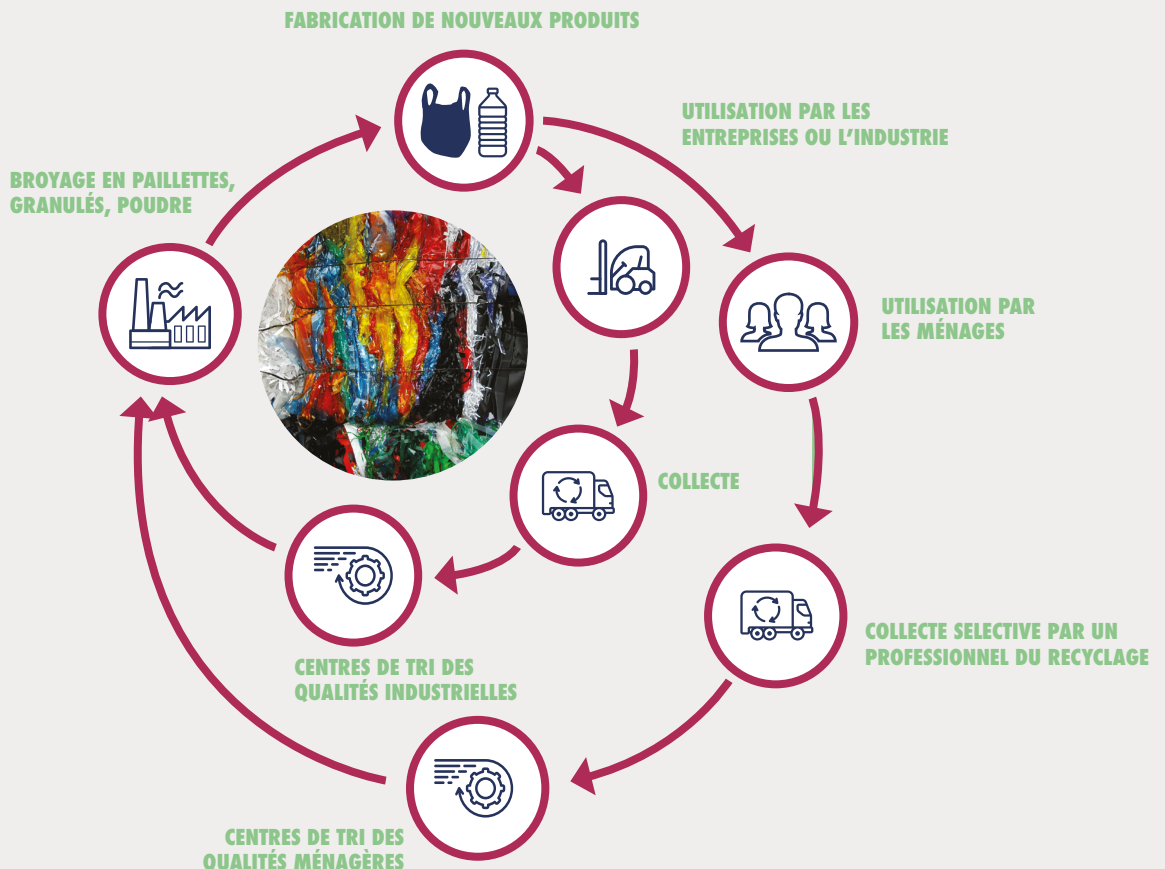
L'éco-organisme CITEO, conscient de la situation d'urgence, a accepté de compenser le traitement auprès des usines et l'État a imposé un Malus.

Cette affaire a eu pour effet de renforcer les concertations et de mettre en lumière l'importance de la prise en compte du recyclage dans l'écoconception.

LES INDICES PLASTIQUES

La première année d'externalisation des indices est globalement satisfaisante, ce retour d'expérience permettra d'améliorer la méthode pour 2018.

Cycle de vie des emballages plastiques





PLUMES & DUVETS

Rencontre avec

PIERRE CAPELOT

Président de FEDEREC Plumes & Duvets



“ Les entreprises du secteur des plumes recyclées sont obligées de réaliser une sélection qualitative rigoureuse pour répondre aux attentes des consommateurs. ”

Chiffres-clés

Source FEDEREC 2016



6000 t

TONNAGES COLLECTÉS

Aujourd'hui en France, environ 6 000 tonnes d'articles usagés contenant des plumes et duvets sont collectés par an, mais la matière réellement recyclable dépend de la qualité et est difficilement quantifiable à l'heure actuelle.

De ce fait, la rentabilité du recyclage de certains lots est compromise même si d'autres filières (engrais et autres) sont envisageables. Ainsi, on constate une accumulation de stocks chez des collecteurs qui ne trouvent plus preneurs chez les professionnels.

BILAN 2017

La poursuite des mesures mises en place par les autorités pour éradiquer les contaminations de grippe aviaire dans les élevages de canards dans le Sud-Ouest depuis 2015, par abattages massifs et vides sanitaires, s'est arrêtée avec la fin de l'épidémie fin mai 2017. Les éleveurs ont pu reprendre leur activité et ainsi relancer la production de plumes neuves¹ dans le Sud-Ouest français. Les abattages massifs ont impacté la production française réduisant aujourd'hui celle-ci à quelques 45 millions de canards, contre 75 millions avant 2015.

Cette baisse de production se retrouve dans un marché mondial des plumes et duvets qui est moins favorable actuellement. On constate, en effet, une baisse de la demande, surtout en duvets d'oies, depuis plusieurs années, ou avec la mauvaise presse et les scandales de certains élevages d'oies de canards dans d'autres pays qui dégradent l'image des professionnels respectueux et qui poussent les fabricants d'articles de rembourrage à se tourner de plus en plus vers le rembourrage synthétique.

Les plumes de récupération, appelées les couchés² par les professionnels, ont toujours eu un rôle d'équilibre entre la demande et la production des plumes neuves. La production en plumes neuves restant stable dans le monde (la France représente aujourd'hui moins de 2% du marché et est leader en Europe), la répercussion de cette diminution de la demande se traduit donc sur les plumes de récupération car les utilisateurs exigent une qualité analogue aux plumes neuves.

Cependant, les professionnels du secteur sont confrontés au problème de la qualité des lots des couchés fournis par les intermédiaires qui récupèrent les articles usagés. Le secteur voit en effet arriver des stocks de vieux articles rembourrés fabriqués pour la grande distribution il y a 20 à 30 ans et dont la qualité des plumes utilisées à l'époque n'était pas très bonne et ne permet pas aujourd'hui un recyclage de celles-ci selon les normes et réglementations imposées sur la qualité des plumes de récupération.

Les entreprises du secteur sont donc obligées de réaliser une sélection qualitative rigoureuse pour répondre aux attentes des consommateurs, qui peut exclure jusqu'à 50% des volumes récupérés.

¹ Plumes et duvets provenant directement des plumaisons après abattages.

² Les plumes et duvets de récupération sont appelés « couchés » dans le jargon professionnel

PERSPECTIVES 2018

La filière Plumes & Duvets va continuer à travailler en collaboration avec l'éco-organisme Eco-Mobilier pour que la mise en œuvre de l'intégration des éléments de rembourrage (couettes, oreillers,...) dans le périmètre de la filière REP des déchets d'éléments d'ameublement (DEA) se passe dans les meilleures conditions possibles en terme de collecte, tri, préparation et valorisation et que de nouveaux débouchés puissent s'ouvrir pour les couchés ne présentant pas la qualité conforme (ex : engrais naturel ou autre).

Fait marquant

De nombreux échanges entre Eco-Mobilier et FEDEREC ont eu lieu durant l'année 2017 concernant la mise en place de la filière de **collecte, tri et valorisation des couettes et oreillers usagés**, qui a été intégrée au nouvel agrément de l'éco-organisme sur la période 2018/2023, comme décidé par la **Loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte** de 2015.



Cycle de vie





SOLVANTS SYRES

Rencontre avec

FABIEN DESPORT

Président de FEDEREC Solvants Syres



“

La récente augmentation des cours et leur stabilisation ces derniers mois devraient permettre à la filière de regagner en compétitivité.

”

Chiffres-clés

2016 - Source FEDEREC



137 000 t

**TONNAGES DE SOLVANTS
COLLECTÉS**



67,7 M€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES

BILAN 2017

En 2017, la régénération de solvants a connu une période plutôt stable et a constaté un regain d'activité industrielle en fin d'année. Cependant un certain nombre de problématiques perdure et ne permet pas de considérer cette situation comme pérenne. En effet, le rachat des matières à régénérer se fait de plus en plus cher et de façon systématique, ce qui diminue la rentabilité. Les prix des solvants neufs sont impactés par les cours du pétrole, la baisse durable s'inscrit également sur les tarifs de solvants avec toutefois des variations sensibles selon les molécules. Les solvants régénérés subissent donc la concurrence des produits neufs, et bien que les coûts de production soient constants, leurs prix de vente par les régénérateurs ont dû être abaissés pour rester concurrentiels, mettant les entreprises en difficulté.

Selon les zones géographiques, les relations avec les DREAL restent complexes, particulièrement au regard des délais d'étude des dossiers déposés par les entreprises. Nous avons pu noter en 2017 le déploiement d'une action nationale d'inspections sur le sujet de la lutte contre l'incendie.

L'émergence récente de l'économie circulaire vient confirmer le bien-fondé des engagements historiques des entreprises du SYRES. Après le papier, le verre et la ferraille - eux-mêmes représentés au sein de FEDEREC - la valorisation des solvants est une des plus anciennes activités de recyclage. Et celle-ci s'exerce notamment sur des produits pétroliers dont chacun mesure l'enjeu de limiter les prélèvements sur les ressources naturelles. Fort de ces constats, le SYRES a poursuivi en 2017 son travail de présentation et de représentation des activités de la régénération de solvant accompagné par les équipes de FEDEREC.

L'année 2017 était la première année de la nouvelle équipe d'administrateurs du SYRES.

PERSPECTIVES 2018

Malgré un redémarrage et une stabilisation de l'activité, il est actuellement difficile de savoir comment sera l'activité en 2018. L'impact des cours est ce qu'il y a de plus compliqué aujourd'hui à estimer, alors qu'en dépendent les éventuels coûts de réajustement vis-à-vis des clients. Les approvisionnements en solvants souillés demeurent assez volatiles.

Le calendrier 2018 du SYRES est déjà bien rempli, avec notamment la rédaction du Guide pour le BREF traitement de déchets, le suivi de la Sortie du Statut de Déchet des solvants régénérés et son impact au niveau européen, ou encore le renforcement de la présence du SYRES au sein d'ESRG, la Fédération européenne des régénérateurs de solvants.

Dossier principaux

BREF DÉCHETS

Les multiples travaux préparatoires et consultations portant sur le BREF traitement des déchets (Best REFERENCE document) ont abouti en 2017 à la rédaction du texte final. Au cours des différentes réunions et particulièrement lors du « final meeting » de Séville, le SYRES s'est appuyé sur son réseau de partenaires pour porter sa voix auprès des décideurs. Ces actions ont été décisives et ont permis la rédaction de BAT (Meilleures Techniques Disponibles) en cohérence avec les enjeux environnementaux et les spécificités de l'activité de régénération de solvants. À la demande du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, le SYRES rédigera en 2018 un guide explicatif de la mise en œuvre des demandes du BREF.

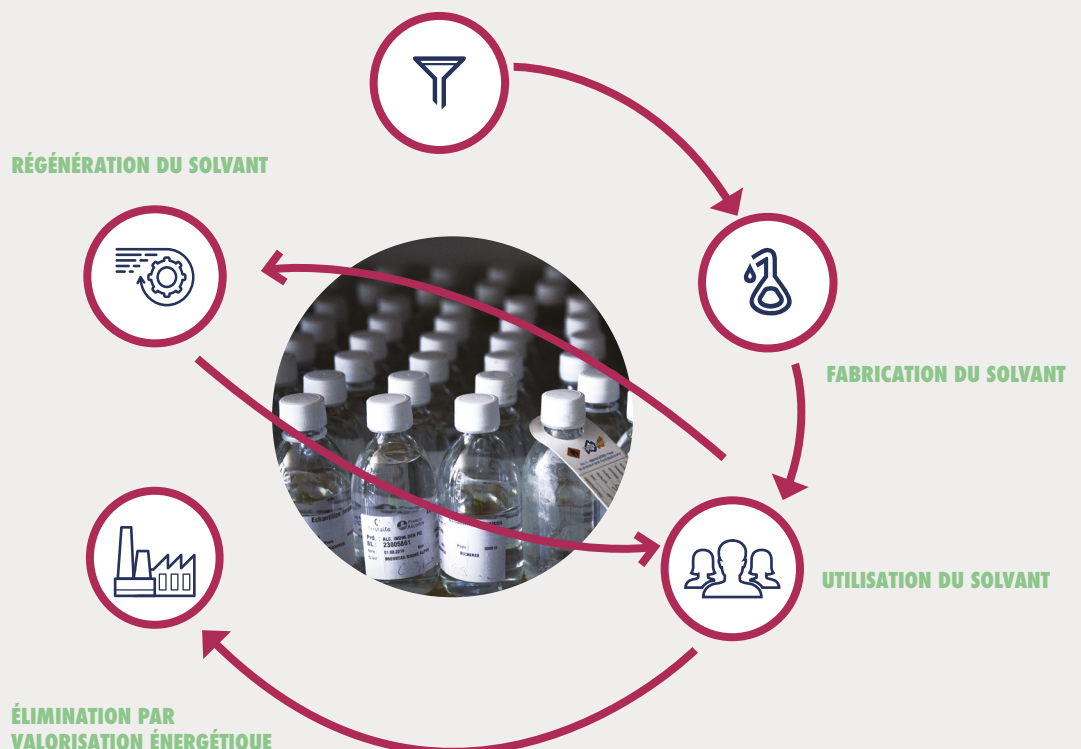
SORTIE DU STATUT DE DÉCHET

Dossier initié en 2014, le projet de Sortie du Statut de Déchet pour les produits chimiques et objets ayant fait l'objet d'une régénération a été soumis à une consultation publique en 2017. Il n'a cependant toujours pas été finalisé, nous espérons donc une publication officielle en 2018.



Cycle de vie

EXTRACTION DES MATIÈRES PREMIÈRES





TEXTILES

Rencontre avec

MEHDI ZERROUG

Président de FEDEREC Textiles



“ FEDEREC Textiles reste mobilisée dans l'effort de pédagogie nécessaire à une bonne compréhension des spécificités de notre filière par les metteurs sur le marché, les pouvoirs publics et l'ensemble des parties prenantes. ”

Chiffres-clés

2016 - Source FEDEREC



210 000 t

**TONNAGES DE TEXTILES
COLLECTÉS**



60%

TAUX DE RÉUTILISATION

BILAN 2017

Dans un contexte de marché difficile depuis désormais 3 ans, FEDEREC Textiles s'est mobilisée tout au long de l'année pour interpellier à plusieurs reprises l'administration sur les difficultés connues par les entreprises. Les travaux du Comité Observatoire mis en place au sein de la filière sont venus appuyer les faits défendus par FEDEREC Textiles, et ont abouti à la publication d'un arrêté le 19 septembre 2017 portant augmentation du barème de soutien à la pérennisation du tri des textiles usagés.

Sur le marché international, les coûts de transport maritime pour l'Inde et le Pakistan ont fortement augmenté, le risque pour cette tendance de se généraliser est fort. Nous avons également mené à bien une mission de lobbying international, suite aux annonces faites par l'Union des Pays d'Afrique de l'Est (UAE) d'interdire l'importation de la friperie sur le territoire. Quelques entreprises se sont rendues sur place afin de faire valoir leurs arguments. L'objectif de l'UAE ne sera pas de fermer les frontières mais de monter une industrie locale de produits neufs afin de concurrencer le marché de la friperie. En conséquence, les taxes douanières ont fortement augmenté pour l'importation de friperie dans cette région.

Concernant le marché du recyclage, la laine se vend pour le moment normalement malgré les prix nuls et l'augmentation des coûts de transports. Des conclusions sont attendues à la fin du mois de janvier 2018 sur les projets tri matière, tricot et chiffons. Ces conclusions permettront de définir la mise en place ou non d'un soutien sur ces tris.

Le travail de communication sur la filière qu'il était prévu d'engager en 2017 en partenariat avec l'éco organisme Eco-TLC n'a pas pu avoir lieu. Ce travail requiert beaucoup de temps et des fonds, donc il est possible que 2018 n'y soit pas propice compte tenu des travaux à prévoir sur le ré-agrément de la filière.

PERSPECTIVES 2018

L'année 2018 débutera par la poursuite des discussions sur la nouvelle version de la convention EcoTLC qui ne fait pas l'unanimité.

De plus, FEDEREC Textiles prévoit d'investir beaucoup de temps dès 2018 dans le cadre des travaux de ré-agrément de la filière, l'agrément actuel de l'éco organisme prenant fin le 31 décembre 2019.

Il s'agira également de finaliser les mises en place des Sorties du Statut de Déchet chiffons et réutilisation, déjà bien engagées et dont les arrêtés devraient être publiés au premier semestre.

Enfin, il sera important de poursuivre la veille d'un point de vue international, notamment sur le blocage des marchandises.

Dossier principaux

CONVENTION-TYPE OPÉRATEURS DE TRI

Par suite de l'augmentation du barème de soutien à la pérennisation du tri officialisé par un arrêté le 19 septembre 2017, l'éco organisme de la filière a informé les entreprises qu'en conséquence, la convention signée avec les entreprises de tri courant depuis 2014 ne serait pas reconduite en 2018 et ferait l'objet d'une nouvelle version. Or, remettant en cause le bien-fondé de la revalorisation des soutiens à la pérennisation du tri, l'éco organisme a annoncé être opposé à la parution de l'arrêté et avoir déposé en conséquence un recours auprès du Conseil d'État. Afin de respecter ces nouvelles dispositions dans les conventions dans l'attente d'un arbitrage, l'éco organisme a donc procédé à une réécriture de la convention-type initiale (communiquée le 7 décembre 2017), sur laquelle des modifications, outre la revalorisation du barème, ont été apportées.

Par conséquent, de nombreux débats et concertations ont eu lieu sur ce document, que les entreprises ont dans un premier temps refusé de signer dans la mesure où celui-ci contenait des clauses inacceptables. Nous espérons que ces négociations aboutiront sur une convention la plus acceptable possible.

SENSIBILISATION DES POUVOIRS PUBLICS AUX PROBLÉMATIQUES DE LA FILIÈRE

En 2017, de nombreuses rencontres et réunions ont été programmées avec des tiers, notamment l'administration. Ainsi, nous avons passé beaucoup de temps à expliquer les spécificités du métier, en particulier les raisons pour lesquelles le brut de collecte français est de moindre qualité en comparaison à celui des pays voisins.

Cycle de vie





VALORDEC

Rencontre avec

JEAN-PIERRE LUTHRINGER

Président de VALORDEC



“

Après une année 2016 riche en actualités réglementaires, l'année 2017 a permis de renforcer et de consolider les acquis et le positionnement de la Fédération dans ses filières émergentes. ”

Chiffres-clés

Source FEDEREC



14 Mt

QUANTITÉ DE CHARBON
CONSOMMÉ EN 2015 EN FRANCE



8 000

BATEAUX DÉCONSTRUITS PAR AN
(OBJECTIF DE LA FILIÈRE DBPS EN
2019)



40%

DE FRACTIONS RENOUVELABLES
CONTENUES DANS LES CSR ISSUS
DE DND ET 50% DE FRACTIONS
RENOUVELABLES CONTENUES DANS
LES CSR ISSUS D'OMR, D'APRÈS
L'ÉTUDE RÉALISÉE PAR L'ADEME EN
2017

BILAN 2017

Après une année 2016 riche en actualités réglementaires pour les filières Combustibles Solides de Récupération (CSR) et Déchets de Bateaux de Plaisance et de Sport (DBPS), avec respectivement la parution de la nouvelle rubrique 2971 pour la première et la création de la REP pour la seconde, 2017 a été une année studieuse durant laquelle les acteurs ont travaillé sur des gains de connaissance importants pour permettre aux filières d'évoluer. Concernant la filière biodéchets, des réglementations additionnelles à celles de la LTECV sont en cours de discussion en raison de la faible mobilisation des gros producteurs suite aux obligations prises lors de la LTECV. FEDEREC prend part à ces travaux de manière active.

Concernant FEDEREC VALORDEC, l'année 2017 a permis de démarrer, après une longue période de concertation avec l'ADEME, l'étude sur les technologies émergentes de la filière CSR, et plus particulièrement les technologies de pyro-gazéification. Elle permettra aux parties prenantes de la filière, et plus particulièrement aux futurs porteurs de projets d'installation de consommation de CSR, de s'appuyer sur un état de l'art précis des installations existantes en Europe, et sur des essais en conditions industrielles qui permettront de valider les couples CSR-technologie.

En parallèle, les travaux sur le cadre financier de la filière se poursuivent, notamment auprès de la Direction Générale de l'Énergie et du Climat, qui est en charge de la rédaction de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), document qui oriente les politiques publiques et fiscales de l'État.

PERSPECTIVES 2018

Les filières de valorisation des bio-déchets et des CSR sont en croissance constante en France, en raison d'obligations réglementaires (réduction de la mise en décharge à horizon 2025, tri à la source des biodéchets) qui facilitent leur développement, en tout cas pour la partie amont. Pour les biodéchets, la construction d'unités de traitement à proximité des gros producteurs est un enjeu fort pour permettre le développement de la filière, et la situation évolue lentement. Les futurs enjeux de la filière CSR vont porter sur le développement d'installations de consommation de CSR, qu'elles soient 100% chaleur ou en cogénération. Pour cela, différents types d'appels à projets ont été mis en place, par l'ADEME notamment. FEDEREC espère que suite à la PPE, la Commission de Régulation de l'Énergie lancera également un appel d'offres. Par ailleurs, certains grands donneurs d'ordre sont en phase d'étude pour la reconversion de leurs installations consommant du charbon, suite à la fin annoncée du charbon en France en 2025.

ACTIONS 2018

FEDEREC VALORDEC prévoit de finaliser l'étude sur les technologies émergentes de consommation de CSR et de la présenter à Pollutec en fin d'année, et aux assises de la Pyro-gazéification en septembre.

FEDEREC souhaite également accompagner les grands consommateurs de chaleur qui ont l'ambition de transformer leur modèle fossile pour consommer de la biomasse ou du CSR.

La fin d'année 2018 marquera également le renouvellement du Conseil d'Administration et celui de la Présidence.

La filière DBPS sera également très active en 2018, puisque son lancement officiel, prévu initialement le 1er janvier 2018, a été décalé à 2019 pour permettre à l'APER, futur éco-organisme de la filière, d'être agréé par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (cf. page 69 Commission DBPS).

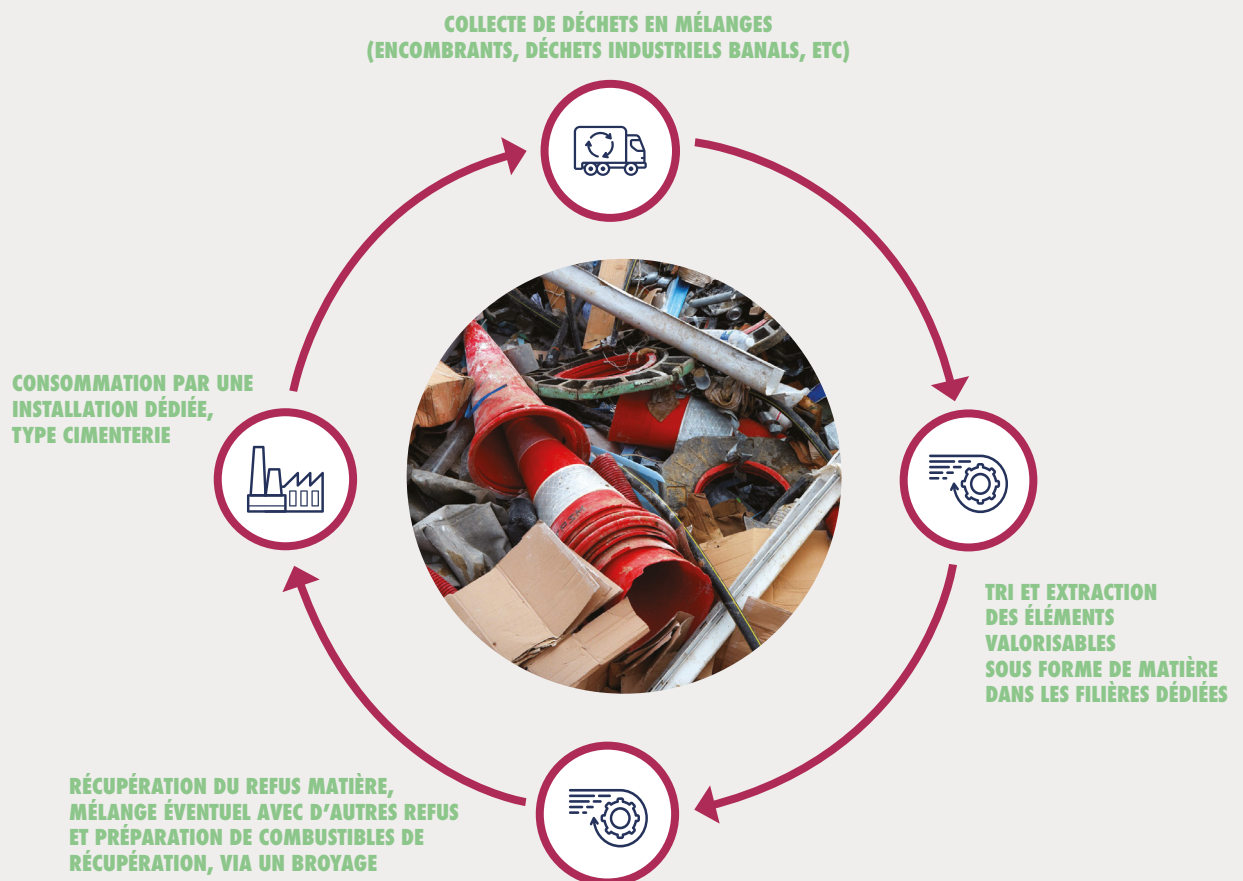
Dossier principaux

- **ÉTUDE FEDEREC SUR LES TECHNOLOGIES ÉMERGENTES DE CONSOMMATION DE LA FILIÈRE CSR**
- **ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DE LA FILIÈRE POUR LE LANCEMENT DE LA REP DBPS**
- **SUIVI DES TRAVAUX RÉGLEMENTAIRES DE LA FILIÈRE BIODÉCHETS, DANS LE BUT DE DÉVELOPPER LEUR COLLECTE ET LEUR TRAITEMENT.**



Réunion d'information VALORDEC le 3 octobre 2017 sur le site de Pelleñc ST.

Cycle de vie





VERRE (CYCLEM)

Rencontre avec

MATTHIEU SZOSTAK

Président de FEDEREC Verre (CYCLEM)



“ 2017 a permis de déployer des dispositifs améliorant considérablement la qualité et la quantité de verre d'emballage. Ces progrès bénéficient à l'ensemble de la filière verre. ”

Chiffres-clés

Source FEDEREC et CSVMF



2,31 Mt

DE VERRE D'EMBALLAGE COLLECTÉ
EN 2016



+2,4%

L'AUGMENTATION DES TONNAGES DE
VERRE D'EMBALLAGE COLLECTÉ ENTRE
2015 ET 2016



200 000 t

DE GISEMENT ANNUEL DE VERRE PLAT DE
DÉCONSTRUCTION ESTIMÉ EN FRANCE



80 000 t

OBJECTIF DE GISEMENT DE VERRE PLAT
DE DÉCONSTRUCTION FRANÇAIS COLLECTÉ
ET TRIÉ ANNUELLEMENT D'ICI 2025 DONT
50% À RÉINTRODUIRE DANS LES FOURS
FLOAT.

BILAN 2017

L'évènement majeur de cette année 2017, pour FEDEREC Verre, est la signature de l'Engagement pour la Croissance Verte relatif au Verre Plat issu de déconstruction et de rénovation. Cet engagement pris communément avec les producteurs de produits verriers représentés par le Pôle Fenêtre de la Fédération Française du Bâtiment (via la FFPV), les gestionnaires de déchets issus du BTP (via le SRBTP et FEDEREC BTP) et les métiers de la déconstruction (via le SNED), ainsi qu'avec l'État (via le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et le Ministère de l'Économie et des Finances) va permettre à la filière de se structurer au niveau national.

La filière de verre d'emballage a bénéficié en 2017 d'actions de communication efficaces menées par les éco-organismes en charge de superviser la filière, et a pu voir une augmentation légère mais continue de la collecte et des tonnages valorisés.

Les membres de FEDEREC Verre ont contribué aux travaux réalisés conjointement avec la Chambre Syndicale des Verreries Mécaniques de France (CSVMF) pour travailler sur les problématiques liées à la qualité du verre collecté. Les usines de traitement des adhérents de FEDEREC Verre disposent d'équipements de plus en plus performants, qui leur permettent de maximiser la valorisation matière du gisement entrant. L'amélioration permanente des outils de tri est une priorité pour FEDEREC Verre, afin de proposer un calcin d'une qualité toujours plus élevée.

ACTIONS 2018

FEDEREC Verre souhaite poursuivre les travaux engagés ces deux dernières années.

Le développement de l'activité de collecte et de traitement du verre plat est une priorité.

Les membres de FEDEREC Verre sont d'ores et déjà engagés dans la conception d'outils, co-crésés avec l'ensemble des professionnels parties prenantes de l'Engagement pour la Croissance Verte, ce qui va permettre :

- Une meilleure visibilité de la Filière
- Une meilleure traçabilité et une augmentation des gisements de verre plat captés
- Une meilleure qualité de ces gisements

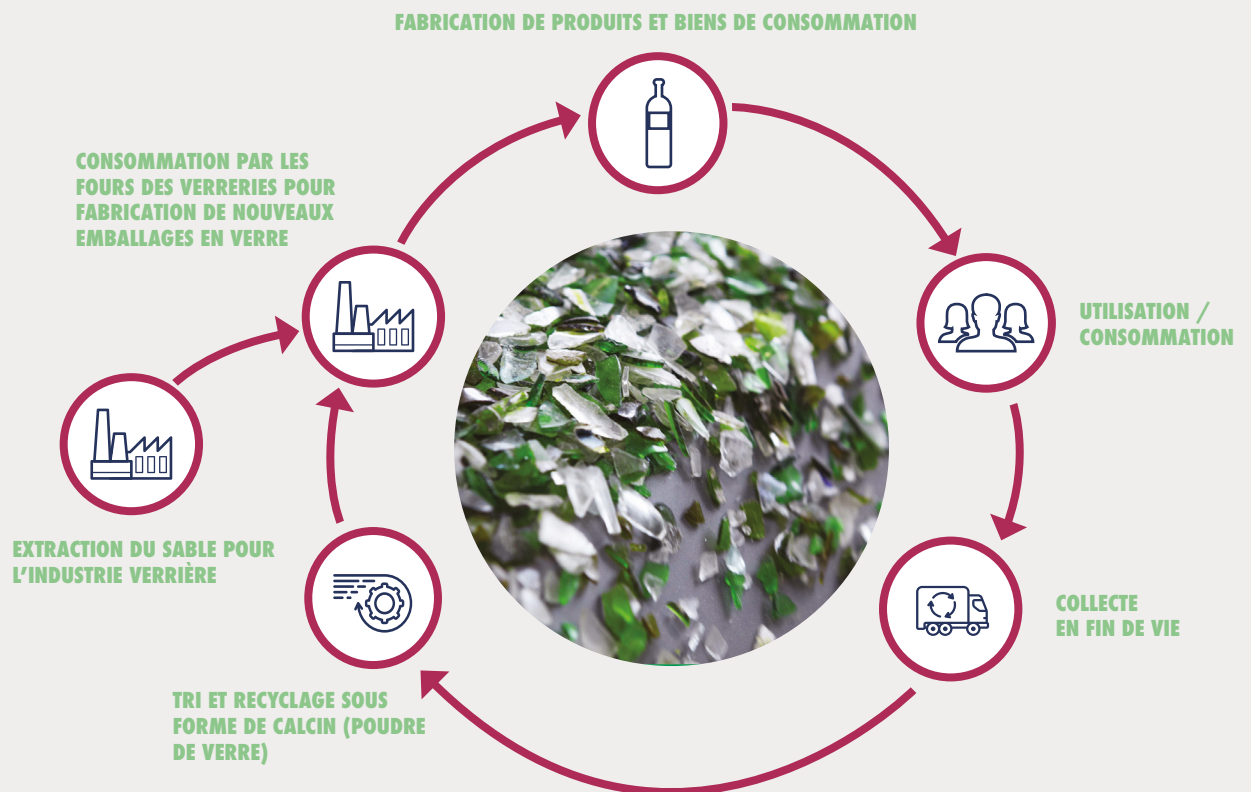
Dans la continuité des travaux menés en 2017, le travail sur la qualité des conteneurs et le projet de créer un label FEDEREC va se poursuivre en 2018, avec à termes, un objectif de révision de la norme française existante. De même, FEDEREC Verre va poursuivre sa collaboration avec la CSVMF représentant les verriers consommateurs de calcin recyclé, sur la qualité des entrants, au travers de la mise en place de portiques de densité. Ces deux axes de travail illustrent la volonté de FEDEREC Verre de contribuer à l'amélioration de la qualité de la collecte de verre ménager en France.

Dossier principaux

- **LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ DE RECYCLAGE DE VERRE PLAT**
- **ÉTUDE SUR LA QUALITÉ DES CONTENEURS**
- **AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DU GISEMENT DE VERRE D'EMBALLAGE**



Cycle de vie







COMMISSIONS & GROUPES DE TRAVAIL



**AU SERVICE DES PROBLÉMATIQUES
TRANSVERSALES ET DES ACTIVITÉS
SPÉCIFIQUES DE NOS ADHÉRENTS**

COMMISSION COMMUNICATION

JEAN-LUC PETITHUGUENIN

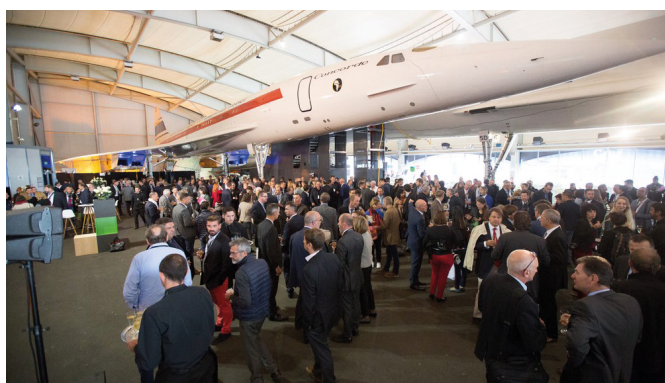
Président de la Commission Communication



JOURNÉE TECHNIQUE NATIONALE FEDEREC #2 EN CHIFFRES

Initiée par Jean-Luc PETITHUGUENIN, la **Journée Technique Nationale FEDEREC** constitue une opportunité unique de mettre en relation directe les décideurs de l'industrie du recyclage, avec les principaux fournisseurs de matériels, d'équipements, de prestations et de services lors d'un évènement B2B unique.

- Plus de **500 participants**
- **41 exposants**
- **150 représentants** du top management
- **10 Collectivités**
- Plus de **400 rendez-vous** d'affaires avec des contacts hautement qualifiés



Nos missions

- ✓ **Inform**, **fédérer** et **animer** le secteur en tant que tête de réseau
- ✓ **Promouvoir** et **valoriser** les métiers et les MPIR comme ressource de demain
- ✓ **Accroître** la visibilité et développer le rayonnement du secteur auprès des leaders d'opinion
- ✓ **Développer** les partenariats stratégiques avec des professionnels du recyclage

Évènements

7 février - Nocturne #5 - « Le devenir des matériaux et composants des téléphones portables »

10/11 mars - Participation de Jean-Philippe CARPENTIER à la Biennale de Grenoble

17 mars - Journée d'information des Partenaires

21 mars - Intervention d'Albert AZOUBEL, Président de FEDEREC Région Parisienne, au collège Gilles de Gennes, Paris.

10/12 mai - Séminaire des équipes

18 mai - Évènement AFOCO avec FEDEREC BTP, intervention d'Erwan LE MEUR, Président de FEDEREC BTP

8 juin - Assemblée Générale FEDEREC et Assemblée Générale Région Parisienne à Trouville

30 juin - Journée des Partenaires en région Occitanie

30/31 août - Participation de Jean-Philippe CARPENTIER, Président de FEDEREC à l'université d'été e5T, La Rochelle

20 septembre - 2^{ème} Journée Technique Nationale

20/21 septembre - Séminaire des Administrateurs

11 octobre - Intervention de Jean-Philippe CARPENTIER à la soirée du Cercle des loueurs indépendants

17 octobre - Conférence de presse à Bruxelles - Industrie du recyclage et économie Circulaire. Présentation de l'étude CO₂ et de son outil.

18 octobre - Nocturne #6 - « Automne des matières premières, printemps des matières secondaires ? La réponse des marchés »

27 novembre - Participation au lancement de la charte d'amélioration des Ports - Ports de Paris - HAROPA

12 décembre - World Efficiency

14 décembre - Cocktail FEDEREC

Parutions



Newsletter
Le Fil FEDEREC
Nouvelle version

Le marché du
recyclage en 2016

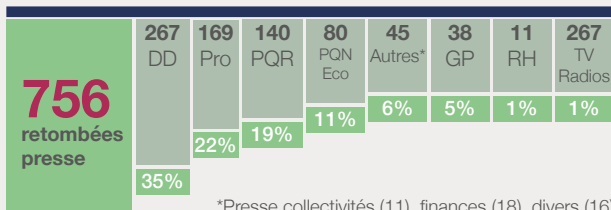
Annuaire
FEDEREC 2017

Étude CO2

Les chiffres-clés
du recyclage

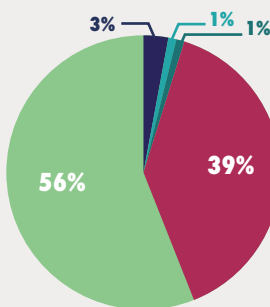
Revue de presse

Augmentation de 20% du nombre de retombées presse entre 2016 (625) et 2017 (756).



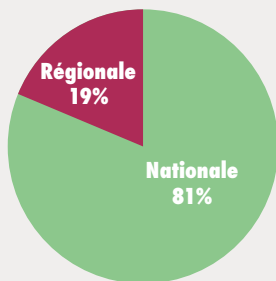
- Presse Environnement / Développement Durable**
Recyclage, Récupération, Environnement Magazine
- Presse professionnelle** - L'Usine Nouvelle, Le Moniteur
- Presse Quotidienne Nationale / Éco-business**
Les Échos, La Correspondance Économique
- Presse Quotidienne Régionale**
Ouest-France, La Voix du Nord, Maville.com
- Autres** - Le Journal des Maires, La Gazette des Communes
- Grand public** - Sciences et Avenir, Mag'in France
- Presse RH** - Exécutives, Liaisons Sociales
- TV/Radios** - France 3, RTL

FAMILLES / TYPES



- Agence de presse
- TV
- Radio
- Presse écrite
- Web

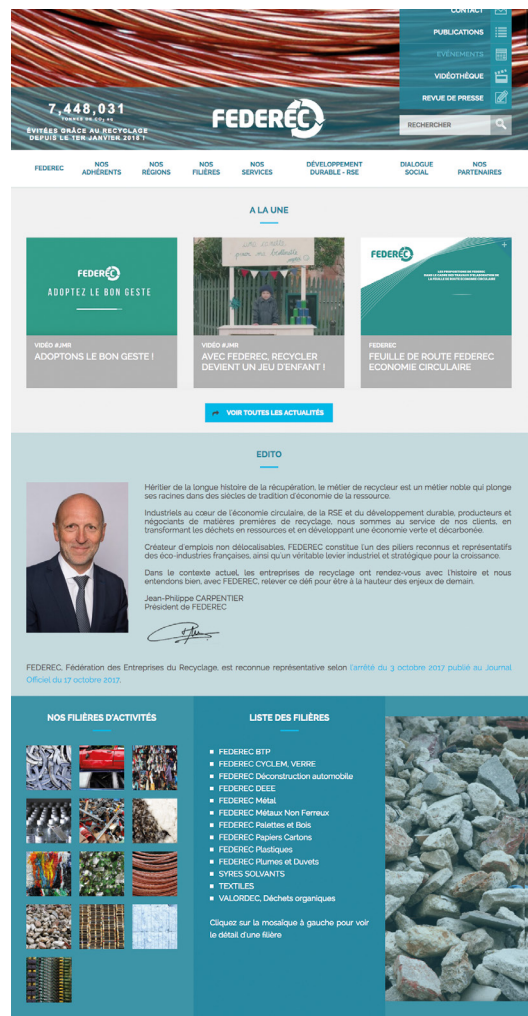
COUVERTURE



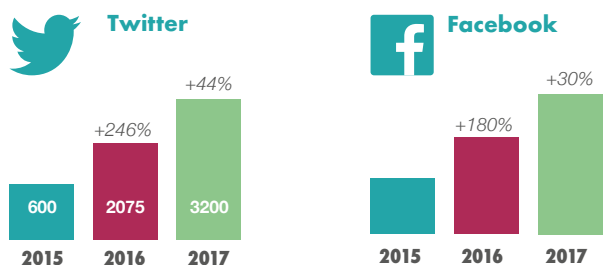
53
INTERVIEWS
RÉALISÉES



MISE EN LIGNE DU NOUVEAU SITE INTERNET WWW.FEDEREC.COM



RÉSEAUX SOCIAUX



COMMISSION BROYEURS

La Commission Broyeurs, qui regroupe 90% des broyeurs français, assure la représentation des entreprises spécialisées dans le traitement par broyage de déchets métalliques auprès des pouvoirs publics nationaux et européens, au travers du European Shredder Committee de EuRIC.

Rencontre avec
ALBAN GROSVALLET
Président de la Commission Broyeurs



“
En 2017, pour la première année, d'après les données de l'ADEME, la filière VHU atteint les taux de réutilisation et de valorisation fixés par la directive européenne. ”



Chiffres-clés 2016¹

72% des broyeurs ont atteint leur objectif de 3,5% de réutilisation et de recyclage sur la partie non métallique (TRR) et 93% atteignent l'objectif de 6% de réutilisation et de valorisation sur la partie non métallique (TRV) fixé par la réglementation relative à la filière VHU. Les taux atteints sont en forte progression et de plus en plus d'acteurs dépassent ces objectifs réglementaires.

TRR : 42% des broyeurs atteignent un taux de recyclage supérieur ou égal à 6% (contre 21% des broyeurs l'année précédente)

TRV : 75% des broyeurs atteignent un taux de valorisation supérieur à 10% (contre 37% des broyeurs l'année précédente)

¹Chiffre ADEME publié en 2016 sur la base des données 2015

Fait marquant en 2017

En 2017, pour la première année, d'après les données de l'ADEME, la filière VHU atteint les taux de réutilisation et de valorisation fixés par la directive européenne.

Actions à mener en 2018

Œuvrer dans le sens d'une harmonisation des règles de calcul de l'atteinte des taux réglementaires de la filière VHU au niveau européen, ce qui pourrait s'inscrire dans les travaux de la directive VHU.

Développer une réflexion sur la filière illégale au niveau national afin de mieux comprendre le phénomène, et proposer le cas échéant des pistes d'action, en lien avec l'étude de la Commission Européenne sur la traçabilité de la filière VHU.

Dossier principaux

PARTICIPATION À LA RÉVISION DU BREF DÉCHETS

La directive relative aux émissions industrielles a été étendue au traitement mécanique de déchets métalliques. Cette activité doit alors être encadrée par un « Best REFERENCE document » (BREF) spécifiant les meilleures techniques disponibles du secteur en Europe qui précise également des valeurs limites d'émissions des rejets dans l'air et dans l'eau. La Commission Broyeurs a contribué à remonter des données issues du terrain à la Commission européenne. Début 2017, elle a également communiqué à l'administration une estimation des impacts économiques liés aux valeurs limites d'émission retenues dans ce document. Au vu des enjeux, la Commission Broyeurs est restée mobilisée toute l'année pour confronter les problématiques françaises avec celles des acteurs des autres États membres, via EuRIC. Le délai de mise en conformité des installations au BREF est de 4 ans après publication au Journal Officiel de l'UE (cf. page 70 Commission Internationale).

VALORISATION DES RÉSIDUS DE BROYAGE

Les broyeurs innovent et investissent afin d'améliorer leur performance de recyclage et de réduire la part de déchet ultime. Une attention particulière est portée à toute valorisation possible des résidus de broyage résultant des procédés de tri. À ce titre, la Commission Broyeurs a contribué aux travaux réalisés par la Filière VALORDEC pour déterminer les capacités de CSR (combustibles solides de récupération) disponibles et a fait reconnaître les capacités d'émission de biogaz de ces matériaux.

La Commission Broyeurs est restée également attentive aux travaux réalisés au niveau européen et à l'échelle nationale concernant les analyses chimiques ou biologiques susceptibles de changer la caractérisation des résidus de broyage, ou plus largement des procédés de traitement. Une évolution de la réglementation pourrait pénaliser la profession, et son action contributive forte à l'économie circulaire.

COMMISSION DBPS

DÉCHETS ISSUS DES BATEAUX DE PLAISANCE ET DE SPORT

Rencontre avec

OLIVIER LE FICHOUS

Président de la Commission DBPS



“

La Commission DBPS a commencé à travailler avec les metteurs sur le marché pour que la mise en œuvre de cette filière se forme dans les temps et dans les meilleures conditions possibles pour les Adhérents. ”



Dossier principaux

MISE EN PLACE DE LA FILIÈRE REP

L'année 2017 a été riche en réunions de travail avec le comité de pilotage du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, dont fait partie FEDEREC. FEDEREC a participé aux différents travaux de rédaction du cahier des charges d'agrément de l'Eco-organisme, publié en mai 2017, en apportant l'expertise de ses Adhérents sur l'activité de déconstruction.

Suite à l'absence de candidature d'un Eco-organisme en septembre 2017, l'entrée en vigueur de la filière a été repoussée au 1er janvier 2019, par la loi de Finance 2018.

DÉBOUCHÉS POUR LES COQUES EN COMPOSITE

L'une des problématiques majeures qui touche la déconstruction des bateaux de plaisance est le manque de débouchés de valorisation matière pour les coques en composite (souvent polyester/fibre de verre).

FEDEREC a organisé une première réunion de travail sur le sujet en regroupant les différents acteurs. Il en est ressorti le constat suivant :

Le volume des coques représente 80% du volume total du bateau et leur état provenant de bateaux plutôt anciens, selon ce qui est actuellement déconstruit, ne permet pas aux industriels de pouvoir intégrer cette matière trop dégradée par le temps dans de la matière neuve, comme cela peut être fait pour d'autres filières.

De plus, les volumes collectés actuellement et ceux prévus par la filière REP (environ 5000 tonnes /an sur le territoire français) sont faibles au regard de l'industrie du composite en France et ne permettent pas une mobilisation suffisante de ces acteurs dans la recherche de solutions pour cette seule filière.

On note toutefois quelques projets qui s'emparent du sujet, mais ils restent très localisés et portent sur de petits volumes.

La valorisation énergétique par la voie des CSR est également étudiée et serait pour le moment la solution la plus réaliste.

Fait marquant 2017

Création de la Commission DBPS et nomination d'Olivier LE FICHOUS à sa présidence

Actions à mener en 2018

L'année 2018 est une année de transition pour la mise en place de la filière. Beaucoup d'avancées sont attendues comme la modification de la nomenclature ICPE qui crée une nouvelle rubrique spécifique pour l'activité de déconstruction des bateaux de plaisance ou la mise en place de l'Eco-organisme qui gèrera la filière en 2019 par les metteurs sur le marché.

La Commission DBPS a d'ailleurs déjà commencé à travailler avec les metteurs sur le marché pour que la mise en œuvre de cette filière se fasse dans les temps et dans les meilleures conditions possibles pour ses membres.

COMMISSION INTERNATIONALE

Rencontre avec

OLIVIER FRANCOIS

Président de la Commission Internationale



“

La profession du recyclage est intimement liée aux évolutions et métamorphoses à l'oeuvre aux niveaux international et européen : nous devons être constamment actifs à ces échelles.

”

La Commission Internationale, présidée par Olivier FRANCOIS, a été réactivée en juillet 2017. Elle a notamment pour missions le suivi des évolutions législatives et des consultations de la Commission européenne, ainsi que la consolidation des positions du BIR (le bureau international du recyclage) et de EuRIC (la confédération européenne des industries du recyclage).



PAQUET ECONOMIE CIRCULAIRE

La Commission Internationale a suivi de près les négociations menées au niveau européen dans le cadre du « Paquet Économie Circulaire », qui a notamment porté sur :

- **La révision des directives européennes liées aux déchets** : directive-cadre 2008/98/EC sur les déchets, directive 2000/53/CE sur les véhicules hors d'usage, directive 2006/66/EC sur les batteries et accumulateurs usagés, directive 2012/19/EU sur les déchets d'équipements électriques et électroniques et directive 94/62/EC sur les déchets d'emballages.
- **La définition d'une stratégie sur les plastiques**, qui exige notamment des fabricants d'objets l'incorporation de plastiques recyclés, dans un premier temps au travers d'engagements volontaires, puis en passant par des obligations contraignantes le cas échéant.
- **Une réflexion sur l'interface des réglementations « Chimie – Produits – Déchets »**. L'enjeu est extrêmement important car les réglementations relatives à la mise en marché de « produits » et au recyclage des « déchets » ont évolué de façon totalement indépendante. Les déchets étant devenus une source majeure de ressources de matières premières en Europe, la Commission européenne cherche à rendre compatibles les deux réglementations.

Parallèlement aux travaux intenses du « Paquet Économie Circulaire », plusieurs thématiques ont émergé en 2017 aux niveaux européen et international.

CLASSIFICATION DU COBALT

Une proposition de reclassification du cobalt métallique au sein du Règlement CLP (règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage) a été soumise par les Pays-Bas. Cette nouvelle classification pourrait entraîner des impacts importants, notamment pour les aciers inox et leur recyclage. Les discussions se poursuivront en 2018.

LE DECA BDE, NOUVEAU POP

FEDEREC est très attentive aux évolutions de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP). Le decaBDE (substance utilisée comme retardateur de flamme bromé) a été inscrit en avril 2017 sur la liste des substances du Règlement POP. La Commission

européenne va définir un seuil et rédige un guide technique sur la gestion des déchets contenant du decaBDE. Parallèlement, FEDEREC travaille avec le Ministère de l'environnement, à l'adaptation des exigences de tri et de traitement de la filière des DEEE, dont les plastiques bromés font l'objet d'une gestion spécifique.

DÉCISION DE LA CHINE DE LIMITER L'IMPORTATION DE CERTAINS DÉCHETS

La décision du Gouvernement chinois de limiter certaines importations de MPiR, a fortement impacté les activités des entreprises de recyclage. Une coordination internationale fut nécessaire, en lien avec EuRIC, le BIR, ou encore l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Pour en savoir plus sur ce dossier et les actions de FEDEREC (cf. page 16)

MEILLEURES TECHNIQUES DISPONIBLES : FINALISATION DU BREF TRAITEMENT DE DÉCHETS

Les installations soumises à la directive sur les émissions industrielles (directive IED) devront se conformer aux meilleures techniques disponibles (MTD), ainsi qu'aux valeurs limites d'émissions associées et aux fréquences de contrôles pour le suivi de certaines substances, définies dans les conclusions sur les MTD.

La révision du BREF Traitement de Déchets, en cours depuis 2013, est dans sa phase finale. Les experts européens qui ont contribué à l'actualisation de ce document de référence, se sont réunis à Séville en mars 2017 pour poursuivre les dernières négociations. La publication du nouveau BREF est attendue pour le 2e semestre 2018. Les entreprises auront 4 ans pour se mettre en conformité à compter de la date de parution au journal officiel de l'union européenne.

Pour rappel, le BREF vise certaines activités et catégories d'installations comme :

- Les activités générales (incluant la réception, le stockage, le mélange, etc.)
- Le traitement mécanique (incluant le traitement de déchets à haut pouvoir calorifique, le broyage des déchets métalliques, le traitement de DEEE dangereux)
- Le traitement biologique (incluant le compostage, la méthanisation)
- Le traitement physico-chimique (incluant la régénération de solvants usés).

COMMISSION JEUNES

Rencontre avec
SÉBASTIEN MARCHETTO
Président de la Commission Jeunes Nationale



“ Permettre aux jeunes Adhérents de FEDEREC de se tourner vers l'avenir et de travailler dès maintenant sur les métiers de demain. ”

La Commission Jeunes (CJ) de FEDEREC regroupe les jeunes entrepreneurs ou salariés des entreprises adhérentes de FEDEREC. Il existe 6 Commissions Jeunes rattachées aux régions de FEDEREC et regroupées au sein d'une Commission Jeunes Nationale.

L'objectif de ces commissions, qui sont des lieux d'échanges et de convivialité, est d'organiser des événements à portée locale, nationale ou internationale, en vue de favoriser les échanges entre ces professionnels et de promouvoir les métiers du recyclage auprès du grand public.

Le secteur du recyclage est en constante évolution, compte tenu des changements profonds de la société et des mutations technologiques. La Commission Jeunes doit permettre aux jeunes Adhérents de se tourner vers l'avenir et de travailler dès maintenant sur les sujets de demain qu'ils soient règlementaires, techniques ou innovants.



Visite d'Aurubis en Allemagne - AG de la CJ Nationale

Temps forts 2017

FÉVRIER

La Commission Jeunes SOA est allée visiter le site de Celsa à Boucau (64).

MARS

La même Commission Jeunes a organisé à Poitiers (86) la plénière de printemps de la région SOA qui portait sur les risques industriels.

JUIN

La CJ Sud-Méditerranée a organisé une réunion de travail sur des thèmes QSE (réglementation, transferts transfrontaliers, accidentologie...) et la visite de site Rossi à Montoux (84).

SEPTEMBRE

La Commission Jeunes Nationale présidée par Sébastien MARCHETTO, a délocalisé son Assemblée Générale à Dortmund (Allemagne). Cette réunion a été suivie d'une soirée et de la visite du site d'Aurubis, usine de recyclage de cuivre, à Lünen.

La Commission Jeunes Nationale, en partenariat avec Euro-France Association, a décidé de participer au concours organisé avec le Ministère de l'Éducation Nationale : « Je filme le métier qui me plaît » en créant une catégorie portant sur les métiers du secteur du recyclage : « le recyclage, une ressource pour la planète ». Ce concours destiné aux étudiants a pour objectif de leur faire découvrir nos métiers à travers une vidéo qu'ils réalisent sur le métier de leur choix.

Deux films métiers ont été réalisés par la Commission Jeunes et Euro-France association :

- Métier de responsable d'exploitation, chez Arc-en-Ciel Recyclage à Bourgoin-Jallieu (38)
- Métier de conducteur d'engins, chez MB Recyclage à Vitrolles (13)

OCTOBRE

La Commission Jeunes Nationale a organisé une nocturne avec le professeur Philippe Chalmin, économiste spécialiste des marchés des matières premières. Cette conférence, qui a réuni une cinquantaine de personnes, a porté sur les liens et interactions existants entre les marchés des matières premières vierges et les marchés des matières premières issues du recyclage. Cet événement a été précédé de la visite du site d'YPREMA à Emerainville (77).

Actualités 2018

- En janvier, la Commission Jeunes SOA a préparé la plénière de printemps de la région portant sur les bénéfices environnementaux du recyclage et la visite du site Pena environnement (33).
- Au mois de mai aura lieu au Grand Rex à Paris la remise des prix pour récompenser les meilleurs films réalisés par les étudiants dans le cadre du concours « Je filme le métier qui me plaît ».
- L'Assemblée Générale Nationale est en cours d'organisation tout comme plusieurs réunions et visites de sites dans les Commissions jeunes régionales.
- En avril 2018 la Commission Jeunes Nationale va visiter le Recyparc du groupe Schroll à Colmar (68).



JE FILME LE MÉTIER
QUI ME PLAÎT®

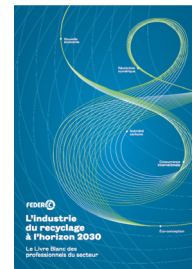


Visite de Celsa à Boucau (64)
Commission Jeunes Sud-Ouest-Atlantique

COMMISSION

PROSPECTIVE & INNOVATION

Livre Blanc
Prospective &
Innovation



Rencontre avec

NICOLAS BEQUAERT

Président de la Commission Prospective & Innovation



“ Une relance des travaux axée principalement sur le numérique. ”

La Commission Prospective & Innovation, créée en 2013, a finalisé trois années de travail par la publication fin 2015 d'un Livre blanc sur l'industrie du recyclage à horizon 2030. Ce livre blanc présente, en s'appuyant sur 10 auditions d'experts de leur domaine, les enjeux et les évolutions futures du secteur du recyclage.

La Commission a été réactivée en 2017, sous l'égide d'un nouveau Président et avec une feuille de route axée sur les nouvelles plateformes numériques utilisant différentes technologies comme la géolocalisation ou le Big Data. FEDEREC reste attentive à chaque cas pour distinguer les entreprises partenaires de la Fédération, car offrant un service à nos Adhérents, des entreprises qui peuvent potentiellement devenir concurrentes de nos entreprises, en offrant un service complémentaire/concurrent à nos clients. L'intérêt pour les participants est aujourd'hui de connaître les évolutions récentes et futures du marché du recyclage et de ces nouveaux acteurs entrants.

L'audition de certaines de ces entreprises a permis à nos Adhérents et Partenaires d'obtenir des réponses à leurs questions sur les problématiques de confidentialité et d'utilisation d'éventuelles données qu'ils fournissent. Ces réunions sont des gains de connaissance important pour nos entreprises, qui ne disposent pas toujours de l'ensemble des informations relatives à ces nouvelles activités, et peuvent donc parfois prendre des décisions trop rapidement.

En 2018, les membres de la Commission ont pour objectif d'écrire une note à destination de l'ensemble des Adhérents de FEDEREC, résumant les différents points qui ont été débattus lors des réunions organisées en 2017 et 2018. L'audition de grandes entreprises comme Carrefour, Microsoft (plateformes numériques) ou Total (recyclage des plastiques) est également à l'ordre du jour de la Commission Prospective & Innovation en 2018.

GROUPE DE TRAVAIL PNEUMATIQUES

Le groupe de travail dédié au recyclage des pneumatiques est constitué d'entreprises représentatives des différentes étapes de la filière (collecte, tri, préparation en vue de la réutilisation, broyage, granulation). Il se réunit pour échanger autour des actualités de la filière et des difficultés rencontrées sur le terrain, en vue de partager et d'harmoniser les bonnes pratiques.

SORTIE DU STATUT DE DÉCHET DES PNEUS DESTINÉS À LA RÉUTILISATION

L'année 2017 a été marquée par la mise en consultation publique de l'arrêté portant Sortie du Statut de Déchet des pneumatiques en vue de leur réutilisation. Attendu depuis 2015, ce sujet est primordial pour permettre une fluidification de l'exportation des pneumatiques réutilisables, l'essentiel des débouchés se trouvant hors du territoire national. La réutilisation des pneumatiques contribue au respect de la hiérarchie européenne des modes de traitement des déchets et constitue une activité essentielle pour l'équilibre économique de la filière.

Dans ce contexte, une concertation a eu lieu entre l'administration et la filière opérationnelle, afin de déterminer les modalités administratives et physiques à respecter pour que les pneumatiques usagés soient considérés comme des produits d'occasion dans le cadre de leur export.

Rencontre avec

THOMAS DERICHEBOURG

Président du Groupe de Travail Pneumatiques



“ La filière sera particulièrement mobilisée en 2018 sur les travaux d'agrément. ”

Actions à mener en 2018

GUIDE SUR LE CONDITIONNEMENT DES PNEUMATIQUES

La filière opérationnelle s'est engagée à produire un guide explicatif synthétique afin que les agents des douanes puissent identifier les exportations conformes aux dispositions de l'arrêté. Ce guide sera proposé à l'administration au premier trimestre 2018.

AGRÈMENT DES ÉCO ORGANISMES

L'année 2018 marquera le début des premiers travaux d'agrément des éco organismes de la filière. En effet, la loi de 2014 relative à l'économie sociale et solidaire impose aux organismes mis en place par les producteurs, d'être approuvés pour des systèmes individuels, et agréés pour les éco-organismes

collectifs. Afin de travailler à l'élaboration d'un cahier des charges, la Commission de Filière REP pneumatiques se réunira à plusieurs reprises dès le mois de juin, puis tout au long de 2019, afin que les éco organismes candidats puissent être agréés au 1er janvier 2020.

GAZONS SYNTHÉTIQUES

De nombreux articles de presse sont parus en 2017 pointant du doigt une possible dangerosité des granulés issus de pneumatiques présents dans les terrains de sport synthétiques. FEDEREC se tiendra informée des suites de cette problématique, notamment suite à l'étude de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) à la demande du gouvernement, dont les résultats sont attendus pour juin 2018.

GROUPE DE TRAVAIL REP

Afin de traiter les thématiques transverses aux différentes filières à Responsabilité Élargie du Producteur (REP) et réfléchir aux enjeux stratégiques, comme celui de la gouvernance, FEDEREC a formé un groupe de travail dédié aux REP en juillet 2017. Le GT REP est présidé par Jean-Pierre PARISI (qui préside également la filière DEEE).



Dossier principaux

FEDEREC A CO-PRÉSIDÉ LE GT REP DU CONSEIL NATIONAL DE L'INDUSTRIE

En juin 2017, le Conseil National de l'Industrie (cf. schéma dédié au CNI en page 83) a mis en place au sein du Comité Stratégique de Filière Eco-industries, un groupe de travail sur les filières REP, co-présidé par FEDEREC et la FNADE. Le groupe de travail était composé de représentants des pouvoirs publics (Ministère de la transition écologique et solidaire, Ministère de l'économie et des finances, ADEME), des éco-organismes et des fédérations professionnelles représentatives du recyclage.

Cinq réunions de travail ont été nécessaires pour finaliser des propositions d'évolutions pour les filières REP de type opérationnel, visant à améliorer et harmoniser les systèmes opérationnels existants.

Plusieurs axes d'amélioration ont été identifiés et développés sous forme de préconisations :

- Faire évoluer la gouvernance : mettre en œuvre un mode collaboratif plus resserré et réactif entre les parties prenantes.
- Accompagner l'industrie française pour répondre aux nouveaux enjeux environnementaux de manière économiquement efficace et socialement responsable.
- Mettre en œuvre des mécanismes de soutien pour donner de la visibilité aux acteurs et assurer la pérennité de l'industrie du recyclage.

Le rapport final a été transmis à l'administration en décembre 2017. FEDEREC continue de porter les recommandations auprès des interlocuteurs institutionnels, pour s'assurer de leur prise en compte.

Actions à mener en 2018

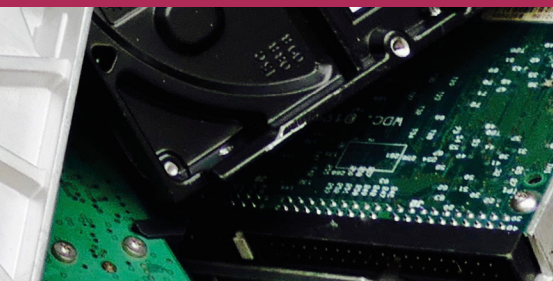
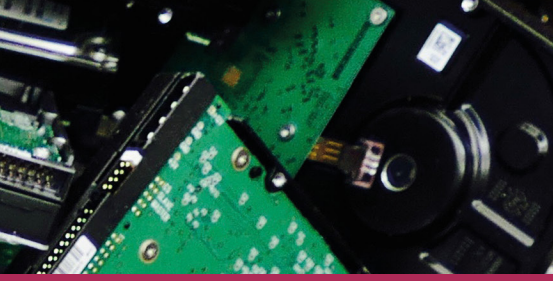
- Produire un flyer pédagogique
- Organiser une conférence sur le salon Pollutec en novembre 2018 sur le nouveau visage des filières REP
- Monter un module de formation « Les REP, comment s'y retrouver ? » en lien avec l'organisme de formation FORMAREC

FEDEREC AUDITIONNÉE DANS LE CADRE DE LA MISSION NATIONALE SUR LES REP

Dans le cadre des travaux nationaux de la Feuille de route de l'économie circulaire (pour en savoir plus sur la feuille de route, se référer à la page 15), une mission spécifique aux filières REP a été confiée à Jacques VERNIER, qui préside la commission des filières de responsabilité élargie des producteurs de déchets mise en place en 2016 par les pouvoirs publics.

Des représentants de FEDEREC et de la FNADE ont été reçus en décembre 2017 par Jacques VERNIER, lors d'une audition qui fut l'occasion de formuler des recommandations sur trois principaux axes : la gouvernance, le schéma industriel et la création de nouvelles filières REP. Le rapport a été remis à l'administration le 14 mars 2018.

ACCOMPAGNER



FEDEREC ET LES ENTREPRISES DU RECYCLAGE S'ENGAGENT POUR LA RSE

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est définie par le Ministère de la Transition écologique et solidaire comme la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable.

« La démarche consiste pour les entreprises à prendre en compte les impacts sociaux et environnementaux de leur activité pour adopter les meilleures pratiques possibles et contribuer ainsi à l'amélioration de la société et à la protection de l'environnement. La RSE permet d'associer logique économique, responsabilité sociale et éco-responsabilité. »

L'enjeu pour FEDEREC est de favoriser le développement d'une démarche RSE globale du secteur du recyclage et de promouvoir cette démarche et ses avantages auprès de ses Adhérents qui font de la RSE, souvent sans en avoir conscience.

FEDEREC souhaite sensibiliser ses adhérents aux avantages de la mise en place d'une démarche RSE. En 2017, FEDEREC a travaillé en partenariat avec BIOM et l'ADEME sur un indicateur permettant de valoriser en euros le service social et environnemental rendu par les entreprises du secteur du recyclage (Indicateur FEDEREC by BIOM).

Cet outil permet notamment aux entreprises d'évaluer leurs pratiques RSE, de communiquer auprès de leurs parties prenantes sur les impacts positifs de leur activité et les bénéfices du recyclage, d'encourager l'achat de Matières Premières issues du Recyclage et de répondre plus facilement aux appels d'offres.

« Le suivi d'une politique RSE permet la concrétisation d'un objectif citoyen [...] dont les bénéficiaires sont par exemple une meilleure fidélisation clientèle, un turn over faible des salariés, une ambiance de travail familiale et conviviale, un sentiment de fierté et d'appartenance des salariés. » **Ramery Environnement**



« La mise en place d'un engagement RSE a permis d'harmoniser, de systématiser et de valoriser l'ensemble des démarches sociales, environnementales et sociétales. » **Guy Dauphin Environnement (GDE)**

« Le gain est à la fois économique, social, environnemental et humain. » **Péna Environnement**

DE NOMBREUSES INITIATIVES FEDEREC RÉPONDENT AUX 7 QUESTIONS CENTRALES DE LA RSE

GOVERNANCE

- L'organisation de FEDEREC permet la prise en compte de l'avis de ses Adhérents et la défense de leurs intérêts.
- FEDEREC dispose d'une certification Qualité assurant un fonctionnement optimum (référentiel Quali'Op).
- FEDEREC encourage et accompagne les Adhérents à se lancer dans un processus de certification.

RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

- FEDEREC est un acteur du dialogue social dans la Branche du Recyclage.
- FEDEREC et ses partenaires sociaux participent aux négociations sociales sur la convention collective et ont contribué à la signature d'un grand nombre d'accords.

CONDITIONS ET RELATIONS DE TRAVAIL

- FEDEREC et ses partenaires sociaux œuvrent pour la promotion et le développement de l'emploi et des compétences dans la Branche.
- Un site sur les métiers du recyclage recensant les organismes de formations habilités à dispenser les certifications créées par la Branche (CQP, CQPI, Cléa) et les diplômes développés avec le Ministère de l'Education (CAP, Bac Pro) a été mis en ligne en 2017.
- La Branche a signé un contrat emploi prospective (CEP) sur le Grand Paris.
- Suite à la publication en 2016 d'une étude

sur le handicap, les partenaires sociaux sont en cours de discussion pour la signature d'un accord de branche sur les salariés en situation de handicap.

- Un EDEC (Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences) numérique interbranches a été signé en 2017. Des actions interbranches vont être mises en place avec une action spécifique sur la branche (en cours).

ENVIRONNEMENT

- Le recyclage participe à la lutte contre le dérèglement climatique et à l'épuisement des ressources naturelles ; FEDEREC a réalisé une évaluation environnementale du recyclage en France qui met notamment en avant les tonnes équivalent CO2 évitées et l'énergie évitée grâce au recyclage.
- Un outil de calcul des bénéfices environnementaux réalisés a été mis à la disposition des Adhérents de la Fédération.
- FEDEREC favorise la promotion des MPIR
- FEDEREC a participé à l'élaboration d'une charte d'amélioration et d'acceptabilité des riverains sur les Ports de Paris.

COMMUNAUTÉ ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

- FEDEREC développe de bonnes relations avec les parties prenantes locales et nationales (pouvoirs publics, Adhérents, partenaires, autres organisations...)
- FEDEREC s'engage au niveau européen et participe aux travaux des institutions européennes notamment grâce à son engagement au sein du BIR et d'EuRIC notamment (dont FEDEREC est vice-présidence).

- FEDEREC s'engage pour la préservation des TPE/PME implantées localement et le renforcement de leur compétitivité.

LOYAUTÉ DES PRATIQUES

- FEDEREC milite en faveur du respect des bonnes pratiques dans l'ensemble de ses communications aux Adhérents
- FEDEREC a signé en 2008 un protocole de lutte contre les vols de métaux avec le Ministère de l'Intérieur et a publié un guide sur la lutte contre les sites illégaux et les trafics associés en 2014.
- FEDEREC élabore pour ses Adhérents des guides pratiques afin d'accompagner ses adhérents dans la mise en œuvre de la réglementation et de leur permettre de sécuriser leurs activités (un guide sur les transferts transfrontaliers de déchets et un guide sur les achats aux détails ont notamment été publiés).

QUESTIONS RELATIVES AUX CONSOMMATEURS

- FEDEREC donne plus de visibilité aux métiers du recyclage. Des films métiers ont été réalisés avec la Commission Jeunes de FEDEREC en 2017.
- FEDEREC a développé sa présence sur les réseaux sociaux et organise plus d'événements pour sensibiliser le grand public au recyclage.
- FEDEREC informe régulièrement ses Adhérents et l'extérieur, mais également le grand public, des évolutions réglementaires, économiques, sociales et environnementales du secteur du recyclage via ses supports de communication.

ENQUÊTE DE SATISFACTION



Les résultats de l'enquête de satisfaction 2017 auprès des Adhérents.

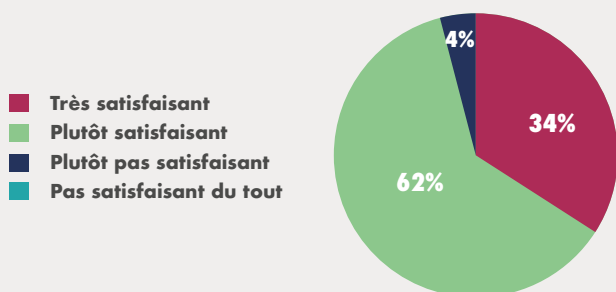
L'enquête de satisfaction de FEDEREC est réalisée une fois par an. L'enquête de 2017 a été réalisée par Future Thinking France (FTF). Le but de cette enquête est de faire un bilan des actions menées par FEDEREC en 2017 et de proposer des pistes d'amélioration pour que les services proposés par FEDEREC correspondent au mieux aux besoins de ses Adhérents.

Voici les résultats de l'étude sur les 121 questionnaires récoltés. FEDEREC remercie ses Adhérents d'avoir répondu à cette enquête de satisfaction.

LES RÉPONSES AUX QUESTIONS DES ADHÉRENTS

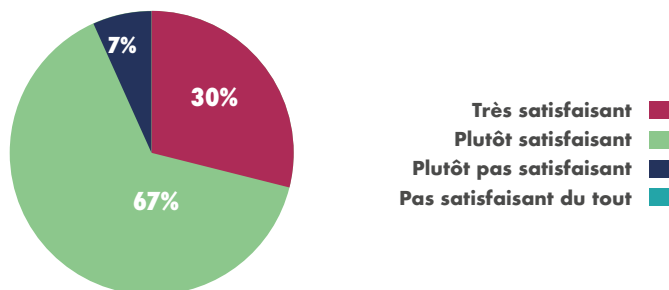
En 2017, 95% des adhérents sont satisfaits des réponses que FEDEREC apporte à leurs questions. Ce chiffre est stable par rapport à 2016.

Les réponses apportées sont claires et compréhensibles : **96%**

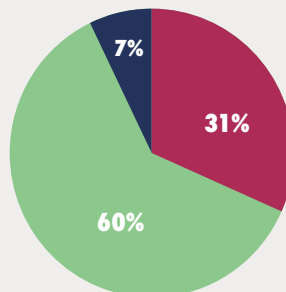


SATISFACTION GLOBALE DE L'ADHÉSION

93% de satisfaction sur l'ensemble des services proposés par FEDEREC. En 2017, les adhérents sont satisfaits de leur adhésion FEDEREC à 93% soit un taux de satisfaction équivalent à celui de 2016.

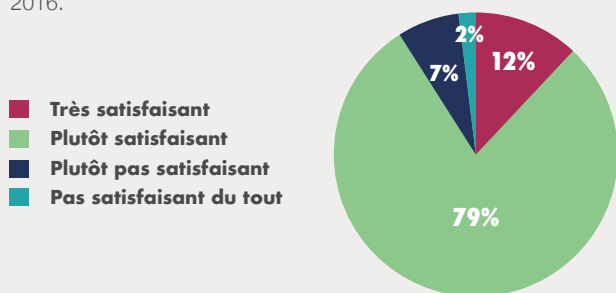


Les réponses apportées sont réactives : **91%**



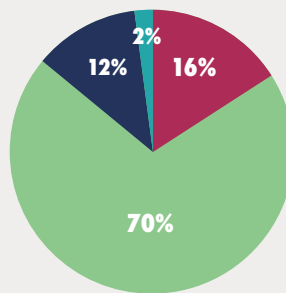
NÉGOCIATIONS SOCIALES DE LA BRANCHE

90% de satisfaction sur la qualité des travaux de FEDEREC en matière de négociation salariale, ce chiffre est stable par rapport à 2016.



DIFFUSION DES INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS PAR LA COMMISSION SOCIALE

86% de satisfaction, ce chiffre est en légère baisse par rapport à 2016.



SUPPORTS DE COMMUNICATION ET ÉVÈNEMENTS MIS EN PLACE PAR FEDEREC

La satisfaction globale des Adhérents sur les supports de communication et les événements organisés par FEDEREC est globalement bonne puisque s'élevant respectivement à 90% et 86%. Cependant, des axes d'amélioration sur la connaissance des événements organisés (Journée Technique Nationale, cocktail, conférence pré-cocktail, nocturnes de FEDEREC, journée partenaires...) et la diffusion des supports de communication ont été constatés.

SATISFACTION DES ADHÉRENTS CONCERNANT LES DIFFÉRENTS SERVICES FEDEREC

En 2017, la satisfaction des adhérents vis-à-vis des services de FEDEREC est globalement très bonne, comme en 2016. Cependant FEDEREC doit encore progresser sur la visibilité de ses collaborateurs, les services proposés aux Adhérents, les groupes de travail existants, les services négociés auprès des partenaires ainsi que sur les supports

et événements de communication. FEDEREC doit également poursuivre ses actions en matière de défense des intérêts des entreprises du recyclage auprès des pouvoirs publics.

Défendre les intérêts des entreprises du recyclage auprès des pouvoirs publics, des instances nationales, européennes et internationales.

90%

Assurer la veille et l'information des adhérents en matière sociale, juridiques, techniques.

95% de satisfaction

Assurer la communication et la promotion du secteur du recyclage.

91%

Créer des moments d'échanges entre les adhérents.

93%

VEILLE RÉGLEMENTAIRE & CERTIFICATION



Veille réglementaire amont/ aval et réponse aux questions des Adhérents

- Participation à l'élaboration et/ou à l'analyse des projets de textes en amont de leur parution, en partenariat avec les Adhérents et élus concernés ;
- Communication sur les textes parus, accompagnés d'outils pour faciliter leur appropriation et mise en œuvre par les Adhérents à travers l'envoi des dossiers techniques mensuels ou grâce aux informations flash ou à des guides techniques.

Au quotidien, FEDEREC répond également aux diverses questions de ses Adhérents concernant la réglementation environnementale, sociale, technique, etc.

Les labels et certifications des Adhérents de FEDEREC

Véritable marque de compétence, la certification ou labellisation favorise la reconnaissance des sites professionnels auprès des pouvoirs publics, clients et fournisseurs et valorisent l'image de la profession.

En structurant l'organisation de l'entreprise, la démarche de certification permet de se doter des outils indispensables pour optimiser son fonctionnement et assurer sa pérennité.

À CHACUN SON CHOIX DE LABELLISATION / CERTIFICATION

Le choix des Adhérents du type de certification diffère selon leurs besoins. Certaines entreprises cumulent plusieurs certifications, voire entreprennent des démarches intégrées incluant plusieurs thématiques.

- De nombreuses entreprises se sont tournées vers des normes ou référentiels internationaux tels que les normes ISO 9001 (Qualité), ISO 14001 (Environnement) ou OHSAS 18001 (Santé-Sécurité au travail) ;
- Plusieurs entreprises disposent de certification métier tels que le label QUALIVAL, créé par FEDEREC en 1995 (conformité réglementaire en termes de qualité, sécurité et environnement) ou la certification de services CERTIREC pour les professionnels du recyclage créée en 2001, en partenariat avec BVQI ;
- Certaines activités requièrent des labels ou agréments obligatoires (certification MASE, label VGO, agréments VHU, WEEELABEX...) ;
- La mise en œuvre d'un système de gestion de la qualité certifié par un organisme accrédité est une condition nécessaire pour les entreprises engagées dans un processus de sortie de statut de déchet (cf. article D541-12-14 paru en 2012). Pour la filière bois, les organisations professionnelles regroupées au sein d'Eco-Bois ont élaboré un référentiel reconnu par l'ensemble des acteurs de la filière (cf. page 79).

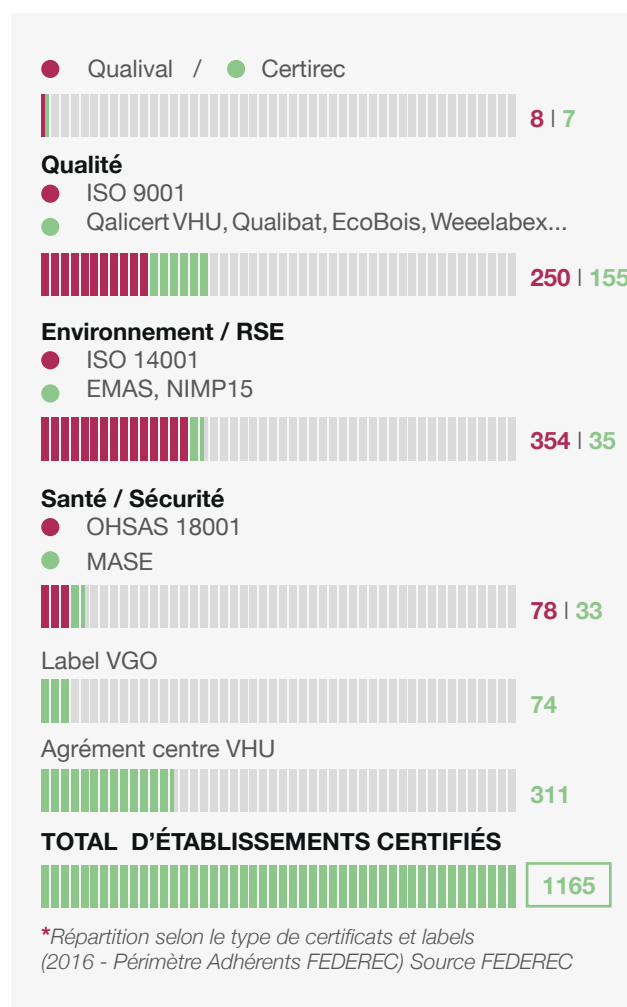
NOUVELLE VERSION 2015 DES NORMES ISO 9001 ET 14001 : PENSEZ À VOUS METTRE EN CONFORMITÉ !

Depuis 2016 les Adhérents de FEDEREC se sont mis progressivement en conformité avec les nouvelles versions 2015 des normes ISO 9001 et 14001. Ces normes ont une structure identique pour faciliter l'intégration des démarches. De plus, ces normes intègrent de nouvelles préoccupations de nos sociétés (changement climatique, développement durable...) et permettent ainsi d'avoir une réflexion globale sur les activités, les impacts de l'activité d'une entreprise et les liens entretenus avec les parties prenantes.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CERTIFIÉS

En 2017, plus de 60% des établissements de FEDEREC étaient engagés dans un type de labellisation, certification ou agrément. Le chiffre est en légère augmentation par rapport à 2016, ce qui reflète que les démarches Qualité et Environnement sont toujours en hausse.

RÉPARTITION SELON LES TYPES DE CERTIFICATS ET LABELS*



L'ÉVALUATION RSE

Se lancer dans une démarche d'évaluation ou d'auto-évaluation RSE permet souvent à l'entreprise d'identifier les actions déjà existantes en faveur de la RSE. Il existe de nombreux outils et experts pour vous accompagner dans cette démarche.

LA CERTIFICATION – UTILE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE RSE

Les systèmes de management Qualité et Environnement structurent les processus et l'organisation interne des entreprises et sont donc des outils essentiels à une démarche RSE. Les versions 2015 des normes ISO 9001 et 14001 intègrent la notion de parties prenantes afin de mieux prendre en compte les enjeux de la RSE.

LABELLISATION « REPRISE FÉDÉRATIONS »

L'agrément de l'éco-organisme

Les travaux d'écriture ont pris fin avec la publication d'un nouveau cahier des charges, pour la période 2018-2022, dans lequel plusieurs Adhérents se sont impliqués. Il s'agit du barème F.

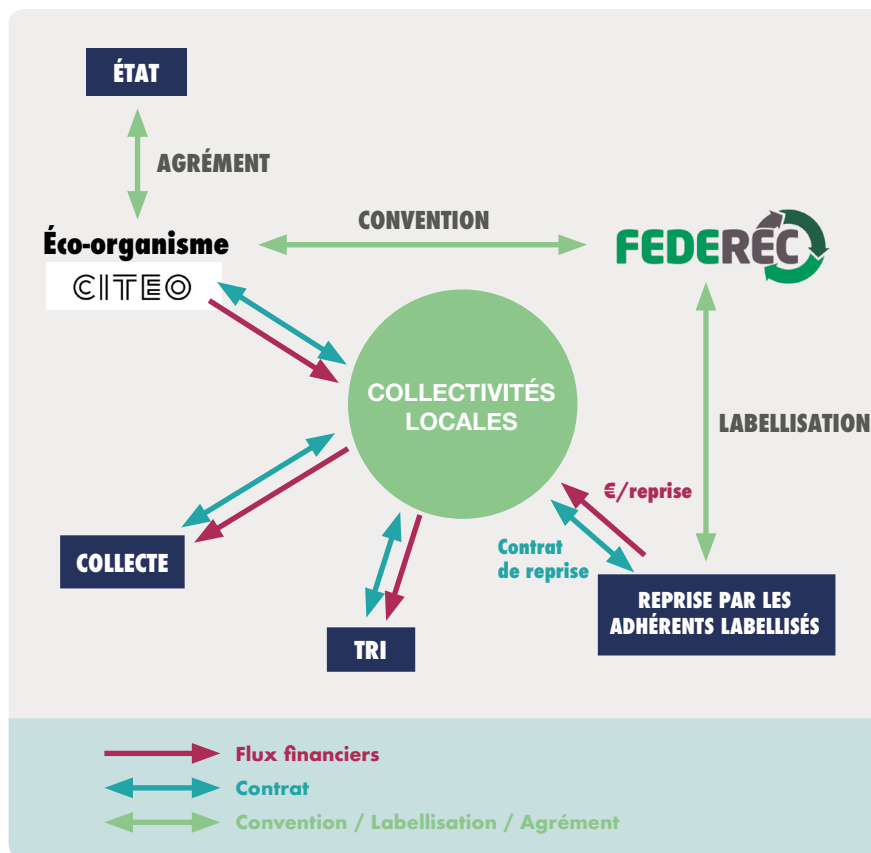
Travaux sur la convention

FEDEREC a contribué aux travaux sur la Convention entre les fédérations FNADE/FEDEREC et l'éco-organisme pour la mise en œuvre des dispositions, des objectifs de l'agrément et la détermination des engagements des opérateurs (prix de reprise, traçabilité, cadre juridique). Les négociations ont également porté sur le contrat type de reprise, qui reprend ces engagements, pour la relation commerciale entre l'opérateur et la collectivité.

Lancement des nouvelles labellisations

Dès la fin de l'année 2017, FEDEREC a labellisé au sein de ses Adhérents les opérateurs en capacité de reprendre les déchets d'emballages ménagers auprès des collectivités locales. FEDEREC anime et assure le suivi du réseau d'opérateurs et s'engage à prendre le relais sous quinze jours dans le cas d'une défaillance d'un repreneur.

Elle est ouverte à toutes les entreprises capables de répondre aux exigences techniques, économiques et environnementales.



ECO-BOIS

En 2014, le premier arrêté français sur les critères fixant la Sortie du Statut de Déchet des broyats d'emballages en bois pour les installations de combustion 2910-A a été publié (arrêté du 29/07/2014). Cet arrêté a été l'aboutissement des efforts conjoints de l'ensemble de la filière bois. Réunis au sein de la structure ECO-BOIS, ces acteurs (CIBE, FEDENE, FNB, SER/FBE, FEDEREC) ont travaillé dans le but de proposer des offres d'accompagnement aux professionnels.

Au terme de l'année 2017, 109 sites étaient certifiés grâce au référentiel ECO-BOIS et peuvent donc bénéficier de la SSD.

Fin 2017, ECO-BOIS a rencontré l'ADEME afin de présenter un bilan du dispositif d'accompagnement, les résultats obtenus, puis de proposer quelques pistes de recommandations basées sur le retour d'expérience de la mise en œuvre opérationnelle de l'arrêté.

Un rapport synthétique devra être remis à l'ADEME début 2018, et devrait être suivi d'une rencontre avec l'administration. En 2018, soit trois ans après les premières certifications de site, ECO-BOIS réunira les organismes certificateurs afin de travailler à une éventuelle révision du référentiel aujourd'hui utilisé.

Enfin, le collège d'acteurs portant la SSD au travers d'ECO-BOIS s'était initialement engagé à quitter la structure à l'issue de son action d'appui aux professionnels. Cependant, il n'est pas exclu que de nouvelles actions lui soit confiées. Des échanges auront ainsi lieu en 2018 afin de déterminer si les actions en cours et envisagées au bénéfice des filières devront être poursuivies.



REPRÉSENTER



LES MANDATS DE FEDEREC

FEDEREC, en tant qu'organisation professionnelle, participe aux travaux de nombreuses commissions, organisations et détient par ailleurs des mandats auprès d'instances publiques et privées :



ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES MULTISECTORIELLES

- CPME (Confédération des PME)
- Eco-Bois
- CEDAP (Réseau des Dirigeants d'Associations Professionnelles)
- CIBE (Comité Interprofessionnel du Bois Énergie)
- Fédération des Entreprises de l'Insertion (FEI)
- Comité 21

FILIÈRES REP (RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DU PRODUCTEUR)

- Comités d'orientations opérationnelles (COO) : DEEE ; DEA ; Piles et accumulateurs, DDS

ACTIONS PUBLIQUES

- Commission consultative sur le statut de déchet (CCSD)
- Comité national de la transition écologique (CNTE)
- Commission nationale des aides déchets (ADEME)

INSTANCES PRIVÉES PARITAIRES

- OPCALIA (Organisme paritaire collecteur agréé – formation professionnelle continue des salariés)

ÉVÈNEMENTS MAJEURS DU SECTEUR

- Comité d'Organisation de Pollutec / World Efficiency
- Comité d'Organisation des Assises des Déchets

INSTANCES INTERNATIONALES ET EUROPÉENNES

- EUROMETREC (Confédération européenne du recyclage des métaux non ferreux)
- EURIC - EFR (Confédération européenne du recyclage des métaux ferreux)
- EURIC - ERPA (Confédération européenne du recyclage des papiers-cartons)
- EURIC - ESG (Confédération européenne du recyclage des solvants)
- EURIC – GLASS (verre)
- IPTS (Institut de Prospective Technologique)

ORGANISMES D'EXPERTS, DE RECHERCHE ET DE STATISTIQUES

- Conseil national de l'information statistique (CNIS)
- Conseil National de l'Emballage (CNE)
- Grand Paris des Matériaux
- Club Pyrogazéification

PLAN RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS (PRPGD)



FAIRE ENTENDRE LA VOIX DU RECYCLAGE DANS LES REGIONS

En 2017, environ 200 réunions se sont tenues sur l'ensemble du territoire français concernant les plans régionaux de prévention et de gestion de déchets (PRPGD) et plans d'actions en faveur de l'économie circulaire. Ces plans doivent formuler des orientations des régions sur la collecte et la valorisation des différents types de déchets des ménages et des entreprises.

Une soixantaine d'Adhérents et membres de l'équipe FEDEREC et des GT Influence des syndicats régionaux, se sont investis pour représenter la profession lors de ces

réunions. FEDEREC dispose notamment de 17 représentants titulaires des CCES (Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi). Les plans les plus avancés sont les plans des régions Normandie et Pays de la Loire. Les autres régions suivent de près.

L'année 2018 sera consacrée à finaliser ces plans et à la validation administrative et du public.

Par ailleurs, plusieurs régions ont également lancé les réunions d'élaboration du Schéma Régional Biomasse (SRB) qui est notamment l'interface des PRPGD et d'autres plans nationaux et régionaux et apporte des précisions sur les orientations en matière de Bois énergie.

LE CONSEIL NATIONAL DE L'INDUSTRIE (CNI) ET LES COMITÉS STRATÉGIQUES DE FILIÈRE (CSF)

Créé en 2013, le Conseil National de l'Industrie (CNI) a pour mission d'éclairer et de conseiller les pouvoirs publics sur la situation de l'industrie et des services à l'industrie en France. Il est présidé par le Premier ministre et réunit les entreprises et les représentants des salariés autour de thèmes stratégiques (formation, innovation, financement des entreprises, économie circulaire, développement international). Depuis la création, FEDEREC est particulièrement impliquée dans les travaux et co-préside le groupe de travail « Valorisation Industrielle des Déchets » (VID) du Comité Stratégique de Filière « Eco-industries ».

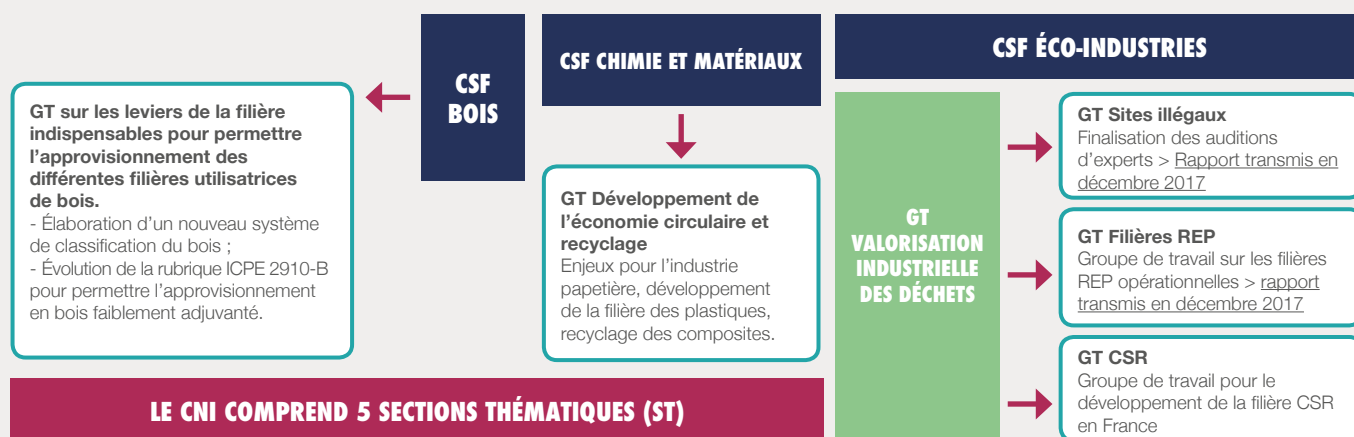
À l'automne 2017, le Premier ministre a émis le souhait de voir évoluer cette structure tant au niveau de sa gouvernance que des sujets d'étude traités. Ainsi, le dispositif serait resserré autour d'un nombre d'actions plus réduit et le bureau serait remplacé par un comité exécutif composé d'industriels.

S'en est suivi un audit des travaux menés jusqu'à présent par les différents groupes de travail et les perspectives de maintien et d'évolution pour chacun. FEDEREC a été auditionnée à plusieurs reprises pour plaider pour la continuité du groupe

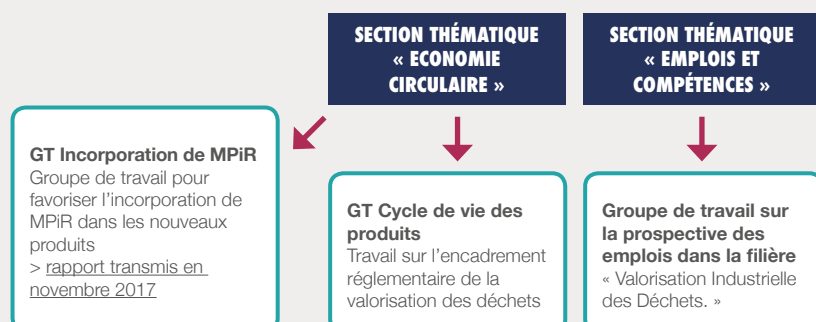
de travail dédié aux questions liées aux déchets et donner sa vision de son évolution. Les conclusions de cet audit sont prévues pour le premier semestre 2018.



LE CNI SE DÉCLINE EN 14 COMITÉS STRATÉGIQUES DE FILIÈRES (CSF)



LE CNI COMPREND 5 SECTIONS THÉMATIQUES (ST)



LÉGENDE

CSF ET ST AUXQUELS FEDEREC PARTICIPE

GT CO-PRÉSIDIÉ PAR FEDEREC

Groupes de travail (GT) suivis en 2017

TRANSFERTS TRANSFRONTALIERS DE DÉCHETS (TTD)

FEDEREC a souhaité accompagner au mieux ses Adhérents lorsqu'ils réalisent des TTD, notamment suite à l'évolution, en 2014, de la réglementation européenne et nationale sur le rejet.

Cette modification de la réglementation a entraîné de nombreux changements dans la gestion des TTD en France. En effet, depuis 2016 les DREAL ont cédé leur compétence au Pôle National Transferts Transfrontaliers de Déchets (PNTTD), qui est dorénavant la seule autorité compétente, le logiciel GISTRID a été développé pour le dépôt des dossiers de notification et les contrôles douaniers se sont renforcés. Dans ce contexte, il est impératif que les Adhérents de FEDEREC sécurisent au mieux cette activité. C'est dans ce contexte que FEDEREC s'est emparée du sujet et continue à réunir régulièrement le groupe de travail sur les TTD qui a pour objectif de permettre une meilleure compréhension de la réglementation et un échange des bonnes pratiques entre les entreprises réalisant des TTD.

FAITS MARQUANTS 2017

- **La publication du plan national d'inspection.** Depuis le début de l'année 2017, il avait déjà été constaté que les contrôles s'étaient intensifiés et le plan national publié en juillet est venu confirmer que les TTD étaient devenus l'une des priorités des autorités douanières.
- **La modification du mode de calcul des garanties financières.** Les bonnes relations de FEDEREC avec le PNTTD et les négociations menées en 2017 ont permis d'avoir des échanges constructifs sur le sujet. Il est ressorti des discussions que ces garanties pourraient être calculées sur la base de plusieurs éléments (comme les devis) et pas uniquement sur la base des coûts forfaitaires définis par le Pôle TTD.
- **Une situation chinoise délicate** (cf. page 16). Après la relance au début de l'année 2017 du programme « National Sword » qui visait à renforcer la réglementation sur l'importation de déchets dans le but de faire diminuer fortement les activités et les transferts illégaux, la Chine a annoncé en juillet 2017 sa volonté de limiter/d'interdire l'importation de certaines MPIR.
- **Les "Environmental Protection Control Standards for Imported Solid Wastes", normes chinoises relatives à plusieurs catégories de déchets, ont été publiées en janvier 2018.** Ces documents définissent notamment les déchets qui peuvent dorénavant être importés et les seuils d'impuretés autorisés. En parallèle, la liste des entreprises chinoises disposant des licences AQSIQ, soit les entreprises autorisées à importer des déchets, a été publiée. Cette décision chinoise est lourde de conséquences pour les Adhérents de FEDEREC car des tonnages importants étaient exportés en Chine.
- **L'intervention de FEDEREC à l'occasion de l'évènement organisé par le PNTTD pour ses 2 ans.** Le Pôle a organisé en décembre une journée d'échange avec les notifiants et les autorités compétentes étrangères afin de dresser un bilan sur ses 2 ans de fonctionnement. FEDEREC est intervenue à une table ronde pour préciser que le PNTTD est une autorité performante qui a permis une application plus harmonisée de la réglementation sur les TTD, mais que de nombreux points de blocage existaient encore et qu'il était nécessaire de travailler sur ces éléments afin de faciliter la réalisation des transferts et d'alléger les contraintes pesant sur les notifiants.

PERSPECTIVES 2018

FEDEREC reste très active sur le sujet en 2018 et continue à réunir le Groupe de travail TTD et à rencontrer régulièrement le Pôle National pour lui faire remonter les questions des Adhérents et l'alerter sur certains points lorsque cela est nécessaire.

Le sujet prioritaire cette année sera celui de la révision du Règlement européen 1013/2006 sur les TTD. FEDEREC travaille déjà avec EuRIC, la confédération européenne des industries du recyclage, et surtout avec ses Adhérents pour faire remonter les points de la réglementation qui doivent être modifiés. L'objectif est que cette révision permette d'aboutir à une réglementation moins complexe qui soit appliquée uniformément dans l'UE afin de faciliter la réalisation des transferts. FEDEREC mettra tout en œuvre pour que le Règlement soit davantage adapté aux contraintes logistiques et économiques du terrain et permette de lutter plus efficacement contre les transferts illégaux, sans pour autant faire peser une charge administrative et des risques de sanctions importants sur les entreprises organisant des transferts transfrontaliers.



NORMALISATION



ECOCONCEPTION DES PRODUITS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

FEDEREC a participé aux travaux du comité européen de normalisation CENELEC, sur l'élaboration de deux normes relatives à l'écoconception des équipements électriques et électroniques. Les standards visent à évaluer la recyclabilité des équipements mis sur le marché, ainsi qu'à mesurer leur contenu en recyclé. Ces standards, qui devraient être finalisés en 2018, sont particulièrement importants pour la profession, à la fois pour faciliter les opérations de recyclage des entreprises, et pour développer l'incorporation de matières premières issues du recyclage dans les nouveaux produits.

QUALITÉ DES FERRAILLES ISSUES DU RECYCLAGE

FEDEREC a suivi les travaux de normalisation nationaux, liés à la qualité des ferrailles issues du recyclage, au travers du Bureau de Normalisation de l'Acier (BNAcier), désormais intégré à l'Union de Normalisation de la Mécanique (UNM). La norme AFNOR NFA08-821 « Catégories de ferrailles d'acier au carbone non allié et spécifications associées » a tout particulièrement fait l'objet de discussions entre les parties prenantes.

VISIBILITÉ INSTITUTIONNELLE

L'année 2017 a été marquée par un fort renouvellement des décideurs publics français. L'Assemblée nationale a été renouvelée au trois quart, le Sénat à moitié, un nouveau Président de la République a été élu et un Gouvernement a été constitué pour partie avec des personnalités issues de la société civile.

FAIRE CONNAÎTRE LA FILIÈRE DU RECYCLAGE ET SON ORGANISATION PROFESSIONNELLE, FEDEREC

Dès leur élection, FEDEREC a fait parvenir à l'ensemble des parlementaires ayant une entreprise de recyclage implantée dans leur territoire un courrier de présentation de la filière et de ses enjeux. Cette première prise de contact a permis d'organiser plusieurs rendez-vous au sein des chambres parlementaires, mais également des visites de sites.

Du côté du Gouvernement, les actualités liées à l'économie circulaire ont été denses dès l'été 2017 ce qui a permis à FEDEREC de faire part de son expertise de terrain très rapidement auprès de ces acteurs institutionnels.

SUIVI DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

FEDEREC a suivi de près les travaux parlementaires en lien avec son activité. Parmi les textes suivis figurent le Projet de loi de Finances 2018, le Projet de loi de Finances rectificative 2017, le Projet de loi « pour un Etat au service d'une société de confiance » pour son volet « surtransposition dans le domaine environnemental et le Projet de loi « alimentation » pour son volet emballages.

En parallèle de ces textes ont été également suivis les questions écrites et orales posées par les parlementaires au Gouvernement, les auditions des Commissions et plus spécifiquement la Commission développement durable et aménagement du territoire, la constitution des groupes d'études en lien avec le domaine du recyclage et les rapports d'informations.

MISE EN CONFORMITÉ AVEC LES NOUVELLES RÈGLES DE TRANSPARENCE

Depuis le 1er juillet 2017, les représentants d'intérêts (personne physique et morale) ont l'obligation de s'inscrire sur un répertoire numérique mis à leur disposition sur le site de la Haute Autorité Pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP) et d'y déclarer chaque année leurs actions d'influence. FEDEREC, en tant que personne morale, est désormais inscrite sur ce répertoire ainsi que l'ensemble des personnes physiques chargées de représenter ses intérêts. Ses actions d'influence devront être déclarées dans les 3 mois suivant la clôture du bilan comptable.



INNOVER



CLUB PARTENAIRES

NOUS TENONS À REMERCIER L'ENSEMBLE DE NOS PARTENAIRES : L'ALLIANCE DU DYNAMISME ET DE L'INNOVATION

Aktid

PME française installée à CHAMBERY, conçoit et réalise depuis plus de 20 ans des installations de tri et de valorisation clé en main pour tous les types de déchets : déchets de collectes sélectives, déchets industriels, déchets du BTP, production de CSR (Combustible Solide de Récupération).

AKTID s'appuie sur une équipe d'experts reconnus dans les domaines de la conception, de la réalisation et de l'exploitation des centres de tri, pour proposer à ses clients des solutions sur mesure et inédites.

C'est grâce à son expertise métier éprouvée qu'AKTID peut affirmer que 100% des installations qu'elle a réalisées depuis plus de 20 ans ont atteint les performances annoncées.

www.aktid.fr / aktid@aktid.fr

alertgasoil[®]

fuel cost killer

La technologie brevetée alertgasoil[™] permet de réduire la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre de vos véhicules : suppression des vols et des gaspillages, contrôle de la consommation en temps réel, optimisation des pleins, mesure et maîtrise de l'empreinte carbone, développement des compétences d'éco-conduite, localisation de la flotte, etc.

Son système réside dans la perception de mouvements du stock de carburant en réservoir grâce à la combinaison de plusieurs outils technologiques dans l'univers du Big Data :

1. Une jauge connectée : mesure du volume en temps réel et avec précision,
2. Un boîtier électronique : centralisation des données des capteurs,
3. Une application web : analyse et optimisation de la consommation.

Nos services vous accompagnent dans l'optimisation de votre consommation grâce à un suivi personnalisé, ajusté à vos besoins : responsables secteurs sur le terrain, chargés de comptes dédiés, pôles d'expertise...

Première solution de mesure et de contrôle des réservoirs en France (350 clients, 10 000 réservoirs équipés...), et en expansion à l'international (Etats-Unis, Benelux, Italie, Maroc, Côte d'Ivoire...), l'innovation alertgasoil[™] est d'ores et déjà la référence mondiale de la gestion du poste carburant.

www.alertgasoil.com / contact@alertgasoil.com

ARDEN

EQUIPMENT

Créée en 1956, Arden Equipment expert des équipements pour Travaux Publics, était à l'origine spécialisée dans la fabrication de godets de pelles hydrauliques. Au fil des années, l'entreprise a ouvert son offre de produits à de nombreux secteurs dont la démolition, le recyclage, le terrassement, la reprise de matériaux, la foresterie et d'autres encore par la fabrication de bennes, de grappins, de godets chargeurs et d'équipements spéciaux.

Avec plus de 190 collaborateurs Arden Equipment réalise 30% de son Chiffre d'Affaires à l'export.

Arden Equipment s'engage dans une démarche globale visant à la satisfaction de ses clients. Ils se mobilisent pour garantir la qualité des produits tout en agissant dans le respect de la sécurité et de l'environnement. Arden Equipment fait de sa responsabilité environnementale un atout majeur avec des concepts novateurs et performants tels que l'Arden Jet, premier système de pulvérisation d'eau intégré destiné à capter un maximum de poussière.

www.arden-equipment.com / contact@arden-equipment.com

AR-VAL

Specialized for waste

AR-VAL est une société d'ingénierie spécialisée dans le tri, le traitement et la valorisation des déchets et fait partie du groupe CERES.

AR-VAL conçoit avec ses clients et met en œuvre les dernières technologies de tri, méthanisation, compostage et traitement d'air pour valoriser plusieurs types de déchets dont les déchets industriels et banals (DIB), la collecte sélective, les ordures ménagères, les déchets du bâtiment et travaux publics (BTP), les biodéchets, les déchets verts et les DEEE.

AR-VAL développe et installe des programmes informatiques spécifiques pour une gestion optimisée des unités de tri et traitement des déchets, et adapte en permanence ses processus opérationnels pour gagner en compétitivité, souplesse et efficacité au bénéfice du client.

En matière d'expertise, AR-VAL au-delà de l'expertise acquise depuis plus de 17 ans d'existence, capitalise aussi sur les synergies entre les entreprises du groupe CERES et notamment l'entreprise SOGEFA, créée depuis 1979, est présent dans le domaine de l'environnement, avec de nombreuses innovations qui ont marqué les évolutions de la filière déchets.

www.ar-val.fr / commercial@ar-val.fr

ASSYST

Environnement

ASSYST ENVIRONNEMENT est un bureau d'études «Environnement et Risques Industriels» spécialisé dans la gestion globale des problématiques liées aux domaines de la Qualité, de la Sécurité de l'Environnement et du Développement Durable de votre entreprise.

ASSYST ENVIRONNEMENT, spécialiste de la réglementation ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement), vous fait profiter de son expertise tout au long du cycle de vie de votre entreprise. De l'étude de faisabilité d'exploiter, à la réalisation de dossiers réglementaires en passant par des prestations de diagnostics (pollution des sols, air, eau, etc.) et d'accompagnement aux certifications (ISO 9001, 14001, etc.), nous restons à vos côtés pour veiller à la pérennité de votre installation.

Entreprise à taille humaine, nous défendons des valeurs de proximité, de réactivité et de qualité de service.

www.assystenvironnement.fr / assyst@assystenvironnement.fr

Aurubis

Metals for Progress

Le cuivre est notre activité principale. Aurubis est le premier groupe de cuivre intégré en Europe et le plus important recycleur de cuivre au monde.

Aurubis produit du cuivre de haute pureté et de haute qualité à partir de concentrés de cuivre et de recyclage de matériaux et le transforme en produits intermédiaires. Les déchets de cuivre et divers autres matériaux de recyclage sont ainsi réintroduits dans le cycle économique.

Nous produisons chaque année plus de 1 million de tonnes de cathodes de cuivre commercialisables. Ils sont transformés au sein du Groupe en fil machine, fils spéciaux, billettes et plateaux, produits laminés, bandes et profilés de cuivre ainsi que des alliages de cuivre. En outre, nous produisons des métaux précieux tels que l'or et l'argent et une gamme d'autres produits, par exemple l'acide sulfurique et le silicate de fer, en tant que sous-produits de la production de cuivre.

Nous développons notre position de leader sur le marché avec une approche responsable de l'environnement, des personnes et des ressources.

www.aurubis.com / k.garcia@aurubis.com

Bergerat Monnoyeur

CAT

Concessionnaire de la marque Caterpillar, numéro 1 mondial des constructeurs de machines de TP, Bergerat Monnoyeur vous propose :

Une gamme de plus de 300 matériels allant de 900kg à plus de 100T avec des configurations spécifiques disponibles (pelles sur chaînes et à pneus, chargeuses articulées, chargeuses à chaînes, chargeuses compactes rigides, chargeuses télescopiques, bulldozers, compacteurs à déchets...)

Une offre commerciale large et flexible

Bergerat Monnoyeur est un acteur majeur sur les marchés du TP et de l'Industrie. Nous vous proposons une large gamme de machines qui respecte les dernières normes en matière de sécurité, d'environnement.

- Ventes de matériels neufs avec ou sans financement
- Ventes de matériels d'occasion avec garantie constructeur
- Location courte, moyenne et longue durée, avec ou sans option d'achat

Un service d'entretien-réparation

Fort d'un réseau unique intégré : 40 ateliers et plus de 1000 techniciens qualifiés, nous vous offrons un suivi précis de vos machines qui vous permettra d'optimiser leur disponibilité, de réduire les arrêts de travail non souhaités. Vous gagnerez donc en efficacité !

Un bureau d'études et des développements à la carte Prestataires experts, nous vous offrons une réelle expertise et un savoir-faire dans tous vos projets. A titre d'exemple, nous avons récemment développé :

- Des machines radio ou vidéo-commandées
- Des préparations anti-corrosion ou ATEX
- Du « sur mesure » pour vos équipements pour répondre aux spécificités de vos métiers

www.bm-cat.fr / philippe.le_roy@b-m.fr

BERTHOLD

TECHNOLOGIES

La division Process Control commercialise des appareils de mesure et d'analyse destinés aux procédés industriels, tels que la pétrochimie, l'industrie du plâtre et du ciment, la sidérurgie, l'industrie du verre et l'agroalimentaire.

Nous proposons pour le domaine du recyclage, les produits suivants :

- Un portique de détection de la radioactivité
- Un système de protection d'incendie pour les broyeurs dans l'industrie du recyclage.

www.berthold.fr / berthold-france@berthold.com

Biom

attitude

Créée fin 2012, Biom work est une agence de notation spécialisée dans le développement durable installée à Nort-sur-Erdre (44). À partir d'un algorithme qu'elle a mis en place : elle fournit un indicateur qui mesure la performance économique de votre entreprise à soutenir l'emploi et les services publics en France.

Biom s'appuie sur un réseau d'une cinquantaine de partenaires commerciaux répartis partout en France, pour relayer son innovation sur l'ensemble du territoire national.

www.biomattitude.com / contact@biomwork.com

OFFRE DÉDIÉE

Bollegraaf

RECYCLING SOLUTIONS

BOLLEGRAAF RECYCLING SOLUTIONS est depuis plus de 57 ans un des leaders mondiaux pour les solutions de tri de déchets. BOLLEGRAAF RS est l'un des derniers ensembles à maîtriser entièrement dans ses propres usines la fabrication de ses équipements (cribles, convoyeurs, Presses à Balles,...) ce qui permet à BOLLEGRAAF de garantir la qualité de ses équipements et les délais de livraison. L'expérience acquise sur plus de 460 centres de tri, permet à nos ingénieurs et nos techniciens de vous proposer des solutions clés en mains sur mesure, de machines et des installations adaptées à vos besoins. De plus, un service après vente performant vous propose des interventions rapides et efficaces. Les contrats de maintenance proposés par Bollegraaf RS vous permettent de garantir un maximum de disponibilité de vos équipements.

La qualité, la fiabilité et l'innovation que l'on retrouve dans nos équipements et nos centres de tri, ont pour but unique de vous apporter l'outil de travail le plus rentable possible. BOLLEGRAAF sera votre partenaire pour tous vos projets de CSR, DIB, DEEE, CS, TRI Compostage, déchets de chantier, broyage automobile...

www.bollegraaf.com / c.daridon@bollegraaf.com



La société Bottaro est présente sur le marché depuis plus de 50 ans et elle est spécialisée dans la production de dérivés du fil machine: fil de fer recuit noir, galvanisé, fil d'acier clair. Bottaro se développe au niveau national, européen et international.

Les améliorations continues de la capacité de production et de la technologie ont conduit à une croissance également dans le secteur de la protection de l'environnement. La société Bottaro accorde aussi une grande attention à la sauvegarde de la sécurité et de la qualité du travail des opérateurs et son activité est régie par un code éthique.

Nous sommes certifiés ISO 9001: 2000. Notre système informatique moderne et notre laboratoire nous permettent d'offrir à nos clients les certificats d'essai du matériel conformément à la réglementation.

www.bottaro.org / info@bottaro.org



BULK ID conçoit, construit et entretient des installations de séparation, de recyclage et de transport pour des flux de matières variés.

Depuis de nombreuses années, BULK .ID fournit des solutions de qualité pour le tri et le traitement de flux de matières variés. Pour ce faire, nous collaborons avec des constructeurs allemands de renom qui vous garantissent la qualité et une innovation constante. L'expertise d'un partenaire allemand et notre expérience en engineering, construction, montage et services garantissent au client une réalisation impeccable de ses projets.

www.bulkid.be/fr / info@bulkid.be



Calix-Conseil est un cabinet de conseil indépendant créé en 2001.

Nous accompagnons nos clients dans les domaines de :

- L'environnement : Diagnostics Sol, dossiers ICPE, diagnostics réglementaires, veille réglementaire et ISO 14001 (conseil et formation) ;
- La qualité et l'organisation : Certification de service et ISO 9001 (conseil et formation)
- La santé-sécurité-risques : document unique, RISQUE CHIMIQUE, GESTES ET POSTURES, diagnostics réglementaires, veille réglementaire et ISO 45001 (conseil et formation) ;
- Le développement durable : STRATEGIE, ETUDE, ISO 26000 (conseil et formation) ;
- Le management en ressources humaines : Coaching, GPEC

Nos consultants sont des spécialistes reconnus des démarches d'organisation et de management et notre savoir-faire est reconnu par les organismes de certification tels que : AFNOR, SGS-ICS, VERITAS...

Organisme de formation accrédité, nous sommes également certifiés ISO 9001 depuis 2005.

www.calix-conseil.eu / contact@calix-conseil.eu



La société CHRONO Flex est spécialisée dans le négoce de fournitures hydrauliques et la prestation de service.

Elle assure sur toute la France, avec ses 270 camions ateliers, plus de 95 000 interventions de dépannages ou de maintenances sur les flexibles hydrauliques.

Grâce à notre centre de relation client basé à Saint-Herblain (44) nous sommes joignables 24H/24 et 7J/7 pour vous dépanner là où vous êtes en panne.

Un seul numéro le 0826 10 5000 pour nous contacter, afin de déclencher une intervention et missionner un de nos 270 techniciens partout en France.

Un service commercial sédentaire est à votre disposition pour répondre à vos questions.

25 technico-commerciaux en région ainsi qu'un responsable commercial métier environnement prêts à vous rencontrer.

www.chronoflex.com / acs@chronoflex.com



KADANT PAAL GmbH propose des solutions de compactage et d'optimisation des transports afin de réduire l'impact environnemental et les coûts de transport liés au recyclage des déchets. KADANT PAAL est reconnu parmi les leaders Européens des fabricants de presses à balles, presses à coffre, presses à porte ou presses à paquets. Nous travaillons principalement avec l'industrie du recyclage, qu'ils soient de grands groupes, des sociétés indépendantes, des collectivités locales ou des industries.

Fiabilité, rentabilité et accompagnement local par le biais d'un service après-vente structuré sont quelques atouts qui font de KADANT PAAL un partenaire privilégié pour tous vos besoins de compactage.

COMDEC PAAL, filiale française de KADANT PAAL GmbH est en charge du développement des ventes sur la France et les pays Francophones. Nous sommes également partenaire du fabricant Allemand HUSMANN pour la fourniture de compacteurs, rouleaux compacteurs ou stations de transfert de déchets.

www.comdec-kadantpaal.fr / comdecpaal@kadant.com

OFFRE DÉDIÉE



Depuis 1948, COPEX conçoit et fabrique des équipements performants pour le recyclage et la valorisation de tous types de déchets solides.

Partenaire privilégié des recycleurs de ferrailles et métaux, des aciéristes et des fondeurs, l'entreprise propose une large gamme de presses et cisailles hydrauliques pour le traitement des déchets métalliques, métaux ferreux et non ferreux.

COPEX est aussi renommée pour ses solutions de compactage innovantes permettant la mise en balles de la quasi-totalité des matériaux compressibles tels que : OMR, DIB, CSR, DEEE, bois énergie, fibres végétales et textiles, papiers-cartons, aluminium, ferraille légère, encombrants...

www.copex.com / contact@copex.com



Le Crédit Coopératif, c'est 120 ans de banque coopérative, et une vocation : favoriser le développement d'une économie à forte plus-value sociale. Au Crédit Coopératif, les sociétaires co-construisent leur outil bancaire. Ils font banque ensemble.

Le Crédit Coopératif a des clientèles d'élection : associations, organismes d'intérêt général, mutuelles, fondations, coopératives et PME-PMI groupées, entreprises sociales, entreprises socialement responsables et des particuliers qui en sont proches.

www.credit-cooperatif.coop / communication@credit-cooperatif.coop

Sofitech EST PARTENAIRE DE FEDEREC et exerce son activité depuis 1961.

Ses principaux Administrateurs sont la FIM, la FIEEC, la Fédération Forge Fonderie, le GIFAS, la Fédération de la Plasturgie, l'UIC et le Crédit Coopératif, sa banque partenaire

Sofitech intervient en donnant des garanties sur la quasi-totalité des crédits (investissement, innovation, transmission d'entreprise, caution bancaire, Affacturage,...) qu'elles consentent à ses sociétaires. Elle peut s'appuyer sur un comité d'engagement composé notamment d'industriels représentatifs des secteurs qu'elle finance.

www.sofitech.pro / jsergi@sofitech.pro



DANIELI CENTRO RECYCLING

DANIELI HENSCHEL est le co-leader mondial de la construction d'équipements pour le traitement des déchets métalliques. Notre entreprise a été fondée en 1810 sous le nom de HENSCHEL, puis reprise par AKROS en 2007. En 2010, le groupe DANIELI investit le monde du recyclage en créant la division DANIELI CENTRO RECYCLING, composée de fabricants de premier rang : Danieli Henschel, Danieli Lynx et Danieli Riverside Products.

Fort de dizaines d'années d'expérience, et disposant de la plus large offre d'équipements disponible sur le marché, nous proposons une gamme complète de solutions dédiées au traitement mécanique des déchets métalliques : chutes neuves de fabrication, ferrailles de récupération, issues des filières de récupération.

Nos équipements sont utilisés par les récupérateurs de ferrailles et métaux, par les aciéries, mais aussi par les industriels qui souhaitent valoriser en interne les rebuts de matières premières générés par leurs activités. Cisailles hydrauliques, presses cisailles, presses à paquets, à briquettes, moulins et pré-broyeurs, nos matériels résultent d'un savoir-faire unique, reconnu et apprécié dans le monde entier.

[www.danieli-centro-recycling.com / france@danieli-henschel.com](http://www.danieli-centro-recycling.com/france@danieli-henschel.com)

CLUB PARTENAIRES

OFFRE DÉDIÉE


DIOT
Crédit


Diot Crédit est un acteur leader du secteur de l'assurance-crédit, des risques spéciaux, du financement et de la caution.

C'est une entreprise engagée et innovante, déjà sensibilisée aux problématiques de l'économie circulaire puisque la société accompagne déjà quelques grands acteurs du recyclage en France.

Diot Crédit a conscience de l'importance de la valorisation des matières aussi bien d'un point de vue environnemental qu'économique et souhaite aider les adhérents FEDEREC dans cette démarche globale par la mise en place de solutions adaptées (couvertures clients, cautions icpe, tdd, affacturage etc)

www.diot-credit.com / info@diot-credit.com

Le Groupe Atradius réalise un chiffre d'affaires de 1,8 Milliard d'euros et propose des services d'assurance-crédit, de caution et de recouvrement dans le monde entier. Atradius propose notamment des solutions forfaitaires tout inclus d'assurance-crédit contre les risques d'impayés qui intègrent la prévention, le recouvrement et l'indemnisation. 1^{er} assureur Cautions en France avec 100 000 cautions émises par an, Atradius propose une gamme complète de garanties dont les garanties Transfert Transfrontalier de Déchets et ICPE.

Ces solutions d'assurance-crédit et de cautions sont élaborées et proposées en partenariat avec Diot Crédit.

c.borrel@diot-credit.com

HSM conçoit, fabrique et commercialise des produits et installations pour le compactage de déchets recyclés ainsi que pour la destruction de papier ou de supports électroniques de données.

HSM est devenu grâce au formidable engagement de ses collaborateurs une entreprise leader sur le marché dans le secteur des produits et prestations de service (technique environnementale et équipement bureautique). Avec plus de 100 points de service et de vente dans le monde entier, et environ 800 collaborateurs, HSM travaille avec des milliers de clients à l'international.

HSM est fidèle à sa revendication «Made in Germany» et vise à combiner précision, durabilité et un bon rapport qualité-prix pour le bénéfice des utilisateurs. HSM possède 3 sites de production en Allemagne.

La philosophie « Great Products, Great People » réunit HSM et ses partenaires commerciaux dans le monde entier.

www.hsm.eu / france@hsm.eu



INDDIGO est un cabinet de conseil & d'ingénierie en développement durable. Depuis 30 ans, INDDIGO accompagne les acteurs publics et privés de la stratégie jusqu'à la mise en œuvre, à toutes les échelles depuis les grands territoires jusqu'aux équipements.

Notre expertise dans les déchets, l'énergie, le bâtiment, la mobilité et la biodiversité permet de répondre aux besoins en :

- Stratégie et planification territoriale
- Aménagement urbain
- Optimisation des services publics locaux
- Ingénierie
- Économie circulaire
- Responsabilité sociétale des organisations

INDDIGO est une entreprise de convictions, innovante et indépendante, regroupant 200 collaborateurs dans 10 établissements : Paris, Nantes, Toulouse, Montpellier, Arles, Marseille, Lyon, Chambéry, Dijon et Nancy.

www.inddigo.com / s.gumuchian@inddigo.com



Créée en 1945 par Joseph Cyril Bamford, JCB est une entreprise multinationale britannique, fabriquant d'engins et de matériels.

JCB produit plus de 320 types de machines comme des pelles, chargeuses, chariots télescopiques, mini-pelles, etc. Le groupe compte 23 usines dans le monde, à travers l'Asie, l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud.

JCB France distribue à travers son réseau de concessionnaires la gamme JCB WASTEMASTER, un ensemble de machines et équipements de manutention dédiés aux métiers du recyclage et de l'environnement.

www.jcb.fr / france.jcbmarketing@jcb.com



JL FINANCES est présent sur le marché du financement locatif depuis de nombreuses années. Nous accompagnons les entreprises, les acteurs de l'environnement et du développement durable dans leurs projets d'investissements matériels.

Nos experts en financement locatif vous proposent la solution adaptée à votre situation en mettant à votre disposition des produits modulables qui répondent à vos besoins de rentabilité tout en préservant votre trésorerie.

Notre savoir-faire en matière d'ingénierie financière vous apporte des solutions défiscalisantes liées à l'utilisation spécifique de vos matériels.

www.jlfinances.fr / contact@jlfinances.fr



KERLOG est un éditeur de logiciels à destination des métiers de la récupération et du recyclage des déchets. KERLOG s'appuie sur son expertise de plus de 15 ans et sa vision novatrice de l'informatique pour développer de nouveaux outils afin d'améliorer le management et les performances de ses clients.

Découvrez la solution logicielle pour assurer la gestion des déchets et la traçabilité avec EcoREC composée de 16 modules destinés à chacun des métiers : gestion de bennes, de bacs, de déchetteries, déchets dangereux, VHU...

KERLOG assure la traçabilité de vos déchets en respectant la réglementation en vigueur avec l'émission de BSD, le registre d'entrée et de sortie, étiquette ADR... KERLOG s'adresse à l'ensemble des métiers de la récupération et du recyclage des déchets avec des logiciels adaptés aux récupérateurs, collecteurs de déchets mais aussi aux industriels et aux collectivités locales.

www.kerlog.com / contact@kerlog.com



Dans le domaine de l'Audit, du Conseil et de l'Expertise-comptable, KPMG apporte l'ensemble de son savoir-faire et de sa connaissance pour accompagner ses clients de toutes tailles et de tous secteurs d'activité dans la résolution de leurs problématiques. KPMG dispose d'hommes et de femmes ayant les profils et les compétences pour répondre à vos problématiques.

www.kpmg.fr / nbeaudouin@kpmg.fr

LIEBHERR

Le Groupe LIEBHERR compte plus de 130 sociétés employant près de 43 000 collaborateurs dans le monde entier. Depuis plus de 60 ans, Liebherr est associé à un large éventail de produits et de prestations haut de gamme qui évoluent sans cesse, notamment dans le secteur de la construction, des composants, de l'Aéronautique et du ferroviaire ainsi que de l'électroménager.

En 2017, son chiffre d'affaires RECORD s'élevait à environ 9,8 milliards d'euros.

Dans le secteur du recyclage, LIEBHERR propose une large gamme de machines développées pour la manutention de marchandises

www.liebherr.com / info.lfr@liebherr.com



M.A.C ENVIRONNEMENT est la société agréée par MACPRESSE EUROPA pour assurer les montages et le service après-vente en France, Belgique et au Luxembourg. M.A.C ENVIRONNEMENT gère le stock de pièces détachées pour ces pays. Détentrice d'une formation spécifique aux matériels MACPRESSE EUROPA, M.A.C ENVIRONNEMENT assure les relations commerciales entre MACPRESSE EUROPA et ses clients Français, Belges et Luxembourgeois.

www.macenvironnement.com / mac@macenvironnement.com



MANITOU GEHL MUSTANG

Le groupe Manitou : partenaire durable d'un monde qui innove.

Acteur dans l'environnement depuis plus de 20 ans, nous connaissons vos problématiques industrielles de sécurité, de gestion des flux, de productivité liées aux métiers de la valorisation des matières, du traitement des eaux et des énergies renouvelables. Le groupe Manitou étudie, conçoit et fabrique une large gamme de machines de manutention, réputées pour leur fiabilité, leurs performances et leur robustesse sous les marques Manitou, Gehl et Mustang. Elles font leurs preuves jour après jour dans les conditions d'utilisation les plus sévères... les vôtres. Notre réseau de 1400 concessionnaires experts vous conseille et vous apporte un service de proximité indispensable à votre activité : service après-vente, maintenance, formation, financement. Avec des capacités de levage de 0,5 à 40 tonnes des hauteurs de travail de 6 à 43,3 mètres, Manitou a forcément la solution à chacun de vos besoins de manutention.

www.manitou.com / environment@manitou-group.com



Créé en 1994, NEOS est une entreprise d'ingénieurs et de techniciens spécialistes en mécanique, automatisme, ergonomie (...), tous «passionnés» par le monde des déchets. Un intérêt exclusif que nous leur portons, moins pour ce qu'ils sont que pour ce qu'ils peuvent devenir si on sait leur redonner de la valeur. Nos bureaux d'études intègrent toutes les expertises requises pour concevoir votre unité de tri-valorisation, depuis l'analyse de votre cahier des charges jusqu'à sa mise en service industrielle. Ils assurent une veille des nouvelles technologies du tri et des innovations émergeant dans d'autres secteurs d'activité et transposables à nos métiers.

www.neos-solutions.com / contact@neos-solutions.com



Le groupe japonais, OLYMPUS Japan, créé en 1919, s'affirme toujours comme le leader mondial en produits opto-numériques pour les marchés de l'industrie, de la recherche, de la santé et de la photographie. Le recyclage est devenu un enjeu majeur pour la planète et aussi pour tous les acteurs du monde industriel et de l'environnement dont OLYMPUS fait partie. Engagée dans la recherche de nouvelles technologies pour l'amélioration de la sécurité, de la qualité et de la productivité de ses clients, OLYMPUS conçoit, produit et propose des solutions d'analyses de métaux par fluorescence X pour le contrôle ainsi que le tri, rapide et précis, des métaux et des alliages, des verres, des terres, des plastiques, etc.

www.olympus-ims.com / industrie.ofr@olympus.fr



OPTYMA est un bureau d'études qui commercialise, étudie et réalise des installations de valorisation de déchets par le procédé MYT en France.

La technologie MYT est une technologie brevetée qui permet une valorisation performante et économique des matières premières et des ressources énergétiques potentielles des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) sous forme d'un combustible solide résiduel (CSR) et du biogaz.

Le traitement des déchets s'effectue en plusieurs étapes. La première étape est la réception suivie par un traitement mécanique. Le cœur du process est le traitement biologique qui consiste d'une percolation et agitation des déchets avec de l'eau. L'eau ainsi enrichie en matières organiques est méthanisée afin d'obtenir un biogaz de qualité constante. Les solides sont transférés dans des tunnels de séchage biologique. L'affinage mécanique est la dernière étape où le CSR d'une faible teneur en chlore est séparé des inertes et métaux.

www.optyma.fr / abienrent@optyma.fr



PALFINGER FRANCE est leader sur le marché des matériels de manutention.

Activités principales :

- Distribution des grues de manutention et de levage de la marque PALFINGER
- Distribution des grues forestières et recyclage de la marque EPSILON

- Distribution des bras de levage GUIMA PALFINGER

C'est une entreprise du Groupe Vincent

Piliers stratégiques:

- Innovation technique pour la fiabilité et l'efficacité des matériels, le confort et la sécurité des utilisateurs
- Élaboration de solutions techniques adaptées aux besoins des clients
- Service client pour le dépannage et l'entretien de ses matériels

Nos objectifs:

L'innovation produit et la satisfaction de nos clients.

www.palfinger.fr / commercial@palfinger.fr



Pellenc ST conçoit, produit et commercialise des équipements de tri optique pour le traitement des déchets et l'industrie du recyclage. Les flux triés sont issus des marchés des déchets de l'emballage, de l'industrie, de l'électronique, de l'automobile et du bâtiment. Les technologies utilisées pour trier ces matériaux sont la spectrométrie proche Infrarouge et vision, l'induction et les rayons X.

Basés sur des technologies brevetées «Made in France», l'entreprise est certifiée ISO 14001, ISO 18001 et ISO 9001.

Avec plus de 1 400 machines installées à travers le monde Pellenc ST dispose d'un réseau de techniciens spécialement dédié à la satisfaction client. Nos équipes commerciales et notre service client portent assistance et expertise à tous nos partenaires afin d'optimiser leurs lignes de tri. Notre service après-vente répond 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et se déplace à travers le monde afin de garantir un haut niveau de performance et de disponibilité.

www.pellencst.com / contact@pellencst.com

peuterecycling

Depuis 1964, PEUTE RECYCLING est spécialisée dans la récupération de papier, carton et plastique en balles, en vrac ou en bobines. En tant que partenaire recyclage, nous vous offrons plus que le simple traitement de vos papiers et plastiques recyclables. En tant que partenaire recyclage, nous vous guidons tout au long du processus de recyclage. Nous vous offrons conseils et accompagnement, nous arrangeons votre chaîne logistique avec des solutions personnalisées et nous gérons les processus pour nos partenaires partout dans le monde.

www.peute.nl / info@peute.nl



Avec plus de 1 800 collaborateurs dans le monde et 6 usines en Europe, Plastic Omnium Environnement accompagne les collectivités et les entreprises pour atteindre leur objectif de recyclage, imagine des équipements fiables, esthétiques qui s'adaptent à tous les types d'environnement et assure des services d'entretien et de maintenance.

Pour répondre de manière encore plus ciblée aux attentes de nos clients, nous développons des solutions informatiques pour la gestion des données de pré-collecte et de collecte.

<https://www.plasticomnium.com/env/france/>
stephanie.duplaix@plasticomnium.com



REALEASE CAPITAL accompagne depuis 30 ans les professionnels dans le financement de leurs équipements. REALEASE CAPITAL privilégie une approche flexible et compétitive, qui répond parfaitement aux besoins des PME, des grands comptes ou encore des organismes publics, dans les domaines de l'IT, de la mobilité, des biens d'équipement, de l'industrie, de la santé ou encore de l'environnement.

REALEASE CAPITAL a développé des offres dédiées pour l'industrie 4.0 permettant aux industriels dans un loyer unique d'intégrer à la fois les équipements, mais aussi les systèmes de pilotage, de contrôle, de maintenance curative ou préventive. En proposant des montages sur mesure, en phase avec le marché de l'industrie, REALEASE CAPITAL permet aux professionnels d'assurer la rentabilité de leurs investissements et leurs financements.

C'est l'alliance de l'expertise et de l'ensemble de ses savoir-faire spécifiques qui constitue la force et la valeur ajoutée de REALEASE CAPITAL aujourd'hui. Accompagnée par le Financier Edmond de Rothschild, REALEASE CAPITAL est l'un des leaders indépendants sur le marché du financement.

www.realease-capital.fr / contact@realease-capital.fr



Fondée en 1973, Saint Dizier environnement est une entreprise française qui conçoit, fabrique et commercialise des installations de pré-traitement et de traitement des eaux pluviales. Saint Dizier environnement est présent dans les métiers :

- du prétraitement des eaux
- de la gestion des eaux pluviales
- du traitement des eaux pluviales à la source et dans le cadre des techniques alternatives, avec le Stoppol®,
- du traitement des eaux pluviales en milieu urbain et industriel
- des eaux usées domestiques

L'entreprise compte deux ateliers de fabrication implantés sur le territoire national. Cette organisation de production permet de répondre au mieux aux exigences de qualité de la certification ISO 9001 et apporte une meilleure flexibilité dans les solutions apportées aux clients. Avec une fabrication 100% made in France, Saint Dizier environnement défend sa vision de l'excellence à la française dans l'ingénierie technique et la fabrication de produits.

www.saintdizierenvironnement.eu / contact@sdenv.fr



SELI, votre expert du transport de vrac, partenaire depuis plus de 30 ans des entrepreneurs du recyclage. Notre entreprise familiale, leader du marché avec plus de 2 millions de tonnes transportées par an, s'appuie sur son réseau de 9 agences en Europe et sa filiale SELI OVERSEAS, pour satisfaire aux conditions spécifiques de vos flux routiers ou maritimes. Chaque jour nous mobilisons pour nos clients plus de 300 ensembles routiers dans le cadre de partenariats innovants. Nos équipes dédiées, dans chacune de nos spécialités, Bennes, citernes, Fonds mouvants, logistiques, maritimes affichent une volonté commune : vous être utiles. Participez avec nous à la reforestation de la région Nouvelle Aquitaine en devenant parrain des pins plantés grâce à vos flux, 100 tonnes transportées = 1 pin. Déjà plus de 120 000 arbres plantés à ce jour.

www.seli.fr / groupe@seli.fr

SERAM

Résolument tournée vers l'écologie, SERAM est un partenaire essentiel pour tous les professionnels du recyclage et de la valorisation. Créée en 1973, l'entreprise bénéficie d'une grande expérience et apporte des solutions adaptées aux besoins du monde du recyclage. SERAM développe et construit des grues électriques répondant parfaitement aux critères écologiques, mais également des convoyeurs métalliques pour cisailles, broyeurs, chutes d'emboutissage, centres de tri, ainsi que des tables vibrantes.

Grues électriques équilibrées : nous proposons une gamme complète avec une portée allant de 12m à 35m, et une capacité de soulèvement allant de 2,67 t/mètre à 7,2 t/mètre. Nos grues ont un coût d'exploitation sensiblement réduit par rapport aux grues thermiques, et ne demandent que peu de maintenance.

Convoyeurs à tablier métallique : nous proposons une large gamme de convoyeurs fixes ou orientables, d'une largeur comprise entre 900 et 2260 mm.

Tables vibrantes : conçues pour réduire l'impact du produit sur le convoyeur et optimiser la séparation des fines.

www.seram.net / devaux.c@seram.net

CLUB PARTENAIRES



OFFRE DÉDIÉE

SGS est le leader mondial de l'inspection, du contrôle, de l'analyse et de la certification, emploie plus de 80 000 collaborateurs, exploitant un réseau de plus de 1 650 bureaux et laboratoires à travers le monde.

À chaque étape de la chaîne de valeur, SGS est le partenaire des démarches de valorisation et de recyclage des déchets, qu'ils soient banals, spécifiques ou dangereux.

Nos experts vous assistent et vous conseillent : conformité réglementaire, audit (certification de système de management de la qualité, de l'environnement, de la santé et sécurité au travail, Certification de services Qualicert, agrément Véhicules hors d'Usage, sortie de statut de déchet), formation (PCR, transition des normes ISO 9001, 14001...), caractérisation et valorisation des déchets, analyses de laboratoire, contrôles quantitatifs, suivi environnemental...

[www.sgsgroup.fr / fr.certification@sgs.com](http://www.sgsgroup.fr/fr.certification@sgs.com)



SMET LOCATION, un acteur de référence, une expertise multi-machines, multi-pays.

Actif depuis 2008, Smet Location se spécialise dans la location de machines mobiles sans opérateur pour le recyclage et valorisation de déchets et de la biomasse : broyeurs des différentes grandes marques, cribles, séparateurs aérauliques, concasseurs, convoyeurs etc. Smet Location dispose aujourd'hui d'un effectif de plus de 140 machines et procède à développer ses produits et services en France. Aujourd'hui une équipe en France est présente pour vous apporter toute son expérience et ses services.

Smet Location ne cesse à investir dans son parc machines et créer ainsi des solutions innovantes et adaptées à chaque projet. En suivant de près le marché en pleine évolution, l'objectif est de répondre aux demandes les plus variées et spécifiques de ses clients.

[www.smetlocation.fr / lieven@smetlocation.fr](http://www.smetlocation.fr/lieven@smetlocation.fr)



SOCOR est un laboratoire d'analyses leader spécialisé dans les combustibles et l'environnement ; situé dans le Nord de la France, à côté de Douai. Notre société compte une soixantaine de collaborateurs.

Depuis plus de 70 ans, SOCOR accompagne ses clients dans le suivi analytique réglementaire tout comme dans le suivi process.

Le laboratoire dispose d'un large savoir-faire mis en œuvre sur plus d'une vingtaine de matrices :

- combustibles fossiles (charbon, coke, ...)
- biocombustibles (plaquettes forestières, granulés de bois, broyat de palette, bois déchiqueté, biomasse agricole, végétaux, ...)
- déchets combustibles solides (pneu, RBA, plastique, ...) et liquides (huiles usagées, solvants, ...)
- CSR (Combustible Solide de Récupération)
- ordures ménagères
- résidus de combustion (cendres sous foyer, cendres volantes, MIDND, REFIOM, ...)
- eaux (usées, souterraines, superficielles)
- sols, boues & sédiments
- matières premières (calcaire, pierre à chaux, gypse, ...)
- D3E
- PMUC

Notre laboratoire est accrédité ISO 17025 (www.cofrac.fr) et certifié MASE.

[www.socor.fr / contact@socor.fr](http://www.socor.fr/contact@socor.fr)



STCM avec ses 3 implantations françaises est l'un des acteurs majeurs du recyclage des batteries usagées au plomb et autres matières plombeuses. A travers la mise en place de moyens de collecte sûrs comme les bacs, les bennes et les semi-remorques, STCM apporte depuis plus de 60 ans une solution fiable techniquement et économiquement.

STCM est une filiale d'Ecobat Technologies, le plus grand recycleur mondial de plomb et le 1er recycleur européen de polypropylène.

[www.stc-metaux.com / a.yvelin@stc-metaux.com](http://www.stc-metaux.com/a.yvelin@stc-metaux.com)



SYGMAT est le distributeur exclusif de la marque SENNEBOGEN sur la France et les DOM-TOM. La gamme du constructeur allemand comprend une large gamme de pelles de manutention industrielle, de tri, portuaires, équilibrées et aussi des gammes de grues télescopiques ou à flèche treillis, des pelles à câbles et enfin des chariots télescopiques.

Ses secteurs d'activité touchent le recyclage, l'industrie du bois, le TP et les grands travaux, le secteur portuaire, les machines spéciales.

En complément, Sygmat distribue des grappins et bennes industrielles & portuaires Kröger, ainsi que les plaques de calage LODAX.

[www.sygmat.fr / contact@sygmat.fr](http://www.sygmat.fr/contact@sygmat.fr)



Aujourd'hui bien implantée en France avec ses 10 années d'existence sur le territoire et un parc de plus de 1.000 machines, TOMRA France est la filiale du groupe TOMRA qui emploie en France pas moins de 17 personnes et fait travailler une dizaine de sous-traitants pour assembler ses machines sur le territoire Français. TOMRA est le pionnier de l'automatisation du tri des déchets et est reconnu comme un des leaders mondiaux de cette activité.

Les technologies offertes par TOMRA vont du proche infrarouge aux rayons X en passant par l'analyse des couleurs et autres capteurs électromagnétiques. Notre société propose des solutions avancées pour la reconnaissance et le tri :

- des métaux ;
 - des papiers ;
 - et de la quasi-totalité des plastiques y compris les sombres, une innovation de plus !
- TOMRA c'est aussi des machines de récupération de bouteilles en verre et/ou en plastique et autres cannettes aluminium. Dérivées de la consigne et déconsigne, elles étaient jusqu'alors principalement utilisées dans des pays nordiques. Ces machines permettent d'aller récupérer des tonnes de matières là où la collecte sélective ne peut être utilisée. C'est en quelque sorte le point d'apport volontaire incitatif du 21ème siècle !

[www.tomrasorting.com / daniel.zimmerlin@tomra.com](http://www.tomrasorting.com/daniel.zimmerlin@tomra.com)



Plus de 40 ans de fiabilité dans la technologie de broyage !

UNTHA shredding technology développe et produit des systèmes de broyage sur mesure et fiables. Leur éventail d'applications s'étend de la récupération de matières valorisables destinées au recyclage, au traitement des déchets devant servir de combustibles secondaires.

Fondée en 1970, l'entreprise a son siège social à Kuchl, près de Salzbourg. UNTHA emploie plus de 150 collaborateurs qualifiés et est représentée par son réseau de distribution mondial dans plus de 40 pays de tous les continents. Ainsi, UNTHA est l'un des fabricants majeurs de cette branche en pleine croissance et tournée vers l'avenir.

[www.untha.com/fr / office@untha.com](http://www.untha.com/fr/office@untha.com)



Société pionnière de la location longue durée de véhicules industriels et commerciaux, Via Location a fêté ses 110 ans d'existence en 2016. Multimarque, multiservice et multi activité, Via Location propose des solutions globales d'externalisation de gestion de flottes de véhicules industriels et commerciaux destinés aux professionnels du secteur public ou privé.

VIA Location se positionne comme le Spécialiste du véhicule pour le transport et la collecte de déchets, avec une large gamme de véhicules allant du Polybenne au camion benne en passant par le plateau grue, fourgon déchets hospitaliers, multibenne...

Nous finançons, assurons, entretenons, relayons et réparons les véhicules de collecte et transport de déchets. Avec notre réseau de 55 agences et ateliers intégrés en France, DOM et Benelux, VIA Location est aujourd'hui un acteur majeur sur le marché du véhicule industriel et un prestataire global pour les professionnels de l'environnement.

[www.vialocation.fr / jerome.chaix@vialocation.fr](http://www.vialocation.fr/jerome.chaix@vialocation.fr)



Établissement public administratif, Voies navigables de France assure l'entretien, l'exploitation et la modernisation de 6 700 km de fleuves, rivières et canaux navigables.

VNF a pour mission de promouvoir le développement des activités économiques liées à la voie d'eau, dont la composante majeure est le transport de marchandises et s'appuie pour cela sur sept Directions territoriales et les compétences d'environ cinq mille agents répartis sur l'ensemble du territoire.

[www.vnf.fr / webmestre@vnf.fr](http://www.vnf.fr/webmestre@vnf.fr)



WASTEINSUR est spécialisé en conseil en gestion de risques et en courtage d'assurances des entreprises du recyclage.

Votre activité se déroule dans un contexte technique, économique et environnemental risqué.

La pérennité de votre entreprise dépend de l'analyse de vos risques et des meilleures solutions de prévention et protection et de transfert de risques aux assureurs.

WASTEINSUR répond aux besoins des entreprises du recyclage par une analyse préalable des risques avant d'établir des solutions d'assurances adaptées, compréhensibles et fiables avec :

- Nos conseils en prévention et protection
- Nos contrats sur mesure (dommages aux biens et responsabilité civile)
- Notre gestion expérimentée des sinistres

Nos fournisseurs pour la filière du recyclage sont des assureurs de premier plan à la solidité financière établie.

[www.wasteinsur.fr / jean-luc.poret@wasteinsur.fr](http://www.wasteinsur.fr/jean-luc.poret@wasteinsur.fr)

RAPPORT FINANCIER

ANNÉE 2017

Pour l'année 2017, FEDEREC a présenté des comptes positifs à l'occasion de son Assemblée Générale qui s'est tenue à Trouville en juin 2017.

Part des cotisations

Les cotisations nationales se sont élevées à **1000 K€** et les cotisations des Syndicats régionaux à **795 K€**.

La part des cotisations sur les ressources de la Fédération s'élève ainsi à **65%**.

Évolution des charges d'exploitation

En 2017, les charges d'exploitation augmentent de 7 % et traduisent le besoin de renforcer l'action de FEDEREC sur ses axes de développement : influence, gestion du dialogue social, organisme de formation.

En parallèle les recettes de FEDEREC ont augmenté en 2017, du fait de la montée en puissance du Club Partenaires et du succès des événements organisés par la Fédération.

ANNÉE 2016

Pour l'année 2016, FEDEREC a présenté des comptes positifs à l'occasion de son Assemblée Générale qui s'est tenue à Lille en mai 2016.

Part des cotisations

Les cotisations Groupes se sont élevées à **1 019 K€** et les cotisations des Syndicats régionaux à **844 K€**.

La part des cotisations Groupes et Syndicats régionaux sur les ressources d'exploitation de la Fédération s'élève ainsi à **68%**.

Évolution des charges d'exploitation

En 2016, les charges d'exploitation exprimées en % des ressources d'exploitation restent au même niveau qu'en 2015.

1 000 k€

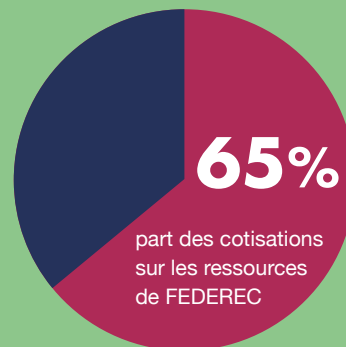
Montant des cotisations nationales reçues en 2017

795 k€

Montant des cotisations des Syndicats régionaux reçues en 2017

236 k€

Montant des cotisations des Partenaires nationaux reçues en 2017



LEXIQUE

ADEC	Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences	EERA	Fédération européenne du recyclage des DEEE
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie	EFR	Confédération européenne du recyclage des métaux ferreux
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route.	ERPA	Association européenne de papier récupéré
AELE	Association Européenne de libre-échange	ESRG	Organisations européennes régénération de solvants
AFNOR	Association Française de Normalisation	EuRIC	Confédération européenne des industries du Recyclage
AG	Assemblée Générale	EUROMETREC	European Metal Trade and Recycling
AGEFIPH	Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées	FEDENE	Fédération des services Énergie Environnement
AMORCE	Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du travail	FEI	Fédération des Entreprises de l'Insertion
ANSES	Administration Générale Chinoise de la Supervision de la Qualité	FIP	Salon de la plasturgie
ASQIQ	Bureau International du Recyclage	FNADE	Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement
BIR	Best REFerence document	FNB	Fédération Nationale du Bois
BREF	Bâtiment, Travaux Publics	FNBM	Fédération des Négoce de Bois et Matériaux de construction
BTP	Brevet de Technicien Supérieur	GT	Groupe de Travail
BTS	Bureau véritas - Organisme de certification	HATVP	Haute Autorité Pour La Transparence de la Vie Publique
BVQI	Certificat d'Aptitude Professionnelle	HWE	Organisations européennes déchets dangereux
CAP	Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment	ICPE	Installation classée pour la protection de l'environnement
CAPEB	La Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi	IPTS (JRC)	European Commission, Joint Research Centre
CCES	Commission Consultative sur le Statut de Déchet	LME	London Metal Exchange
CCSD	Réseau des dirigeants d'Associations Professionnelles	Loi NOTRe	Loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République
CEDAP	Comité Européen de Standardisation Electrotechnique	LTECV	Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte
CENELEC	Contrat Emploi Prospective	MPiR	Matières Premières issues du Recyclage
CEP	Centre d'Expertise du Recyclage	MTD	Meilleures Techniques Disponibles
CER	Commission des Filières de Responsabilité Élargie des Producteurs	OCLDI	Office Central de Lutte Contre la Délinquance Itinérante
CFREP	Confédération du commerce de gros	OM	Ordures Ménagères
CGI	Comité interprofessionnel du bois énergie	OMC	Organisation Mondiale du Commerce
CIBE	Commission Jeunes	ONG	Organisation Non Gouvernementale
CJ	Règlement européen sur la Classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges	OPCALIA	OPCA de branches et interprofessionnel
CLP	Conseil National de l'Emballage	PCR	Papiers Cartons de Recyclage
CNE	Conseil National de l'Industrie	PEHD	Polyéthylène haute densité
CNI	Conseil National de l'Information Statistique	PET	Polytéréphtalate d'éthylène
CNIS	Comité National de la Transition Écologique	PME	Petite et Moyenne Entreprise
CNTE	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	PNTTD	Pôle National Transferts Transfrontaliers de Déchets
COFACE	Comité sur les Métaux Stratégiques	PP	Polypropylène
COMES	Comité d'Orientations Opérationnelles	PRAEC	Plan Régional d'Action en faveur de l'Économie Circulaire
COO	Comité d'Orientations Stratégique	PRPGD	Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets
COS	Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la Formation Professionnelle	PS	Polystyrène
CPNEFP	Certificat de Qualification Professionnelle	R&D	Recherche & Développement
CQP	Certificats de Qualification Professionnelle Inter-Branches	REACH	Règlement européen concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances
CQPI	Commission de Régulation de l'Énergie	REP	Responsabilité Élargie du Producteur
CRE	Comités Stratégiques de Filière	RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
CSF	Conseil National des Professions de l'Automobile	SER/FBE	Syndicat des Énergies renouvelables / France Biomasse Énergie
CSIAM	Combustibles Solides de Récupération	SNED	Syndicat National des Entreprises de Démolition
CSR	Chambres Syndicales des Verreries Mécaniques de France	SPGD	Service Public de Gestion des Déchets
CSVMF	Déchets issus des Bateaux de Plaisance et de Sport	SFIC	Syndicat Français de l'Industrie
DBPS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations	SRBTB	Syndicat des Recycleurs du BTP
DDCSPP	Déchets Diffus Spécifiques	SSD	Sortie de Statut de Déchet
DDS	Déchets d'Éléments d'Ameublement	TGAP	Taxe générale sur les activités polluantes
DEA	Déchets d'équipements électriques et électroniques	TLC	Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures
DEEE	Déchets Non Dangereux	TPE	Très Petite Entreprise
DND	Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	TTD	Transferts Transfrontaliers de Déchets
DREAL	Agence européenne des substances chimiques	UNM	Union de Normalisation de la Mécanique
ECHA	Engagement pour la Croissance Verte	VGO	Valorisation Garantie des Opérateurs
ECV		VHU	Véhicule Hors d'Usage
		VID	Valorisation Industrielle de Déchets
		VLE	Valeurs Limites d'Émissions associées

Document publié
par **FEDEREC**

Réalisation

Bocal Digital

Studio de communication
www.bocaldigital.fr

Crédits photos

FEDEREC

ADEC

APER

Impression

Imprimé par imprimerie de Paris

Couverture papier recyclé 350 g

Intérieur papier recyclé 120 g

Cocoon Offset

Recyclé 100 %

Achévé d'imprimer

Mai 2018

Dépôt légal

Mai 2018



101, rue de Prony - 75017 PARIS - 01 40 54 01 94
accueil@federec.com - www.federec.com

